

La vie secrète de Catherine Labouré / Colette Yver



Yver, Colette (1874-1953). Auteur du texte. La vie secrète de Catherine Labouré / Colette Yver. 1956.

COLETTE YVER

LA VIE SECRÈTE DE CATHERINE LABOURÉ



75e MILLE

SPES PARIS

LA VIE SECRÈTE DE CATHERINE LABOURÉ

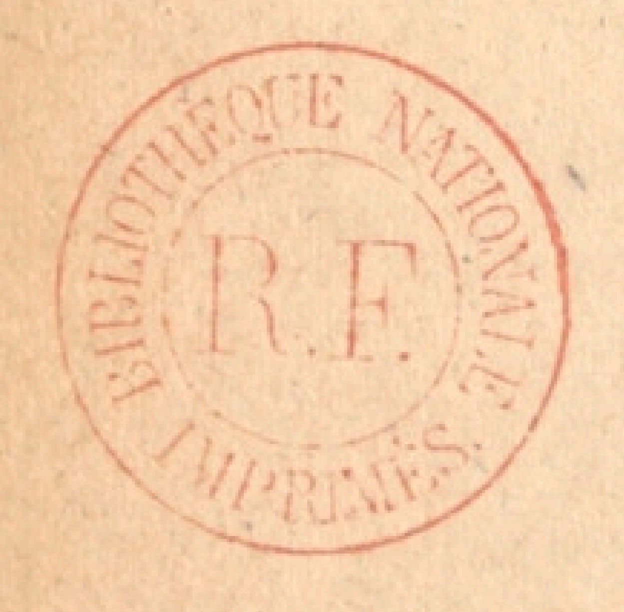
DU MÊME AUTEUR

Aux Éditions Spes

L'HUMBLE SAINTE BERNADETTE (95e mille).
MARIE-PAULINE JARICOT (17e mille).
LE ROI DAVID.
SAINTE JEANNE DE FRANCE.
SAINT LOUIS, ROI DE FRANCE (25e mille).
SAINT PAUL (20e mille).
SAINT PIERRE.
MARGUERITE-MARIE, MESSAGÈRE DU CHRIST (20e mille, épuisé).
L'ÉGLISE ET LA FEMME (épuisé).

COLETTE YVER

LA VIE SECRÈTE DE CATHERINE LABOURÉ



ÉDITIONS SPES — PARIS

Nihil Obstat :
Parisiis, die 21ª februari 1935
ALPHONSE DE PARVILLEZ, s. j.

Imprimatur :
Lutetiae Parisiorum, die 21ª februari 1935
G. CHOQUET, v. g.

PROLOGUE

Aux derniers jours de l'année 1841, un jeune banquier juif de Strasbourg partait pour un de ces voyages en Orient dont la mode sévissait alors chez les raffinés. Il était le plus jeune fils de M. Ratisbonne, directeur de la banque de ce nom, mort depuis plusieurs années déjà. Comme on venait d'annoncer à Strasbourg ses fiançailles avec une ravissante jeune fille de seize ans, âge qui devait forcément retarder le futur mariage, il est permis de croire que ce voyage en Orient fut destiné à meubler, pour le fiancé, la période d'attente.

Alphonse-Tobie Ratisbonne était un esprit froid, profond et sceptique. Il avait abandonné les pratiques religieuses du judaïsme, mais conservait le chauvinisme ardent de sa race et montrait surtout une

avidité douloureuse des secrets de la Destinée humaine. Aussi les personnes appartenant aux autres confessions exploitaient-elles cette curiosité en cherchant à la satisfaire selon leurs propres croyances. Tels étaient les protestants nombreux à Strasbourg. « S'il me prenait fantaisie de changer de religion, avait-il coutume de dire, ce serait le protestantisme que j'embrasserais, tellement le catholicisme me paraît absurde! Absurde au point que je ne crois pas que deux prêtres de cette religion puissent se regarder sans rire. »

Mais il part, dans l'état d'esprit d'un jeune homme de vingt-neuf ans qui va découvrir les merveilles levantines. Voici l'itinéraire : Strasbourg, Naples, Malte, la Grèce, Constantinople.

A Naples, où il a des amis, assez longue pause. On l'y tourmente pour qu'il visite Rome. Mais non ; il n'ira pas. Aucune curiosité pour la Ville de la Chrétienté. Au fond, animosité secrète. Son frère aîné a renié le judaïsme, est entré dans les ordres ; actuellement, il est vicaire à la Cathédrale de Strasbourg. Alphonse a rompu avec lui. Tout ce qui lui rappelle l'Église catholique le repousse. Il n'ira pas à Rome.

Et le jour venu, il va prendre son billet d'embarquement pour Malte. En chemin, voici le bureau des diligences pour Rome. « Une main invisible m'a poussé », dira-t-il plus tard. Il entre, il retient une place pour le plus prochain départ...

***

Visite de Rome. Sensations les plus contradictoires. Un après-midi, dans l'église de l'Ara Cœli, adossée au Capitole, il éprouve une émotion inexplicable et si vive qu'il chancelle et que son valet de pied doit le conduire au grand air du dehors pour le ranimer. Ensuite, il traverse le ghetto, et la vue de ses malheureux coreligionnaires opprimés dans les bas quartiers le transporte de rage. « J'aime mieux être du côté des persécutés que des persécuteurs », écrit-il à sa sœur en rentrant.

Quinze jours se passent. Une corvée lui reste à accomplir. Une visite qu'il a toujours différée à un certain baron de Bussières, ami et allié de sa famille, protestant récemment converti au catholicisme : la veille du départ il ira, à l'improviste, ne le trouvera vraisemblablement pas, déposera sa carte. Mais sa finesse est déjouée, le néophyte se trouve chez lui, le

reçoit, l'enveloppe, à la manière italienne qu'il a contractée depuis qu'il habite Rome, de mille amabilités, entame le sujet confessionnel au plus grand ennui d'Alphonse-Tobie, et pousse la familiarité — assez déplacée, juge l'Israélite, — jusqu'à lui faire présent d'une certaine médaille frappée à l'image de la Vierge. — « Mais je vous assure, Monsieur... » — « Si, Monsieur, prenez-la, il le faut. » Alphonse-Tobie finit par accepter le fait en plaisanterie, se laisse attacher la médaille au cou en pouffant de rire.

Mais le baron de Bussières ne s'arrête pas là et tendant un papier : « Voici, Monsieur, une prière que je vous demande de réciter une fois par jour. C'est le *Memorare* de saint Bernard. » — « Mais, Monsieur, dit l'Israélite, qui voit là une inconvenance, comment pouvez-vous... ? » — « Faites ce que je vous dis, copiez cette prière et rapportez-moi demain ce papier qui est un exemplaire unique. » Moitié riant, moitié furieux, mais voyant plutôt la scène sous un côté comique dont il tirera une page spirituelle dans ses Notes de voyages, Ratisbonne part emportant le papier.

Seconde visite le lendemain chez le

baron de Bussières, afin de lui rapporter le papier et de lui faire ses adieux. — « Car je pars demain », dit-il à Bussières. — « Non pas, cher ami, vous restez. » — « Par exemple! j'ai ma place sur le vaisseau qui doit me mettre à Malte. » — « Vous ne partez pas. Il y a, lundi, l'Office pontifical de la Chaire de Saint-Pierre, à la Basilique. Il faut que vous voyiez le Pape officier. » — « Peu m'importe le Pape. Je dois partir. » — « Vous devez rester. »

Comment se fit-il? Il demeura en effet. La chose est impossible à expliquer, mais il resta et il entendit tout l'Office à Saint-Pierre, de fort méchante humeur.

***

Tout est mystérieux ici. Et voici que, le temps que ce Juif flâne dans les musées, portant au cou, comme il eût porté un gris-gris, ce petit morceau d'or où se gravait l'image de la Vierge aux mains miséricordieuses, une autre figure bien émouvante de cette époque romantique surgit dans cette extraordinaire histoire.

C'est le temps où la diplomatie, les goûts intellectuels, la Renaissance catholique attirent à Rome l'aristocratie française. L'abbé de Ravignan, l'abbé Du-

panloup se mêlent fréquemment à cette société où rayonne le propre père de ce jeune homme malade dont le roman d'amour, l'élégance, la grâce, la noblesse et la sainteté nous enchantent encore après cent ans, l'ami de Montalembert et du pieux abbé Gerbet, Albert de la Ferronnays, mort déjà depuis six années, alors.

Ce comte Auguste de la Ferronnays, ambassadeur à Rome, va nous apparaître comme un fantôme dans le drame spirituel d'Alphonse Ratisbonne, puis il disparaîtra pour toujours.

Il était présent à l'Office pontifical de la Chaire de Saint-Pierre, où la musique palestrinienne le charma. A demi céleste, déjà, il ne remarqua pas Ratisbonne. Mais son ami Bussières, le soir même, lui en parlait : « Ce jeune Juif est des plus intéressants. Il faut qu'il devienne chrétien. Vous devez prier pour lui, mon cher. » — « Certainement, je prierai pour lui », dit avec un divin sourire le vieux diplomate. Et la conversation continue sur Ratisbonne.

Et le lendemain — on était au mardi 18 janvier 1842 — dès la première heure il se rendait, selon sa coutume, à la messe dans sa paroisse, la petite église bien

modeste de Sant Andrea delle Fratte. En rentrant, il disait à sa femme : « Ma chérie, j'ai, je crois, adressé à la Vierge ce matin plus de cent *Memorare* ! »

Il n'ajouta pas à quelle intention il avait ainsi prié. On a toujours pensé que ses supplications avaient concerné Alphonse Ratisbonne, duquel il avait montré la veille à Bussières une grande curiosité, paraît-il.

Le soir, à huit heures, on venait quérir le baron de Bussières. M. de la Ferronnays se mourait dans des vomissements de sang incoercibles.

Ils avaient pris soudainement. On l'avait couché. Encore chez lui un dernier geste passionné d'amour divin : il avait essayé de décrocher le crucifix qui pendait à son chevet et n'en étant pas capable, dans un effort ultime, il avait arraché le clou qui le fixait au mur et pu donner au Christ son dernier baiser. Bientôt, il n'était plus. Bussières trouva, en arrivant, ce vieil homme figé dans la Mort.



Le mercredi 19 janvier...

Les obsèques du marquis de la Ferronnays sont fixées au vendredi 21 jan-

vier. Il est décidé que le corps sera transporté, dès le jeudi soir à six heures, dans l'église de Sant Andrea delle Fratte. Bussières, malgré son chagrin, sort avec Ratisbonne. Devant la Scala Santa, il se découvre et prononce à mi-voix : « Je te salue, escalier sacré. Et je connais un Juif qui, avant peu, te montera à genoux. » C'est une phrase qui agace singulièrement son compagnon. Il éclate d'un rire que Bussières qualifiera, plus tard, de diabolique. Ils se séparent. Bussières a hâte de retourner au cercueil de son ami. Il ne cesse son imploration en faveur de Ratisbonne.

Le jeudi 20...

Ratisbonne devait rejoindre Bussières, puisque, malgré l'ennui qu'il éprouvait en sa compagnie, ils ne se quittaient plus! Mais Ratisbonne s'attarde au Café du *Bon Goût* sur la place d'Espagne où il a rencontré un camarade de Strasbourg, M. Edmond Hermann. Ils parlent des cancans de Paris, du recensement qui se faisait alors, de la politique française...

Bussières l'attend en vain, et se décide à prendre sa voiture pour l'aller chercher. Il le rencontre en chemin, le fait monter. « Je suis, dit-il, obligé de m'arrêter pour

une courte démarche à l'église Sant Andrea. Faites-moi la grâce de m'y accompagner. Cela durera un instant et nous nous promènerons ensuite. » Ratisbonne sourit encore une fois et se laisse faire. Ils entrent dans la petite église et la trouvent encombrée de charpentes de bois et de draperies funèbres. « Que se passe-t-il donc ? demande Ratisbonne. » — « Ce sont, dit Bussières, ressaisi par son chagrin, les préparatifs des obsèques de mon pauvre ami La Ferronnays dont la mort me laisse si affligé. Le service doit avoir lieu ici demain matin. »

Et c'est tout. Il s'éloigne du côté de la sacristie pour gagner le cloître attenant à l'église où il doit voir un prêtre. Il se retourne encore :

« Ne vous impatientez pas. J'en ai pour cinq minutes... »

***

Ce qui me reste à raconter est en même temps si bref et si grand, nous passons ici à un plan qui dépasse tellement l'ordre humain que l'artifice des mots devient impuissant à en reproduire l'éclat. Il n'est que de saisir directement les faits et de suivre le récit même qu'en fit le jeune homme quelques instants plus tard.

Morne, indifférent au style de cette église sans beauté où il se trouve absolument seul, il longe le bas-côté de droite, frôle la grille d'une chapelle latérale. Soudain, tout l'édifice s'évanouit à ses yeux ; il cesse de le voir ; rien ne subsiste, sinon, en face de lui, la chapelle symétrique du bas-côté gauche qui s'est brusquement illuminée d'une blancheur irradiante. Et au milieu se tient une femme admirable, grande, brillante, pleine de majesté et de douceur, pareille à la Vierge de la médaille qu'il porte au cou. Un irrésistible appel l'attire vers Elle. Une force telle qu'il n'en a jamais connue.

Comment, en un clin d'œil, est-il parvenu à ses pieds ? Nul ne l'a jamais su et lui le dernier, car la nef était encombrée de menuiseries, de draps mortuaires, de herses à cierges destinés au catafalque du lendemain. Aucun souvenir ne lui est demeuré de ce trajet impossible, accompli en un instant. Pourtant il est venu à Elle. Le voici devant l'ineffable présence. Elle bouge ; Elle s'incline ; Elle n'est pas figée comme une statue. Elle lui fait de la main signe de s'agenouiller et un autre signe exprimait, paraît-il, clairement cet ordre : « Ne résistez pas ! » Et comme il s'est prosterné dans une obé-

dience totale de son être bouleversé, la main semble dire : « C'est bien ainsi. »

Il est accablé. Il s'anéantit dans le respect, pose son front sur les dalles. Mais à chaque instant, crainte de perdre cette Beauté céleste, il relève la tête pour l'admirer encore. Hélas, chaque fois l'éclat est si insoutenable et la vénération qu'il ressent si poignante, surtout le sentiment du péché où il a vécu, dont il est encore tout imprégné est si terrifiant qu'il en est écrasé et n'ose lever les yeux vers cette Pureté. Il se permet seulement de contempler les mains bénies, et il y lit clairement — à ce qu'il a affirmé plus tard — l'expression du pardon et de la miséricorde.

De ce pardon, il se nourrit avidement, car le temps de ce tête-à-tête céleste, la difformité du péché (ce fut son expression) dont il a soudain conscience, lui inspire une honte et une horreur insupportables. Ses larmes coulent ; larmes de pudeur du pécheur devant Marie ; larmes du coupable qui se sent pardonné ; larmes d'une trop forte commotion humaine chez cet intellectuel qui, d'un seul coup — il l'a avoué — sans préparation, sans catéchisme, sans discussions, sans arguties, par une claire vue miraculeuse, vient de

connaître la magnificence de l'Église catholique.

Il pleure d'amour devant la Mère de Dieu. « J'ajouterai, dit-il encore, que mes larmes étaient accompagnées d'un sentiment de gratitude envers la Vierge Marie. Je pensais à mon frère (l'abbé Théodore Ratisbonne) avec une inexprimable joie. J'éprouvais une vive compassion à l'égard de ma famille plongée dans les ténèbres du Judaïsme et pour les hérétiques et pour les pécheurs... »

***

La Vierge n'a point parlé.

Bientôt la lueur éclatante s'éteint. Marie a disparu, la chapelle latérale reprend son aspect sombre avec, au fond, un tableau enfumé qui représente l'Ange gardant le jeune Israélite dont Ratisbonne porte le nom, Tobie.

Pas une statue, pas une image de la Vierge dans cette chapelle.

Le jeune homme est là, effondré devant la grille, ses mains écrasant les larmes sur ses joues. Bussières qui est sorti de la sacristie le cherche où il l'a laissé. Personne. Il fait le tour de la petite église, découvre cette masse noire devant la chapelle de Tobie et de l'Ange, l'interpelle,

voit se relever vers lui un visage baigné de pleurs. Il éprouve un petit choc pénible, croit à une crise nerveuse, relève son ami, l'entraîne vers la porte au grand air. Et Ratisbonne, sortant de son extase irradié d'allégresse, prononce seulement ces mots :

— « *Elle* ne m'a rien dit, mais j'ai tout compris! »

Ce tout, c'était le mystère ineffable du Messie promis, du Verbe fait homme et de l'humanité initiée à la vie divine par l'Église. Ce tout, c'était aussi le mystère de Marie, si suave et si beau sans doute quand il apparaît à une âme humaine dans une telle fulguration.

A ces mots, Bussières se rendit compte qu'il ne s'agissait pas d'épilepsie, mais que Dieu avait illuminé cette âme.

« Ce qui vient de m'arriver, ajouta au bout d'une minute le Voyant, ce n'est que devant un prêtre que je puis le raconter. Conduisez-moi près d'un prêtre. »

Et revoyant autour de lui les préparatifs des obsèques de la Ferronnays — alors que Bussières ne lui avait jamais confié (il l'a déclaré) combien il avait intéressé à son cas le cœur de ce grand Mort — Ratisbonne, spontanément, dit ces quelques mots puérils et inspirés :

« Comme ce Monsieur a prié pour moi! »

Effectivement, le fait parut à tous si évident qu'Alexandrine de la Ferronnays devait, quelques jours plus tard, offrir au néophyte le Crucifix d'or sur le visage duquel Auguste avait rendu son dernier soupir.

***

Un quart d'heure après l'Apparition où la Vierge de la Médaille Miraculeuse avait pris pour ce sceptique la réalité de son corps glorieux, Alphonse Ratisbonne, à genoux devant le P. de Villefort, dans le couvent des Jésuites romains, faisait le récit du miracle.

Le garçon mondain qui parlait ne donnait l'impression ni d'un halluciné, ni d'un naïf. Son rapport avait d'ailleurs la ferveur et la discrétion de son caractère. Il y disait le fait : la disposition et l'aspect des lieux ; l'illumination de la chapelle latérale ; la vision de cette femme grande et admirable, si douce, si majestueuse, à laquelle il ne donnait aucun nom, la décrivant seulement pareille à la Vierge de sa médaille. Et il disait ses mouvements, les signes de sa main.

Le P. de Villefort, au comble de l'émotion, lui proposa aussitôt d'entrer pour quelque temps dans la maison conventuelle

pour y recevoir l'instruction catholique. Puis il n'eut plus qu'une idée, retourner à l'église de Sant Andrea delle Fratte et s'y remettre en prière.

Vers six heures du soir, le corps d'Auguste de la Ferronnays y fut porté, escorté de ses amis. L'un d'eux, le comte Théobald Dalsch, psychologue, dilettante, écrivain, raconte qu'il aperçut en effet « un jeune homme d'une tournure élégante, d'une figure intéressante, qui priait prosterné contre la grille d'une chapelle latérale ». Le baron de Bussières dont Dalsch était l'ami, arrêta dans ce même instant, pour lui parler, un sacristain qui portait un cierge allumé, de telle sorte que la lueur en éclaira le visage de l'inconnu.

« Voici, disait Bussières au sacristain en lui désignant Ratisbonne, une personne qui désirerait passer la nuit auprès du corps de M. de la Ferronnays ; mais il est fatigué et je ne le permettrai pas. Je viendrai à 10 heures, ce soir, le relever de sa veillée. Enseignez-moi à quelle porte je devrai frapper pour pénétrer dans l'église à cette heure. »

C'est ainsi que le comte Dalsch, qui nous a laissé de la conversion de Ratisbonne un très précieux récit, connut le héros de son histoire. Il ajoute que, cet incident

fini, le mystérieux inconnu retomba dans sa prière qui devait se continuer une partie de la nuit au pied du cercueil d'Auguste de la Ferronnays.

***

Le 31 mai 1842, Ratisbonne qui vivait depuis lors dans une retraite ardente, au couvent des Jésuites, était baptisé et faisait sa première Communion ; le reste est assez connu pour n'avoir besoin que d'être rappelé rapidement. La jeune fiancée, Juive, très attachée à la religion de sa race, rompit les engagements du mariage. Alphonse entra chez les Jésuites.

Cette même année, l'abbé Théodore Ratisbonne, en mémoire de ces événements, fonda la Congrégation des Pères de Notre-Dame de Sion, vouée à la conversion des Juifs. Bientôt, Alphonse quittait la Compagnie de Jésus pour se joindre à la Société fondée par son frère. Il partit ensuite pour la Terre Sainte et y établit le nouvel Ordre. Il y mena la vie d'un ange et mourut à Jérusalem en 1884.

Sa tombe porte comme inscription son seul nom et ces mots :

« O Marie, Souvenez-vous de votre enfant,
Qui est la douce et glorieuse conquête
De votre amour. »

*
* *

La conversion d'Alphonse Ratisbonne eut, dans cette période florissante du règne de Louis-Philippe, un retentissement mondial. Dans toute la société française, à Rome d'abord, à Paris ensuite, en Alsace où vivait sa famille, en Allemagne où s'étendaient ses relations, il n'était bruit que de ce coup de grâce foudroyant qui rappelait la conversion de saint Paul lui-même, car il est bien vrai que le baron de Bussières ne ramassa pas sur les dalles de l'église Sant Andrea son ami moins pantelant que les compagnons de Saul leur chef de bande, sur le chemin de Damas. Rien ne disposait ce Juif à devenir catholique. Tout, au contraire, s'y opposait. Et il le fut en une minute pour passer ensuite quarante années dans la sainteté la plus fidèle à l'Église.

L'événement fit traînée de poudre. On demandait dans toute l'aristocratie : « Mais qu'y a-t-il eu au juste ? » Et les mieux informés répondaient : « C'est cette Médaille. » — « Quelle Médaille ? » — « La Médaille miraculeuse qui fait fureur depuis dix ans et qu'un ami l'avait forcé de porter à son cou. »

Effectivement, Ratisbonne, peu informé des choses du catholicisme, avait reconnu Marie, lors de la vision, à sa ressemblance avec la figure gracieuse de sa médaille : une femme merveilleuse exprimant de ses deux mains tendues la bonté et l'amour.

A Paris — et d'ailleurs dans tout l'Univers — cette médaille était fort connue. On dit que le roi la faisait porter à ses enfants et la portait lui-même. De 1832 à 1836, la maison Vachette de Paris en avait vendu deux millions deux cent mille en cuivre, en argent ou en or. Onze autres fabricants à Paris en vendaient ensemble autant. Lyon en fabriquait six millions. Au total au moins dix millions de médailles dans le monde entier.

Mais qui donc était l'inventeur de cette médaille ? Elle n'avait certainement pas obtenu un tel crédit gratuitement ; on pense bien que les nombreux miracles ou grâces extraordinaires avaient acheté d'avance une telle diffusion et une si ferme confiance.

Vers la même époque, un prêtre lança la médaille dite « de Consolation », où l'on voyait le Sauveur montrant ses plaies, et qui devait apporter le secours dans les temps difficiles d'alors — car où est l'époque

humaine qui ne se soit pas dite troublée ? — Elle fit fiasco, et aujourd'hui on l'a complètement oubliée, alors que la Médaille miraculeuse est entre les mains de tous les gens pieux.

Mais, en 1842, lorsque vous posiez la question sur le point de son origine, il vous était répondu que la Vierge était apparue sous cette forme d'indulgence et de bonté à une jeune religieuse, Fille de la Charité, à qui elle avait ordonné de faire frapper cette médaille. Mais nul, sauf son confesseur, ne savait qui était cette religieuse. Tous les détails du message de Marie lors de l'Apparition se trouvaient aux mains de ce prêtre réputé, mais la messagère demeurait anonyme. Le récit scrupuleux des visions, écrit par la Voyante, fut publié par lui, mais elle-même restait dans un profond mystère.

Lorsque la conversion de Ratisbonne fit frémir d'émotion le monde catholique, le grand secret qui planait sur l'Intermédiaire de Marie irrita les curiosités. Rome, qui n'avait pas encore officiellement consacré la Médaille miraculeuse, autorisée seulement par l'Ordinaire, c'est-à-dire l'Archevêque de Paris et beaucoup d'autres prélats, Rome fit sur cette conversion retentissante un procès rigoureux. Le

fait de la médaille y fut forcément porté. Ce fut la première manifestation officielle du Saint-Siège en faveur de cette dévotion, que l'on glorifia [1]. Mais le pape Grégoire XVI, non plus que l'Archevêque de Paris, Mgr de Quélen, n'obtint de connaître la Voyante. Le Directeur de celle-ci, lié par le secret de la confession, se déclara empêché par sa conscience chaque fois qu'on lui demanda de nommer cette Religieuse.

Alphonse Ratisbonne lui-même, étant à Paris, mit tout en œuvre pour approcher cette autre âme qui avait vu Marie. Ce fut en vain.

Ainsi donc le peuple chrétien, parcouru tout entier comme d'une lame de fond, par cette recrudescence d'amour pour Marie, ébloui de la radieuse miséricorde dans laquelle la Vierge avait daigné se faire voir à une religieuse inconnue, s'épuisait-il en suppositions sur cette religieuse. Les Sœurs de Saint-Vincent de Paul elles-mêmes, parfois s'entre-regardaient l'une l'autre sous la grande cornette. Est-ce celle-ci ? Serait-ce celle-là ? Plus d'une qui montrait une vive ferveur,

---

1. R. P. Misermont C. M., *L'âme de la Bienheureuse Catherine Labouré*, p. 241.

une dévotion ardente envers la Mère de Dieu, fut présumée la Voyante.

Et pendant ce temps, insoupçonnée, secrète, une religieuse vieillissait dans l'ombre, qui enfermait dans son cœur le souvenir de la visite céleste. Elle s'était longuement entretenue avec l'Apparition. Marie lui avait dévoilé, sur bien des points, l'avenir qui, en se déroulant, confirmait la vérité des prédictions (jusqu'à la mort de Mgr Affre, quarante ans plus tard). La lumineuse figure était allée et venue devant elle « dans un frou-frou de robe de soie ». Elle s'était assise dans un fauteuil de chœur, à la chapelle de la rue du Bac et l'humble Voyante avait posé les mains sur ses genoux. Elle était revenue plusieurs fois représenter à ses yeux le modèle initial de la médaille, entourée comme d'une guirlande par l'invocation encore inédite : « O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous. » Tant de souvenirs sacrés devaient embaumer sa vie, la porter dans une allégresse incomparable, répandre sur elle un éclat.

Eh bien, le plus grand miracle, sans doute, c'est-à-dire le fait le plus en opposition avec les lois psychologiques de la nature humaine, c'est qu'une femme mêlée

à une si divine aventure, qui en a été l'héroïne, vers qui le Ciel, un temps, a convergé tous ses regards, élevée entre toutes, chargée d'une mission si glorieuse, dont les yeux de chair, enfin, ont vu le surnaturel, se soit toujours tue et que le secret sublime ne soit jamais sorti de son cœur.

Cela est un fait surhumain.

Six mois avant sa mort, cette religieuse, empêchée de voir son confesseur, reçut de la Voix intérieure qui la dirigeait, l'autorisation et sans doute l'ordre de parler à sa supérieure.

Celle-ci, qui se doutait un peu que sous ces traits de vieille paysanne se cachait la Religieuse élue, connut une indicible émotion, et cette scène où on lui rapporta tout, fut aussi pathétique que l'on peut l'imaginer.

Mais ce ne fut qu'à la mort de la Voyante que le monde connut le mystère et qu'il s'agissait de la pauvre servante des vieillards de Reuilly, ma Sœur Catherine Labouré, paysanne de France, morte doucement à 70 ans, le 31 décembre 1876.

C'est de cette figure singulièrement belle que je voudrais essayer de montrer, dans ce petit livre, l'extraordinaire lumière en soulevant avec bien des peines sa lourde chape d'humilité.

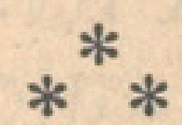
PREMIÈRE PARTIE

En 1828, existait à Paris, dans un quartier populeux, un petit restaurant qui avait affermé la nourriture des équipes d'ouvriers pour un grand entrepreneur. Grosse affluence de maçons, de charpentiers et de peintres qui se tassaient aux tables d'une salle peu éclairée, dans l'odeur du vin, la fumée des pipes, le relent des sauces à l'oignon, tandis que les propos des gais compagnons parisiens partaient de tous les côtés, saluant la servante.

Vers octobre ou novembre de cette année-là, les joyeux habitués de ce que le peuple appellerait aujourd'hui un « bistro » virent apparaître une nouvelle venue qui les sidéra. C'était une assez grande jeune fille de vingt-deux ans, au visage allongé et parfaitement construit, aux beaux yeux bleus, aux cheveux châtains, qui se mêlait du service et passait de table

en table en rougissant, mais sévère, distante, absente, sans qu'aucun mot lancé par les farceurs pût déclore ses lèvres minces et obstinément serrées. Elle semblait au supplice dans cette salle si libre où l'on ne se privait pas de louer sa fraîche jeunesse.

Mais l'ouvrier parisien ne manque ni de délicatesse, ni de tact. Il a vite fait de reconnaître l'essence de certaines jeunes filles qui lui deviennent sacrées. On dut savoir bientôt, d'ailleurs, que celle-ci était la jeune sœur du patron Charles Labouré et qu'elle arrivait de sa campagne bourguignonne. Elle imposait le respect. On mit une sourdine aux compliments, aux plaisanteries. Mais la salle n'en devint pas pour si peu un parloir de couvent. Et la pudique paysanne, celle que les ouvriers interpellaient sous le nom de Mamzelle Zoé, continua d'être martyrisée dans ce milieu.



Si l'on avait dit pourquoi elle était ici et quel soleil intérieur se cachait derrière ce visage hermétique, les clients de Charles Labouré n'en auraient pas cru leurs oreilles.

En vérité, c'est que déjà cette fille n'était plus de ce monde, qu'une grâce innée depuis l'enfance l'avait élevée jusqu'à Dieu — car il n'apparaît pas que l'influence d'aucun directeur de conscience l'eût formée jusqu'à cet âge à la vie surnaturelle.

Toute petite fille, directement, la présence de Dieu l'avait envahie et je crois que la seule explication de cette âme murée dans le silence tient dans ces mots.

A l'âge de sa première communion, elle était déjà, bien qu'ignorante et fruste, du petit nombre des Bien-Aimés, de ces êtres arrachés malgré eux à l'univers sensible, de ces initiés qui, auprès de nous, vivent sous le régime d'une autre lumière, qui mangent notre pain et respirent notre air, mais ne nous appartiennent qu'apparemment, car le visage de leur âme est tourné vers un horizon que notre œil n'atteint pas.

Ces élus sont les Mystiques.

Certains, comme sainte Thérèse d'Avila, saint Jean de la Croix, Sœur Marie de l'Incarnation, même sainte Thérèse de Lisieux, doués des plus beaux talents humains ou capables de faire de leur cas une critique en même temps inspirée et discutée et d'en rendre témoignage dans

le monde, afin que l'esprit des hommes soit averti de cette vie surnaturelle, se sont exprimés dans des livres célèbres. Mais pour ces Seigneurs de la Mystique que leurs dons d'intelligence humaine nous ont révélés, quelle masse anonyme d'êtres, d'âmes dites simples, dans les couvents, dans le sacerdoce, dans le monde, dans le peuple dont personne ne soupçonnera jamais qu'ils furent de grands Initiés à la connaissance du Dieu qui a dit : « J'ai caché mes secrets aux Superbes ; je les ai révélés aux petits ! »

Dépourvus des moyens de s'extérioriser, indifférents à l'éloge des hommes, méprisant d'ailleurs leur personne, persuadés de leur indigence, sans éclat, sans attraits ni moyens de séduction, ils passent inaperçus et l'on ignorera toujours la richesse infinie de ces familiers de l'Éternel.

Combien le Moyen Age, les âges de Foi en ont-ils produits ! Notre âge en compte plus que nous ne croyons. Ma Sœur Labouré fut l'un de ces êtres choisis, obscurs aux yeux des hommes, lumineux aux yeux de Dieu, et dont nous ne pouvons même que pressentir la clarté tant ils négligent de se montrer à tous sous ce jour inconcevable.

Chose étrange, c'est plutôt à sa vie d'enfant, à son adolescence qu'il faut demander quelques reflets de cette lumière intérieure qui nous échappera presque totalement par la suite au long de sa vie religieuse et que révélera un jour seulement la fulgurante annonce de ses visions.

***

Une belle ferme en Bourgogne, assise sur un plateau qu'une colline porte au-dessus de la plaine. Au loin, on aperçoit la région où s'élève Semur. Horizon immense, panorama vallonné. Dans la plaine, Moutiers-Saint-Jean avec son abbaye.

Les Labouré sont propriétaires de ce joli bien, au pays de Fain-les-Moutiers. Dix enfants vivants. L'aîné a douze ans lorsque la neuvième, Catherine, vient au monde, le vendredi 2 mai 1806. Rien d'extraordinaire ne marque sa naissance. Elle fait ses premiers pas dans une cour de ferme spacieuse, encadrée de communs, flanquée et ennoblie de la tour carrée d'un élégant colombier qui confère un certain style aux bâtiments de cette ferme.

Catherine sort des limbes, lentement.

Deux autres enfants naissent encore,

Marie-Antoinette, appelée ainsi sans doute en mémoire de la pauvre reine martyre, et Auguste.

Catherine a neuf ans, en 1815, quand meurt sa mère, femme, dit-on, très pieuse, qui déjà, c'est une certitude, lui a inspiré le goût des choses célestes. Dans ce temps où l'on manquait de prêtres, l'église de Fain n'avait qu'un desservant de fortune, un bon moine, appartenant jadis au monastère de Moutiers-Saint-Jean, évacué pendant la Terreur. C'était le Père Mamer, celui qui baptisa l'enfant. Mais il avait d'autres paroisses à desservir et des obligations sacerdotales plus pressantes que de former à la piété une petite fille déjà aux mains d'une bonne chrétienne. Ce fut donc par l'entremise de sa mère que Catherine connut son Dieu.

Nous ne pouvons passer sans accorder une particulière attention à cette Louise-Madeleine Gontard, disparue à quarante-deux ans, épuisée par dix-sept maternités. C'était une personne d'une origine distinguée. Alliée à la noblesse du pays, elle était institutrice à Senailly, lorsque Pierre Labouré l'épousa. Elle laissait en ce monde sept garçons et trois filles dont elle avait modelé la conscience selon la loi chrétienne et le cœur selon celle de l'hon-

neur humain. Ce fut une belle famille française dont les descendants se retrouvent encore aujourd'hui dans cet esprit de dignité qui est notre fond national. Cette aïeule commune, morte si jeune, doit continuer d'être leur fierté.

Son mari, d'une nature évidemment plus rude, qui avait, avant la Révolution, commencé les études ecclésiastiques, renonça assez tôt au sacerdoce pour devenir cultivateur. La mort de sa femme, la bonne et intelligente fermière, la parfaite mère de famille, la compagne unie, le laissa désemparé. Son fils aîné, Hubert, engagé à dix-sept ans, était aux armées ; Jacques, employé de commerce à Paris, Charles y apprenait son futur métier de restaurateur et Antoine celui de pharmacien. Joseph et Pierre devaient se trouver dans quelque école. Restaient à la maison Marie-Louise, âgée de vingt ans, qui avait reçu chez son oncle, le commandant, à Langres, une excellente éducation ; Catherine et Marie-Antoinette, dite Tonine, enfin le petit Auguste qui n'avait que six ans, enfant très délicat.

Mme Labouré avait, pour l'aider dans le soin des enfants, une gouvernante dévouée qui demeura dans ce foyer dévasté, et qui mérita, dit-on, que les plus

jeunes lui donnassent alors le nom de « maman ». Marie-Louise, avec cette auxiliaire, dirigea la ferme.

C'est peut-être ici que se place un grave accident arrivé au petit Auguste. Un jour qu'on le conduisait en voiture à Senailly, à la maison maternelle qui était demeurée la maison de vacances, il tomba et se blessa si grièvement qu'il devait porter toute sa vie les suites de cette chute. Il lui fallait, dès lors, des soins continuels et la gouvernante ne le quitta plus.

Fut-ce la raison pour laquelle Pierre Labouré décida de se séparer de ses deux petites filles, Catherine et Tonine ? Trouvait-il qu'elles n'étaient plus assez surveillées. Ou bien sa sœur Marguerite, Mme Jeannot, mariée à Saint-Rémy, non loin de Fain, s'apitoya-t-elle sur les petites orphelines et fit-elle spontanément à son frère l'offre de les prendre pour les réunir à ses quatre fillettes ? On ne le sait plus. Mais les deux années 1816-1817, Catherine et Tonine les passèrent à Saint-Rémy dans la maison de l'oncle qui était vinaigrier, au bord de la rivière, dans ce petit pays bourguignon de Saint-Rémy. Les petiotes, qui arrivaient en surnombre dans cette famille, furent

aimées et choyées des quatre cousines, et quand celles-ci furent devenues grandes elles déclaraient avoir conservé de Catherine le souvenir d'une enfant idéale.

Mais la tante Marguerite ne se préoccupa nullement de les envoyer à l'école.

Il faut relever ici un fait très remarquable. Voilà une petite fille dont les neuf frères et sœurs reçurent une instruction assez poussée. Marie-Louise donne même, dans les lettres que nous avons d'elle, l'impression d'une personne cultivée et Hubert, qui devint Garde du Corps sous Charles X, fut un brillant officier. Pour Catherine, on n'a jamais vu qu'il soit question de l'envoyer à l'école, pas plus à Fain lorsqu'elle y revint après deux ans, que chez sa tante à Saint-Rémy.

Il n'y avait, à Fain, qu'une école de garçons. Les petites filles suivaient les classes des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, à Moutiers-Saint-Jean, dans la plaine. Jamais Catherine ni Tonine n'y ont mis les pieds.

Il est présumable que Mme Labouré avait donné à ces deux enfants quelques connaissances élémentaires. Tonine dut plus tard apprendre à lire près de son père. Catherine en resta là.

Elle demeura illettrée.

Passait-elle pour incapable d'études? Mais il fallait essayer de l'instruire avant de décider de son ignorance! Au surplus, si elle a été toute sa vie mystérieusement silencieuse, si elle n'a jamais brillé, le peu de mots qui sont tombés de ses lèvres scellées ont toujours été remarquablement avisés et défendent de présumer chez elle un manque d'intelligence, loin de là! Un jour, après qu'au couvent on lui aura appris à lire et à tenir plus ou moins bien une plume, nous verrons d'elle des écrits à l'orthographe il est vrai illisible, mais rédigés à la perfection, dans une concision et une plénitude singulières. Elle va, au cours de cette étude, se développer devant nous comme une femme de « bonne tête », ainsi qu'on disait autrefois, remplissant à l'admiration de tous les moindres offices dont elle était chargée et nous sentirons sans cesse sa ferme pensée. Mais il est vraisemblable aussi qu'elle donnait le change, qu'involontairement elle trompait son monde, qu'elle avait le goût du mépris et se laissait volontiers passer pour sotte.

Il est aussi une autre présomption plus délicate à fonder, puisqu'elle a trait aux desseins de Dieu sur cette âme et que dans cet ordre les conjectures doivent

se faire discrètement. C'est qu'il importait peut-être que la Messagère de Marie apparût dépourvue de toutes les armes que la culture de l'esprit donne à l'imagination et auxquelles les sceptiques eussent pu attribuer la conception et comme la fabrication toute intellectuelle des visions ; tandis que ce cerveau vierge, net de la moindre image préalable, donnait les gages d'une réceptivité objective.

Tout se passe en effet comme si un empêchement mystérieux, qui nous demeure incompréhensible, avait privé l'enfance de Catherine de tout enseignement.

Elle est la seule illettrée sur dix enfants.

***

Après deux ans, Pierre Labouré rappela près de lui ses petites filles. Catherine atteignait sa douzième année. C'est l'âge où, à la campagne, un enfant commence à travailler. Or, à la maison, un vide douloureux se préparait qui inquiétait le maître de la ferme. Sa grande fille Marie-Louise allait entrer chez les Sœurs de Saint-Vincent de Paul. Avec une servante et Catherine, on tâcherait de la

remplacer. Celle-ci s'occuperait du poulailler, du colombier, de la maison. Tonine aiderait au besoin.

Nous voyons assez bien le retour joyeux de Catherine à la ferme paternelle, surtout quand on nous la montre décidée déjà comme une femme, envisageant le domaine dont elle s'empare à cette minute invisiblement, et disant au père, en lui désignant d'un mouvement de tête la petite Tonine, ce mot qui nous a été conservé :

— « A nous deux, nous pouvons très bien faire marcher la maison. »

Et la brave petite fera comme elle a dit, levée avec la servante, le matin elle trempera la soupe pour le père et les ouvriers de la ferme, tiendra les lits et les chambres avec un soin méticuleux, surveillera Tonine, raccommodera robes et linge, aura l'œil au buffet, à l'armoire, aux vêtements ; servira son père à table, ira l'été lui porter, ainsi qu'aux moissonneurs, leur repas dans les champs.

Mais derrière cette précocité de la petite maîtresse de maison, nous allons trouver des traits plus profonds et sous ces yeux bleus enfantins une flamme presque indiscernable.

Catherine possède déjà un secret qui

grandit et se développe en elle depuis que sa connaissance du Sauveur Jésus s'éclaire. Il n'est pas rare qu'un enfant ait une perception de la personne du Christ à laquelle les années n'ajouteront rien. L'illumination religieuse de certains enfants passe par-dessus la puérilité de leur raisonnement. Et c'est même un phénomène de psychologie assez remarquable que la conception que se font du Christ les grandes personnes, ne diffère pas sensiblement de celle qui les avait envahies à l'époque de leur formation religieuse. Pour Catherine Labouré, au moment de sa première Communion, il semble bien que son âme ait été déjà toute ravie par cette séduction sacrée du Dieu fait homme à laquelle si peu d'êtres sont totalement insensibles, même parmi les incroyants.

Ainsi cette petite âme dès lors a son mystère.

Fain-les-Moutiers, où les Labouré possèdent leur belle ferme, a bien une église. Mais le P. Mamer n'y vient dire la messe que le dimanche, après l'avoir célébrée dans une autre paroisse. L'après-midi dominical, c'est le maître d'école qui chante les Vêpres. Donc, pas même de

bénédiction du Saint-Sacrement. Voilà tout le secours religieux du pays. Heureusement qu'à deux ou trois kilomètres de la ferme, en bas, dans la plaine, on aperçoit l'église de Moutiers-Saint-Jean. C'est à cette paroisse que la petite Catherine reçoit les leçons du catéchisme. La route descend en pente douce la colline de Fain et sinue ensuite dans la plaine jusqu'au bourg. Sa tâche finie à la maison, le buffet rangé, les poules et les pigeons repus, Catherine s'achemine vers ce clocher qui domine l'agglomération de quelques fermes, l'Hospice des Filles de la Charité et le haut bâtiment de l'ancien moutier. Elle repasse en sa mémoire les questions et les réponses du catéchisme serinées par son père. L'air léger du pays fouette son front. Un jour va venir où elle recevra en elle le corps du Sauveur. Son petit cœur fond d'amour à cette pensée. Que la vie matérielle compte peu! Ces prés, ces moissons, ces richesses paysannes, quelles jouissances y trouve-t-on quand on a entrevu, n'eût-on que douze ans, l'amour de Jésus pour les hommes! Elle se hâte vers le clocher, ses jambes pressées l'entraînent sur la route.

— Me voici, mon Seigneur, je viens à vous.

« Elle était toute mystique », nous dit sa sœur cadette Tonine.

Car les deux petites sœurs ne se quittaient guère. A la maison, elles faisaient ensemble le ménage. Bien que Catherine fût d'une nature très secrète, entraînée par Tonine, une espiègle, elle devait bien bavarder quelque peu. Ce que nous savons de cette enfance de Catherine, nous le devons à cette jeune sœur, devenue plus tard Mme Meugniot, qui vécut en grande intimité avec l'enfant prédestinée.

Mais, en réalité, il s'agira plutôt de secrets surpris que de confidences véritables. Cette piété, que nous devinons dans l'âme enfantine de Catherine, s'enveloppe déjà d'un nuage. C'est à la dérobée que la servante l'apercevra un jour, juchée sur une chaise pour atteindre, au haut d'un meuble, la statue de la Vierge qui trônait dans la chambre de ses parents. Cette personne le raconta ensuite à Tonine : Catherine s'était emparée de la statue, la serrait dans ses petits bras, la couvrait de baisers : geste naturel d'une enfant privée de sa mère, soumise au régime viril de la seule éducation paternelle et qui cherche à se blottir contre un cœur féminin. Geste surnaturel aussi

d'une petite fille inculte dont la vision intérieure a déjà envisagé la mère de Jésus, maternelle aux pauvres hommes. Ce n'est pas une vaine figure qu'elle embrasse. Ses yeux mystiques ont discerné tout l'ineffable de Marie.

La servante fut-elle discrète ? S'est-elle retirée sur la pointe des pieds afin de ne pas effaroucher l'ombrageuse Catherine ? Nous le souhaitons pour la pudeur de l'enfant qui cachait déjà si soigneusement à tous son ardeur spirituelle et qui, de se voir découverte par cette domestique en pleine effusion religieuse, aurait été affreusement blessée en sa délicatesse.

En tout cas, désormais, ce ne sera qu'à de rares indices si nous découvrons la vraie vie, cette vie intérieure qui la dévorait. Elle ne parlera pas. Elle n'écrira pas — sinon un jour, par ordre — elle ne livrera rien de son amour secret. Le monde où elle vit ne sera pas celui qu'il semble. C'est par bribes qu'il va falloir arracher à cette petite fille si appliquée à ses devoirs matériels, la substance céleste de l'élément où baigne son âme.

Avec le plus grand respect nous recueillerons ces indices précis, bases subtiles mais indiscutables pour notre connaissance de la vie intérieure chez Catherine enfant.

*
* *

Voici arrivé le jour de la première Communion. Cloches carillonnantes dans la plaine. Cierges brasillant dans l'église. Cantiques. Catherine au milieu de cette allégresse extérieure touche au moment de recevoir en elle son Seigneur. Que va-t-il se passer de prodigieux qui désigne l'enfant élue ? Rien, diront, un siècle plus tard, les membres de sa famille au procès de Béatification. Aucun miracle. Aucune manifestation.

D'ailleurs, qui se doute que la fille de Maître Labouré, cette enfant à la physionomie hermétique, a, ce matin, totalement échappé à la terre pour se perdre en son Dieu ? Personne, assurément. Cependant, ses petites compagnes ont remarqué que tout lien de communication était coupé entre Catherine et elles tant celle-ci semblait absorbée par le Tabernacle. Ce jour-là, deux yeux dardaient sur elle leur curiosité d'enfant plus petite ; c'étaient ceux de Tonine.

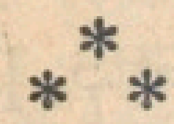
Soixante ans plus tard, la fille de Tonine, Mme Duhamel, écrira : « Elle édifia toutes ses compagnes par sa ferveur. »

Quelques jours plus tard, Catherine confiait à Tonine :

— Moi aussi j'entrerai au Couvent, comme Marie-Louise.

Voilà toute notre information sur la première Communion de Catherine. C'est très peu, mais il nous suffit ainsi. La chère petite fille si sage, si raisonnable, si parfaite, nous apparaît comme elle fut certainement ce jour-là : peu communicative ; ne révélant rien des grâces qui ruisselaient en elle ; ne manifestant que par un recul à peine visible hors de la vie terrestre la fuite de tout son être vers le surnaturel, dans le moment même qu'elle célébrait en secret ses fiançailles spirituelles avec l'Agneau.

Elle était bien toute mystique. Tonine ne s'est pas trompée.



Il ne se pouvait que le pays n'eût les yeux sur ces deux petites filles sans mère qui tenaient si étonnamment, pour leur âge, leur rôle dans cette grande ferme. On ne distinguait guère alors entre Catherine et Tonine, l'une marchant dans le sillage de l'autre. « Cette vie intime et laborieuse faisait l'admiration de tous. On les citait dans le pays comme des modèles », dépose, au procès, Mme Duha-

mel, et elle ajoute : « Ma mère disait : Cela était vrai pour Catherine, mais non pour moi qui étais un peu gamine. »

Et puis ce ne sont pas seulement cette intelligence domestique, cette bonne tenue de la maison que les habitants de Fain observent chez Catherine. Si scrupuleuse qu'elle soit à dissimuler farouchement ses délices spirituelles, il est une chose qu'elle ne pourra jamais défendre contre les regards émerveillés des yeux qui l'entourent ; c'est la profondeur où sombre son être dès qu'elle se met en prière devant la Sainte Eucharistie. A ce moment, elle n'est plus même en état de se dérober aux curiosités. La prière de Catherine Labouré a toujours un caractère de sublimité qui a frappé les témoins. C'était son attitude : ce corps se tenait droit, immobile, les yeux fixés sur le Tabernacle. C'était l'expression de son visage tiré tout entier vers son Dieu. C'étaient encore d'autres signes sans doute inexprimables et qu'on ne pourrait peindre, même les eût-on vus et qui ont toujours arraché à ceux qui les contemplèrent ce même cri : « Quelle piété ! Quelle ferveur ! »

Ce murmure qu'elle soulevait, Catherine ne le soupçonnait guère...

***

Toujours, d'après Tonine :

Elle fut une enfant d'une délicieuse innocence. Le mal, l'impureté, elle les ignorait simplement. Une totale naïveté. Elle habitait parmi les Anges, invisiblement.

Visiblement, elle nous apparaît parfois comme dans une légende, environnée d'une nuée d'oiseaux selon l'ordre poétique où se déroulera sa vie. Catherine aura toujours, en effet, ce goût des bêtes emplumées qui a marqué beaucoup d'âmes offusquées des vulgarités de la terre, et si nous ne la voyons pas, comme saint François d'Assise, prêchant aux hirondelles, nous pouvons la contempler tous les jours de son enfance et de son adolescence, au pied du joli colombier qui s'élève au fond de la cour de ferme et dont s'échappent des centaines de pigeons tournoyant dans un immense claquement d'ailes autour de leur petite charmeuse. Il y en avait, paraît-il, jusqu'à sept ou huit cents à la fois dans cette tour. Catherine à treize ans, à quatorze ans, ne connaissait pas d'autre jeu que de venir chaque jour leur apporter leur grain. Et c'est alors que de toutes les niches, se

précipitant vers elle, ils lui composaient, dans un nuage blanc, gris ou irisé, une sorte d'apothéose qui lui arrachait des cris et des rires.

Tonine qui, dans la cour, contemplait le spectacle, nous dit que « c'était charmant ».

***

En dehors de ces jeux où Catherine, assaillie par les douces bêtes qui l'aimaient, défendait ses cheveux, ses bras, ses épaules contre leurs pattes de corail rose, elle avait encore des distractions quand on allait à la maison de Senailly passer quelques jours : ou bien lorsqu'on l'invitait aux fêtes patronales des bourgs voisins. A Cormorin, par exemple, où les Labouré avaient de la famille, on a retrouvé d'elle, en 1896, chez une très vieille dame qui, à l'époque dont je parle, était une toute petite fille, quelques reflets légers laissés par le passage de Catherine à ces fêtes rurales.

Tout commençait le matin par une messe solennelle à l'église et le souvenir est demeuré d'une fillette à genoux, immobile devant l'autel (toujours l'attitude extatique), droite, détachée de tout ce

qui se passait dans l'assistance, recueillie, « priant comme un ange », disait cette bonne vieille.

L'heure du divertissement venue, elle s'en allait sur la place avec Tonine et sans doute le petit Auguste que la gouvernante roulait en voiture, s'amuser en compagnie de ses cousines et des autres filles. C'était le caquetage habituel en pareil cas. On sent que Catherine les étonnait par sa sagesse, son sérieux et que les autres enfants se moquaient d'elle, car la vieille dame a dit ceci : « Elle demeurait aimable, même quand on la taquinait. » Le tableau se voit assez bien de ces péronnelles à la cervelle d'oiseaux incompréhensives devant les absences de l'enfant prédestinée et riant, faute d'en concevoir la grandeur, à ce désintéressement de la vie extérieure que Catherine pratiquait sans cesse.

Il en sera ainsi sous une forme différente, jusqu'au bout de son existence.



On constate néanmoins que si le rôle de Catherine était assez dur à la maison, son enfance n'apparaît pas triste.

Son rôle était dur parce que Pierre

Labouré semble un homme assez sévère ; un père à la mode d'autrefois dont la fonction consistait d'abord à réprimander et la dignité, à inspirer la crainte.

Dans un de leurs témoignages recueillis, les fils Labouré ont avoué cette sévérité et ils donnaient comme digne de remarque et comme preuve des perfections de Catherine, que leur père ne la grondât pas souvent. L'attestation donne à penser qu'elle devait recevoir quelquefois des reproches.

Il ne faudrait pas croire non plus qu'elle fût née sans défauts.

Ne pas se laisser prendre à cette impassibilité apparente, née de sa répugnance à dévoiler ses sentiments intimes. Elle les a toujours jalousement cachés. Les mouvements de son âme n'en étaient pas moins vifs. Depuis son enfance jusqu'à sa vieillesse, ses ripostes lestes l'ont souvent trahie. Elle s'emportait vite et l'on s'apercevait alors, à la lueur de cet éclair aussitôt éteint, que derrière cet aspect fermé, paisible, presque indifférent, en secret elle bouillait.

Au surplus, rappelons-nous qu'à douze ans, devenue maîtresse de maison, chargée d'initiatives, de responsabilités, donnant des ordres, surveillant le travail des mercenaires, elle devait avoir, de cette ano-

malie, tiré le goût de l'autorité, une volonté de fer. Une femme faite, investie soudain d'un commandement, peut en voir les difficultés, les charges, les ennuis. Mais une petite fille assimile ce commandement ; il devient sa nature. Catherine montrera toute sa vie cette volonté de fer. Et elle la retournera contre elle-même, se dominant comme elle eût aimé dominer les autres.

Ces particularités de son enfance nous sont utiles à dégager si nous voulons comprendre la mystérieuse religieuse qu'elle va devenir.

Elles nous permettent aussi de supposer quelques légers heurts entre elle et Pierre Labouré, anodins comme ceux d'une petite fille et d'un père ; portant sur la soupe brûlée, ou les sabots mal décrottés. Plus tard, ce sera sur la vie mortifiée de Catherine. Le mot vif, Catherine l'eut certes plus d'une fois, mais aussitôt reprise par la crainte de déplaire à son Hôte Intérieur, elle se soumettait. Ce beau front volontaire, qu'elle eut jusqu'à la fin et que montre encore sa dernière photographie, se fermait sur ses secrets. Elle redevenait placide et illisible.

*
* *

Elle a treize ans. Elle a quatorze ans. Voici à peu près comment se passe sa journée :

Levée à l'aube, elle laisse la servante préparer la soupe matinale et plusieurs fois par semaine s'en va, dans le petit matin, vers Moutiers-Saint-Jean où les Sœurs de Saint-Vincent de Paul tiennent un hospice près de l'ancien Monastère. On y célèbre une messe vraisemblablement à cinq heures et demie ou à six heures. Sans préjudice pour ses besognes, Catherine peut y assister et, dans un temps où les laïques ne connaissaient guère la communion fréquente, y recevoir presque quotidiennement sa nourriture indispensable, l'Eucharistie. Des Filles de la Charité, très âgées, se sont souvenues de l'avoir remarquée dans leur chapelle. « On la voyait toujours agenouillée, dans l'attitude d'un ange. » C'est le même mot qui revient toujours sur toutes les lèvres. Qu'y a-t-il donc dans cette fille étrange, passant au premier abord pour commune et indifférente, que sa prière évoquât pour tout le monde une vision séraphique ?

Sa piété est vigoureuse, sans la moindre

mièvrerie. Elle l'incorpore fortement à sa conduite, heure par heure. Aussi, dès la messe, remonte-t-elle en hâte vers les devoirs de la maison. Et c'est devant le grand horizon de cette campagne sereine qu'elle achève son action de grâces. Elle passe rapide, illisible, rencontrant les gens de la terre qui vont aux champs. Ils lancent un bonjour à la fille de Maître Labouré. Tout le monde connaît sa bravoure au travail. « C'est ça qui fera une rude femme! » Les pères qui ont de grands garçons prennent un air songeur, s'attardent à la regarder. « Elle est économe. Elle aura un peu de bien. Pas causante. Mais une femme l'est toujours assez. » Et ils arrangent d'avance sa vie. Ils vont ainsi, la jaugeant sans se douter que c'est presque un ange du Ciel qu'ils ont croisé.

Le petit Auguste est fréquemment souffrant. On le tient au lit. Elle le dorlotte ; puis va aux poules, aux pigeons, revient à l'âtre pour cuisiner le dîner de midi. « Elle est très vive, ont dit ses frères, et s'applique pour que tout soit fait à la perfection. » Sa méthode est ceci : « Donner le temps nécessaire à chaque chose, comme si l'on n'avait à faire que celle-là. » Jamais de précipitation. Ce qui lui donne son air paisible, apathique

même. On dirait aisément qu'en travaillant elle ne pense à rien.

A rien!...

Quand le soleil arrive au milieu de sa course, si c'est l'été, elle s'en va à travers champs, panier au bras, sa frêle personne pliant sous le faix des livres de pain, du lard dans les pots, de la lourde cruche de vin qu'elle apporte là-bas à Pierre Labouré, et à ses ouvriers agricoles qui atteignaient, nous dit-il, le nombre de quatorze. Elle file entre les vignes, entre les foins coupés ou les faucheurs de blé, selon la saison. Puis, arrivée, elle distribue sa provende aux travailleurs qui se tirent à l'ombre d'un bosquet en épongeant leur front de brique cuite et en remerciant la Demoiselle.

Avec le laconisme campagnard, Pierre Labouré reçoit des mains de sa fille précieuse les provisions. Y aura-t-il assez de vin pour abreuver tout son petit empire de moissonneurs ? s'inquiète ce Bourguignon.

— S'il en manque, j'en apporterai d'autre, dit vivement Catherine.

Les alouettes ne montent plus dans le bleu, les abeilles et les guêpes s'arrêtent de bourdonner sous le soleil de feu ; car l'heure de la méridienne approche et pré-

cédant le somme des laboureurs, la nature s'assoupit. Mais dans ce silence, Catherine chemine sur l'herbe grillée. Et voilà que la cloche de Fain sonne trois coups. L'église de Moutiers-Saint-Jean y répond et le carillon des bonnes Sœurs de l'hospice, l'oreille de la fillette en perçoit aussi les trois notes de cristal. Alors dans ce recueillement de la nature harmonisé au sien, la jeune fille s'arrête un instant, solitaire, dans les champs d'où les travailleurs ont disparu, et son cœur lance à la Reine du Ciel qu'elle chérit si fort les trois saluts de l'*Angelus*.

« C'est surtout après sa première Communion, a dit Tonine, qu'elle a eu sa grande dévotion envers la Sainte Vierge. »

Ce moment est un de ceux où l'ardeur de foi cachée en cette fille taciturne semble flamber librement. Dieu seul la voit — et les Anges — et la bonne Mère à qui Catherine ne peut penser sans que son cœur ne batte. Je vous salue Marie! Je vous salue Marie!

« Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous. »

Déjà, des trois clochers lointains s'échappe la sonnerie joyeuse, presque triomphante, *Il* s'est fait chair, *Il* a coudoyé notre pauvre vie humaine. Alors, que

l'allégresse éclate, car il n'y a plus de sujets de larmes ; tout malheur pâlit, toute angoisse se desserre puisque l'Eternel est venu avec nous faire le pèlerinage...

Hâte-toi, Catherine ; reviens sur la terre. Tonine et Auguste ont faim et la servante t'attend pour servir la soupe.



La maison est reluisante ; les cuivres brillent, le vieux chêne des meubles est éclatant de reflets, Catherine a toujours la brosse à la main et, de concert avec Tonine, fait régner dans chaque pièce une méticuleuse propreté. « Toutes deux, écrit à ma Sœur Dufès Mme Duhamel, avaient une réputation de ménagères accomplies. »

Lorsque la vaisselle du dîner est rangée dans le buffet, les légumes préparés pour le souper, il faut retourner au poulailler relever les œufs, nourrir les poules, revenir aux pigeons. « Oh! ces vilaines bêtes qui me décoiffent! » dit en riant Catherine toujours heureuse de la nuée d'ailes qui s'abat sur sa tête et ses épaules — et elle pense : ne pas oublier les lapins! »

Vers les quatre heures, voilà un répit dans sa journée laborieuse. « N'ai-je

vraiment plus rien à faire ? » se demande la scrupuleuse enfant. Et comme tous ses scrupules interrogés finissent par répondre : non, elle confie la maison un instant à Tonine si c'est nécessaire, ou bien l'emmène avec elle.

Où se dirige-t-elle de ce pas toujours tranquille, ses minces lèvres serrées, ses grands yeux bleus impassibles comme si elle allait à quelque nouvelle tâche harassante ?

Elle va à Celui qui l'appelle sans cesse, l'axe de sa vie, l'explication de son énigme, la raison de ses silences, la lumière de son obscurité ; son Seigneur et son Dieu.

La vieille église, sans desservant, de Fain est toute proche de la ferme. C'est là qu'elle voudrait voler sans cesse. Remarquons-le, il n'y a derrière Catherine ni un père pieux qui la presse, ni un confesseur zélé qui l'inspire, ni des lectures mystiques pour l'embraser. Son grand Amour est une fleur puissante poussée sans qu'aucune main humaine en ait semé la graine. Elle était si jeune quand mourut sa mère que tout au plus peut-on prétendre que cette noble Louise-Madeleine Gontard a préparé le terrain dans ce jardin mystique.

Directement son Créateur lui parle.

C'est cette voix irrésistible qu'elle écoute quand vous la voyez comme une fille butée à ses besognes ménagères. C'est cette voix qui l'attire vers le silence, vers la campagne vide, vers l'église, vers tous les lieux où l'on se recueille.

Et alors elle accourt :

Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum.

Tonine aussi est pieuse. Tonine aussi est sage. Tonine est bonne ménagère. Tonine va fréquemment à l'église et récite son chapelet. Mais c'est cette grande force mystérieuse de Catherine qui emporte sa petite âme comme une feuille la tempête. Sans Catherine qu'eût été Tonine de plus qu'une charmante enfant ?

« Chaque jour après le travail, disent les documents, elle se rendait à l'église de Fain-les-Moutiers, et elle y conduisait sa sœur. »



L'église de Fain est un des plus anciens sanctuaires des campagnes françaises. A quelques pas de la propriété Labouré elle se tasse et s'enfonce un peu chaque jour dans la terre où elle est assise depuis des siècles. Il faut même descendre quel-

ques marches pour y entrer. A droite se trouve une chapelle où se plaçait, pour les offices, la famille de Catherine, la première du pays, il ne faut pas l'oublier. On l'appelle la chapelle des Labouré ou celle de la Vierge.

C'est là que Catherine va tomber à genoux sur les dalles et rester prosternée tout le temps de son loisir. Tonine nous raconte qu'elle ne voulut jamais aucun adoucissement à cette posture, ni petit banc, ni coussin, ni prie-Dieu. La jeune sœur trouvait peut-être le temps long, mais pour Catherine c'étaient les instants délicieux du colloque avec son Seigneur, le repos de sa fatigue, le rafraîchissement de sa soif. L'heure du travail sonnant, les deux fillettes rentraient enfin.

Ensuite venaient les apprêts du souper. Maître Labouré qui, jusqu'à 1815, avait été maire de Fain, devant s'occuper encore des affaires de la commune, rentrait tard quelquefois ; repartait après le repas les jours de réunion du Conseil municipal. A la veillée, Catherine raccommodait le linge de la maison pendant que son père commentait la lecture de la *Gazette de Paris*, l'impopularité de Louis XVIII, les gestes du Ministre Decazes, l'assassinat du Duc de Berry.

Le dimanche, les deux fillettes qui paraissent avoir été assez élégantes, se rendaient avec leur père à la grand-messe de la paroisse, coiffées de larges capotes, en robes à ramages que dépassait d'une main la haute broderie du pantalon blanc.

***

Un vendredi, Catherine, qui avait quatorze ans passés, dit à Tonine en revenant de la messe du bourg :

— Je ne mange pas ce matin.

— Tu es malade ?

— Non, mais c'est vendredi et je jeûne.

— Mais ce sont les grandes filles qui jeûnent. Tu n'as pas l'âge.

— N'importe. Je jeûnerai désormais le vendredi et le samedi.

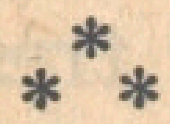
— Tu vas avoir très faim...

Cette fois, les lèvres étaient déjà cousues. Elles ne s'ouvrirent pas pour apaiser Tonine et nous ne saurons jamais comment cette idée de mortification naquit dans les desseins de cette enfant dont la véritable vie nous échappe. Le curé de Moutiers-Saint-Jean, auquel son usage était de se confesser, n'a certainement pas pris l'initiative de cette macé-

ration prématurée. Elle n'en a puisé l'inspiration dans aucun livre puisqu'elle ne sait pas lire. Peut-être le hasard d'un exemple dans quelque sermon l'a-t-il frappée.

Tout en elle est mystérieux...

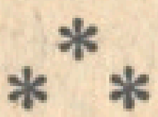
Maintenant, c'est une chose décidée. Elle va jeûner deux fois par semaine et n'en démordra plus. Cette petite laborieuse dans l'âge du gros appétit de l'adolescence, dont la faim est encore stimulée par le grand air, retranchera volontairement l'assouvissement du premier besoin physiologique lorsqu'il lui plaira : élévation d'une nature qui voudrait être tout esprit et méprise les exigences du corps ; divination des procédés de tous les grands mystiques pour approcher la vie des anges.



Vous diriez néanmoins une adolescente bien commune. Capable, sage et pieuse, oui, mais c'est tout. Personne, sauf cette souris de Tonine qui n'a rien laissé échapper de ce qui a pu paraître au-dehors, ne se doute de ces mortifications. Et encore ces mortifications sont-elles une des très rares révélations exté-

rieures de l'ardente vie spirituelle que cache cette silencieuse. Il nous faut additionner méticuleusement ces frêles indices, ces brindilles, témoins précaires d'une existence morale qui nous échappe, pour reconstituer tant bien que mal le foyer d'où ne surgissent que des étincelles.

Où sont les Saintes qui se sont racontées!



Cependant Tonine devient grande ; elle arrive à ses treize ans. C'est une intelligente petite fille, pleine de bon sens. Catherine l'effare. Ce travail incessant, ces jeûnes fréquents, cette messe matinale — six kilomètres à chaque fois, et à jeun — ces stations, dans une immobilité rigide, sur les dalles glacées vont exténuer sa grande sœur. Tonine est, comme nous, de la commune mesure. Ces écarts hors de la normale l'inquiètent, l'irritent même, comme ce qui dérange notre ordre habituel.

— Tu vas te rendre malade, dit-elle à sa sœur : Cesse ces jeûnes, je t'en prie!

— Laisse-moi tranquille! répond Catherine qui n'a jamais connu l'onction pieuse, la suavité des paroles, ce miel qui gobe les cœurs.

Tonine se fâche. Nos proches n'ont jamais la perception du sentiment qui guide nos bons avis. Ils n'y voient qu'une ingérence contrariante — et nous sommes blessés.

— Si tu ne veux pas m'écouter, j'irai tout raconter au père.

— Eh! bien, vas-y! nous est-il rapporté, que répondit exactement Catherine.

La petite sœur se crut autorisée de ce fait à trahir son aînée. Quand elle trouva seul le père Labouré, elle se hâta de divulguer ce gros secret.

— Vous ne savez pas, père? Catherine va se faire du mal. Figurez-vous que depuis quelque temps elle s'est mise à jeûner le vendredi et le samedi, chaque semaine. Fatiguée par son travail, elle n'y résistera pas. Et puis, d'abord, elle est trop petite pour jeûner, n'est-ce pas?

Le paysan, qui ne semble pas avoir été plus loquace que sa fille Catherine, reçut la dénonciation sans réagir apparemment. Il ne donna pas signe qu'il eût entendu Tonine. Un père, à cette époque, ne discutait pas avec un enfant. Il prit l'avertissement pour ce qu'il valait, le disséqua, le discuta dans son esprit.

C'était un homme profondément religieux qui avait, je l'ai dit, songé dans

sa jeunesse à se consacrer à Dieu. Mais on croit qu'il y avait renoncé même avant que la Révolution l'empêchât d'accomplir ses études théologiques, puisqu'il avait vingt-deux ans en 1789. Sa foi était demeurée solide. Cependant la vie terrestre parlait d'abord pour lui. Il dut songer qu'il avait déjà une fille au couvent et que la seconde prenait un chemin qui ressemblait singulièrement à celui de l'aînée. Sa Catherine devait, à juste titre, lui apparaître comme irremplaçable. D'autre part, c'est aller dans le même sens que la sagesse de l'Église que de défendre à une enfant mineure de s'exténuer en privations. Il fit ce que tout autre père eût fait. Cet homme sévère, après avoir réfléchi, s'adressa à la petite pénitente et lui demanda s'il était vrai qu'elle jeûnât le vendredi et le samedi.

— Oui, dit Catherine. C'est vrai.

— Je ne veux pas de cela, dit le père. Qui travaille doit manger! Ce sont des extravagances. Est-ce que je jeûne moi? Je ne suis pourtant pas un mauvais chrétien.

Les lèvres de Catherine se serrèrent plus étroitement que jamais. Elle attendit respectueusement que son père eût

fini sa diatribe et s'en retourna à ses balais.

Fut-elle troublée de ce désaveu paternel ? Avec Catherine l'on ne connaît jamais les réactions de l'âme tant elle les a soigneusement cachées. Plus tard, on la dira d'un caractère apathique[1]. Un être apathique, au sens absolu du mot, veut dire un être privé de sentiments et de passions. Savoir si ce jeune être fut insensible qui, spontanément, sans ordres ni avis des hommes, dans l'aube des jours gris d'hiver comme les matins d'été, s'en allait chercher ses nourritures célestes à trois kilomètres de sa ferme, et là s'absorbait en Dieu « comme un Ange ». Savoir si cette petite Labouré fut sans passion pour qui, de l'enfance à la vieillesse, l'idée fixe fut de servir son Seigneur et de se tirer de l'extérieur pour entendre au-dedans sa Parole dont elle était éprise. Mais, apparemment, en effet, pour ceux qui la coudoyaient chaque jour, elle devait paraître indolente. Et plus tard, jeune religieuse, son confesseur, M. Aladel, la crut telle.

On ignora donc si l'observation de son père qui désapprouvait ces macérations

1. M. Aladel au procès de l'Ordinaire en 1836.

la bouleversa. Cependant, ne nous y trompons pas ; elle était loin de ne pas ressentir la contradiction. Sous la cornette, quand elle sera réprimandée, méconnue, on la verra se précipiter à la chapelle pour supplier l'Amour de Dieu de calmer son agitation intérieure — dont nul ne s'est aperçu du reste.

Ce jour-là, à Fain, ne doutons pas qu'elle n'ait eu un grand choc. Que faire ? Cesser les jeûnes comme son père le désire ? Voilà une fille de quatorze ans, toujours parfaitement obéissante, jamais prise en faute à ce sujet, dont le penchant est de renoncer à sa volonté propre. Normalement, il semble qu'elle va céder.

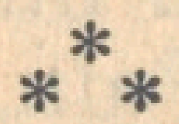
Eh ! bien, les dépositions de ma Sœur Mulard, au procès apostolique en 1907, nous répondent :

« Elle était très portée aux mortifications et elle ajoutait à ses rudes travaux un jeûne rigoureux le vendredi et le samedi. Ce fut d'abord à l'insu de son père et ensuite, malgré ses observations. »

En entendant cette déposition, le sous-Promoteur de la Foi interrompit le témoin : « Quel âge avait la Vénérable quand son père lui en fit l'observation ?... et ces observations étaient-elles de simples conseils ou des défenses formelles ? »

Le témoin répondit :

— « Je ne sais qu'une chose, c'est que la Vénérable a commencé à jeûner vers l'âge de quatorze ans. Quant à la portée des observations de son père, je crois me rappeler qu'il n'avait donné que des conseils et pas de défense[1]. »



Donc, elle continua.

Il est permis de croire que sa familiarité avec Dieu, qui est montée bien plus haut qu'on ne s'en douta autour d'elle, lui donnait des lumières et des ordres. Il y a des saints chez qui l'inspiration se fait objective, presque sensible. Elle avait dû ainsi jeûner par ordre — et non par une lubie d'enfant exaltée. Après la désapprobation de son père, dans le procès qui se fit en elle, si Catherine a passé outre aux observations de M. Labouré, c'est que Dieu avait parlé.

Nous verrons plus loin qu'elle recevait de « la conversation intérieure », comme l'Auteur de *l'Imitation* nomme les entretiens de l'Ame avec Dieu, des ordres directs.

---

1. Cité par C. MISERMONT C. M., dans *L'âme de la Bienheureuse Catherine Labouré*.

***

Le père paraît ne s'être plus occupé de ces jeûnes. Tonine voyant qu'ils n'altéraient en rien la santé de sa sœur s'interdit de les dénoncer de nouveau. Et l'abstinence fit dès lors partie inhérente de la vie de Catherine.

Elle était même si bien portante qu'à seize ans, soit que la personne qui la servait fût fatiguée, soit qu'elle eût cessé de vivre ou de plaire, Catherine déclara à Tonine qu'elles n'avaient plus besoin de domestiques et que leurs jeunes bras de demoiselles suffiraient à l'ouvrage.

A partir de 1822, nous voyons les deux charmantes sœurs si unies revendiquer les plus durs travaux de la maison. Il est bien entendu que si Catherine s'impose le plus pénible, comme la lessive, le jardinage, les exercices de sa vie spirituelle n'en souffriront pas. La gentille Tonine, en prenant sa place à l'âtre ou au colombier, lui permettra sa messe matinale et ses longues méditations de l'après-midi à l'église de Fain. Souvent, d'ailleurs, elle l'y suivait.

« Oh! qu'elles étaient pieuses ces demoiselles Labouré! s'écriait encore, en 1896, une très vieille femme qui les avait

bien connues. Elles n'allaient pas s'amuser avec les autres jeunes filles. Elles avaient perdu leur mère. Elles ne sortaient que pour rendre service ou suivre les offices. A la porte de l'église, elles s'arrêtaient pour dire aimablement bonjour aux autres jeunes filles et elles se dépêchaient de rentrer à la maison pour faire leur travail. »

C'est dans cette intimité avec sa sœur, et uniquement, que Catherine a laissé apercevoir un peu de son âme. Tonine seule l'a connue — et encore imparfaitement, car elle n'a jamais soupçonné le degré de sa sainteté. Mais Catherine a eu, sur le sujet mystique, des minutes d'abandon avec sa sœur. D'abord quand elle lui parla une première fois de son désir d'être religieuse. Dans la suite, nous savons qu'elle faisait de fréquentes allusions à ce projet. Peut-être quand Tonine, plus légère, parlait de mariage et citait des jeunes gens qui, d'aventure, lui plairaient. « Moi, je ne me marierai pas ! affirmait Catherine. Quand tu seras assez forte, pour mener la maison toute seule, ma Tonine, je m'en irai. » — « Mais, où iras-tu ? » Catherine faisait des épaules un geste d'ignorance.

***

Dans un village bourguignon où chacun a les yeux sur son voisin, où les vies sont étudiées comme des savants dans un laboratoire n'observent pas une pièce anatomique ni un phénomène d'électrolyse, la conduite, la tenue, le rare mérite, la capacité de l'aînée des demoiselles Labouré devaient être notoires, et il n'était certainement pas de mères qui ne la désirassent pour leur fils.

C'était une forte et belle jeune fille, aux traits allongés, aux grands yeux bleus très doux, à la physionomie fermée et cependant aimable. Les jeunes gens qui la voyaient le dimanche à la messe paroissiale, priant dans la chapelle des Labouré en atours de fête, la robe à la mode de 1825, taille haute, et ruché assorti frôlant la bottine, le visage ombragé sous la vaste capeline à brides, songeaient que celui qui l'obtiendrait en mariage serait un privilégié.

Un jour, à cette époque, c'est-à-dire vers les dix-neuf ans de Catherine, Pierre Labouré reçut les ouvertures d'une famille qui lui demandait la main de cette enfant chérie. Il s'agissait, nous dit-on, de gens bien assis dans le pays, en répu-

tation et en rang. La demande dut plaire à Pierre Labouré et il comptait y donner suite puisqu'il en fit part à Catherine — ce qu'un père de ce temps n'eût eu garde de faire si la proposition ne lui eût été en gré.

— Qu'en dis-tu, toi, Catherine ? la famille est bien, le garçon solide...

— Je ne veux pas me marier, dit seulement la jeune fille.

Le père ne dut pas en demander davantage. Au fond, il est permis de croire que cet excellent homme ne tenait pas essentiellement à perdre l'Ange de son foyer. Il transmit la réponse de Catherine et ce fut tout.

Mais Tonine qui avait dix-sept ans et se montait l'imagination sur ce sujet, harcelait sa sœur de « pourquoi », et de « comment ».

— Je te l'ai dit, Tonine : je ne me marierai jamais. Je me suis fiancée à Notre-Seigneur.

— Tu ne changes pas d'avis, alors, depuis tes douze ans ?

On croit voir le lumineux sourire de la jeune fille qui laisse apparaître un peu du brasier mystique dont elle est consumée :

— Non, je ne change pas !

***

Donc, elles parlaient quelquefois ensemble de ce projet qui travaillait l'âme de Catherine d'un si impérieux désir. Comme d'autres soupirent après ce toit où commencera près de l'être choisi leur vie personnelle, ainsi Catherine Labouré aspirait-elle à la nouvelle vie qui, lui semblait-il, ne viendrait jamais.

— Quand je serai au couvent, lui arrivait-il de dire à Tonine, tu veilleras que les pommes ne pourrissent pas au fruitier. Tu vérifieras les niches des pigeons. Les recettes pour les confitures, tu les demanderas à la vieille voisine...

— Mais dans quel couvent iras-tu, Catherine ?

Catherine ne répondait pas. « On aurait cru, a dit Tonine, qu'elle n'était pas fixée. »

Pourtant les Sœurs de Saint-Vincent de Paul de Moutiers-Saint-Jean étaient les seules religieuses qu'elle eût l'occasion de voir. Elle-même se tenait, par la plume des autres, en correspondance avec sa sœur Marie-Louise, également Fille de la Charité. Il se peut cependant que la forme abstraite de sa religion l'eût portée vers un ordre contemplatif. Mais elle

devait connaître peu de chose de ces communautés et de leurs règles.

— Quand partiras-tu ? demandait tristement la jeune sœur.

— Lorsque tu seras assez forte pour faire tout l'ouvrage, ma Tonine.

Nous ne pouvons nous défendre d'une sympathie attendrie à l'égard de cette vive, rieuse et touchante Tonine, au visage émerveillé devant la piété de sa sœur, attachée à elle par des liens si étroits, qui tremblait de la séparation et consentait pourtant à assumer toutes les charges pour faciliter à sa sœur l'accès de la Voie sacrée qu'elle avait choisie.

Une autre demande en mariage fut présentée et tout se passa comme la première fois. Catherine refusa net. Puis une troisième. « Il y en eut plusieurs », a raconté Mme Duhamel, la fille de Tonine. Le père Labouré qui n'eût pas refusé de marier sa fille, mais ne souhaitait que de la garder, dut croire naïvement que, trop heureuse à la maison, cette grande fille sans rêves ne le quitterait jamais.



Une nuit, vers ses vingt ans, Catherine eut dans son sommeil une vision étrange.

Elle se croyait à l'église de Fain, dans leur chapelle, quand un prêtre âgé parut à l'autel, se revêtit des habits sacerdotaux, puis commença de dire la messe. A chaque fois qu'il se retournait après les oraisons, elle voyait un visage tout empreint de bonté et un regard insistant qui se fixait sur elle.

Comme tout va vite dans les songes, la messe fut bientôt achevée. Et alors le vieux prêtre, en s'en retournant vers la sacristie, fit signe à la jeune fille de le suivre. Mais prise d'une sorte de terreur pareille à celle des cauchemars, alors que tout était doux et suave dans ce rêve, Catherine s'enfuit de l'église en se retournant à chaque pas. Et le prêtre était demeuré à la même place, immobile, figé, mais la regardant toujours.

Un peu troublée, avant de rentrer à la maison — son rêve, du moins, se déroula ainsi — Catherine s'en va dans le hameau soigner une pauvre femme malade. Et voici que le vieux prêtre l'avait suivie dans la chambre de l'affligée et il se tenait derrière elle. Et il disait : « C'est bien de soigner les malades. Tu me fuis maintenant, mais, un jour, tu viendras à moi. Dieu a des desseins sur toi. Ne l'oublie pas ! »

Et Catherine se réveilla dans un bonheur spirituel inexprimable.

Telle est la première marque sensible du surnaturel que nous connaissons chez Catherine Labouré — car ce songe eut une suite que nous verrons plus tard. Encore faut-il remarquer que personne n'en sut rien alors. Ce n'est que vers 1875 ou 76 que, vieille religieuse et un peu moins réticente sur la fin de sa vie, elle conta elle-même ce songe mystérieux et l'épilogue qui suivit, à sa sœur Marie-Louise malade, alors à l'infirmerie de la rue du Bac. Elle faisait ce récit en présence de ma Sœur Cosnard, sous-assistante, laquelle en a donné au procès une longue déposition. On sentait combien ce songe s'était fortement imprimé dans la mémoire de ma Sœur Catherine.

Elle dut, sur-le-champ, en demeurer troublée. Qui donc était ce prêtre à la mine si vénérable ? Quel sens avait ce signe ? Que voulait-on d'elle ? Où suivre ce bon Père qui l'appelait ? Personne ne le lui disait. Il est peu probable qu'elle en eût parlé à son confesseur, le curé de Moutiers, car nous commençons à la connaître... Son excessive timidité, sa pudeur pour tous ses secrets spirituels la forcèrent assurément à se taire là-dessus.

D'ailleurs, son esprit positif se répétait avec ce scepticisme que rien ne leurre :

— Et puis, ce n'est qu'un songe!

***

En 1828, elle prenait vingt-deux ans. Tonine en avait vingt, et consentait à remplacer en tout sa sœur. L'appel de plus en plus pressant retentissait dans son âme. Le tourment indicible des grandes vocations ne souffrait plus de délai. Elle se décida à parler au père.

Probablement un soir, à la veillée, seul moment où l'homme des champs connaît le loisir de l'intimité, dans la salle commune, près de l'âtre.

— Père, si je n'ai jamais voulu me marier c'est que j'ai décidé d'entrer en religion.

— Comment, tu me quitterais, toi aussi, comme Marie-Louise m'a quitté? Ce serait trop fort. Perdre une fille, c'est assez. Deux, jamais!

— Si je m'étais mariée, dit Catherine, serais-je demeurée avec vous?

— Ah! ces cas ne peuvent se comparer. Les garçons qui te recherchaient se trouvaient être de chez nous. Tu serais revenue ici à mon désir. Tandis qu'une reli-

gieuse!... Vois Marie-Louise qu'on a envoyée à Castelsarrasin... Donner encore une fille aux nonnes, non, non! N'y compte pas. Je refuse.

A quel Ordre Catherine pensait-elle à ce moment? Il n'est pas possible que celui des Filles de la Charité ne se soit proposé à elle. Mais elle était si secrète que personne ne put le savoir, même les Sœurs de l'Hospice à Moutiers-Saint-Jean, dont la Supérieure, ma Sœur Sourcial, aimait tant cette jeune fille, et chez qui elle allait familièrement.

— Vous faites mon malheur, déclara Catherine, déchirée.

Le père ne voulut rien entendre.



La vie à la ferme devint très triste. On voyait Catherine la mine défaite. Tonine souffrait pour elle. Pierre Labouré, en tout ceci, se jugeait l'offensé. Il est des excuses à sa tyrannie. On les trouve dans les perfections mêmes de cette fille chérie qu'il avait fait le rêve de garder jusqu'en sa vieillesse. Sa conscience de chrétien se croyait quitte envers Dieu de lui avoir livré — au prix de quel chagrin — sa fille aînée, deux ans après la mort de sa

chère femme. Laisser partir avec Catherine, maintenant, toute la joie de sa vie — car Tonine se marierait vite, c'était son goût, et il resterait seul — eût été de l'héroïsme.

Comme tous les hommes, si éloignés des concepts et des modes de sentir de leurs filles, il échafauda des calculs et les fit maladroits. Ainsi cherchait-il des combinaisons pour la distraire, lui arracher ses idées de couvent et lui inspirer le goût des choses terrestres. Un changement de vie, oui, un renouvellement complet de toutes ses habitudes. Éveiller en elle l'attrait du plaisir, la soif de vivre. Paris par exemple.

Pour Catherine, elle connut certainement la plus grande souffrance. Cette jeune mystique avait jusqu'ici accordé cette sorte de respiration en Dieu, l'essentiel de sa vie, avec son existence matérielle de maîtresse fermière. Mais ces concessions au devoir d'état, le secours qu'elle devait à son père, déchiraient à chaque instant les liens mystérieux qui l'attachaient à la contemplation. Depuis dix ans, elle soupirait après l'asile où son cœur battrait dans une atmosphère surnaturelle, où des règles et des méthodes dues au génie de la sainteté fixeraient les

procédés de cette recherche de Dieu, qu'elle n'avait pratiquée qu'instinctivement sans direction, et comme à tâtons — selon le mot de saint Paul.

Puis enfin, la Voix divine la suppliait secrètement. Elle languissait de lui accorder l'offrande complète.

Et c'est alors que Pierre Labouré, cet homme de bonne volonté, affligé de tant de mélancolie, trouva ingénieux de l'envoyer au restaurant ouvrier que son fils Charles tenait à Paris.

Voici comment, en 1828, nous trouvons Mlle Catherine Labouré le modèle des filles de Fain-les-Moutiers, celle que spontanément tout le monde comparait à un ange, servant des portions à des maçons facétieux dans un bistro des quartiers populeux de la capitale.

DEUXIÈME PARTIE

Le supplice de Catherine, dans cette atmosphère de marchand de vin, ne pouvait durer. Elle avait obéi aux ordres de son père avec une résignation touchante. Mais lorsqu'en se retirant dans sa chambre, le soir, elle entendait encore bourdonner à ses oreilles les propos grossiers, ce bruit de houle, le cliquetis des fourchettes mêlé aux rires, aux jurons et aux apostrophes galantes, son cœur angélique se soulevait.

— Je ne pourrai plus, je ne pourrai plus !

Pourquoi, parmi tous ses frères, avoir choisi celui dont l'état se trouvait le plus éloigné des goûts de Catherine, alors qu'Hubert, l'aîné, le médaillé de Sainte-Hélène, le brillant officier, Garde du Corps de Charles X, était marié (il avait

épousé sa cousine germaine, Jeanne Gontard) et que sa femme tenait une « Institution de jeunes demoiselles », comme on disait alors, à Châtillon-sur-Seine ? Si son père s'obstinait à l'éloigner, que ne l'avait-il envoyée à ce pensionnat où elle eût pu au moins s'instruire ?

Charles, le restaurateur, qui avait vingt-huit ans, ne peut méconnaître le chagrin de Catherine ni même la flagrante incompatibilité entre sa situation chez lui et son caractère. Il a dû, plus d'une fois, la trouver en larmes. Néanmoins, venue au restaurant en 1828, elle y était encore à la fin de 1829. Il est hors de doute qu'appliquée à ce métier affreux pour elle comme à toutes ses besognes, elle lui rendait de grands services. Charles aurait aimé à garder cette sœur parfaite. Néanmoins, il semble bien que loin de chercher à la retenir, il ait préparé les voies pour lui faciliter le séjour qu'elle désirait faire chez sa belle-sœur Hubert, à Châtillon-sur-Seine.

En effet, Catherine ne sait ni lire, ni écrire. Comment Mme Hubert Labouré connaît-elle ses souffrances et a-t-elle l'idée de la recueillir sans que le restaurateur ou sa femme eussent prêté leur plume à la jeune fille ? Tonine ne peut

être au courant que par le même truchement.

D'autres frères de Catherine habitaient aussi Paris. Jacques, négociant en vins, Antoine, le pharmacien, Joseph, le marchand de bouteilles. Pierre, l'employé de commerce. Peut-être s'adressa-t-elle à l'un d'eux. Mais il ne déplaît pas de supposer que celui de tous ses frères qui l'appréciait le mieux, vivant avec elle, fut celui qui servit le mieux ses intérêts.

Quoi qu'il en fût, Mme Hubert Labouré connut la détresse morale de Catherine, et l'invita à venir chez elle. Et ceci, nous le savons par une lettre de la sœur aînée, Fille de la Charité à Castelsarrasin, réponse à une missive de Catherine où celle-ci exprimait son désir de se consacrer à Dieu. La lettre de ma Sœur Marie-Louise Labouré, datée de 1829, se termine par ces mots :

« Je désire bien que tu passes quelque temps (comme te l'a proposé notre chère belle-sœur) chez elle afin de te faire prendre un peu d'éducation, ce qui est très nécessaire en quelque occasion que l'on puisse être. Tu t'apprendrais à parler français un peu mieux qu'on ne fait dans notre village ; tu t'appliquerais à l'écriture, au calcul, et surtout à la piété, à la ferveur et à l'amour des pauvres. »

***

Les choses commençaient donc à s'arranger. Au bout d'une année environ passée, au restaurant de Charles, à la rentrée des classes en 1829, nous voyons Catherine à Châtillon-sur-Seine, près de sa belle-sœur et cousine, Jeanne, dans le plus élégant pensionnat de la région où une partie de la noblesse bourguignonne envoyait ses filles.

Qu'on se figure néanmoins l'état d'âme de celle qui tombait ici de Charybde en Scylla. Après la rondeur et la bonhomie souvent triviale, après le matérialisme grossier de chez le marchand de vin, voici la préciosité de ces charmantes oiselles à qui le maître à danser venait apprendre, selon la mode d'alors, la façon de ramasser à terre un mouchoir de dentelle, de tenir un éventail, d'offrir une dragée. Elles étudiaient la mythologie, l'Histoire de France en vers de Gautier, prenaient une teinture d'astronomie. Et un jour virent arriver parmi elles cette robuste fille de la campagne, aux grands yeux bleux directs, mais froids, à la physionomie hermétique, ignorant l'art des révérences et jusqu'à celui de tenir une plume. Des rires étouffés durent saluer celle dont elles ne pouvaient soupçonner la grandeur.

Il ne faudrait pas croire que la sainteté empêchait Catherine d'être susceptible et de ressentir les affronts. Elle ne s'y habitua jamais. Mais elle en prenait la souffrance comme due à son indignité et suppliait Dieu en secret pour la grâce de les pardonner sans restriction, ni colère. Ce furent les premiers qu'elle connut. Sa belle-sœur dut bientôt comprendre qu'on ne pouvait mêler à ces jeunes filles raffinées cette fleur des champs. Il est présumable qu'une maîtresse des petites classes lui enseigna la lecture et l'écriture dont elle n'avait que des notions oubliées depuis sa neuvième année.

***

Elle vécut, le peu de temps passé chez Mme Hubert Labouré, dans l'appartement de la Directrice et jouissait d'une grande liberté.

Or, à Châtillon-sur Seine, sur la rive droite du fleuve, rue de la Haute-Juiverie, se trouve l'Hospice de la Charité, dirigé par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul. Un beau jour, voici que, renseignée par sa belle-sœur, Catherine se rend à cette maison, preuve assez sensible que cette Congrégation l'attirait entre toutes.

Dans la lettre de Castelsarrasin que je viens de citer, où sa sœur Marie-Louise la décide à accepter l'invitation de Châtillon, au milieu d'une très pompeuse dissertation dans le goût du temps sur l'état des âmes consacrées au Christ, la religieuse avait écrit :

« Il n'est pas dans notre usage d'engager personne à entrer dans notre communauté; j'espère que le bon Dieu me pardonnera cette faiblesse pour toi. Il sait que le salut de ton âme m'est cher comme la mienne et combien je désire que tu sois du nombre de celles qui seront appelées un jour : « Venez, les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous a été préparé... J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger. J'ai eu soif et vous m'avez donné à boire. J'ai été malade et vous m'avez soulagé. J'ai été nu et vous m'avez revêtu. J'ai été prisonnier et vous m'avez visité. » Et voilà l'état d'une vraie Fille de la Charité. »

C'étaient des paroles assez engageantes et décisives pour l'état où se trouvait Catherine.

Elle ne se doutait pourtant pas de la surprise qui l'attendait le jour où elle allait visiter les Sœurs pour s'ouvrir à elles de sa vocation.

Elle demande la Supérieure. La Sœur Portière la conduit au parloir. Et là, à peine entrée, qu'aperçoit-elle en levant les yeux sur ce tableau pendu à la muraille ? Le vieux prêtre de ce rêve fait naguère à Fain ! C'est bien lui ! Elle le reconnaît parfaitement. Voici son grand front couronné d'une vaste calotte noire, ses yeux plissés, un peu rieurs et si doux ; le nez fort dont la lourde chute vers les lèvres a quelque chose de débonnaire et voici surtout ce sourire ineffable d'un vieillard dévoré de Charité, sourire d'une bouche déjà rentrante qui fend un bas de visage tout ridé où le menton pointe. Et il n'est pas jusqu'à ce dos voûté par une longue habitude de condescendance qui ne rappelle à Catherine l'attitude du vieux prêtre de son rêve lorsqu'il la regardait si étrangement à chacun de ses *Dominus vobiscum*, ou lorsqu'il lui disait : « Aujourd'hui, tu me fuis. Un jour, tu viendras à moi. Dieu a ses desseins sur toi. Ne l'oublie pas. »

Catherine est demeurée en arrêt devant ce portrait, confondue, dans une émotion insurmontable. Elle se sent, dans ce parloir, environnée d'une atmosphère surnaturelle. Encore une fois elle échappe à la terre.

Bientôt la porte s'ouvre. Ce n'était pas la supérieure, mais, presque sûrement, une jeune religieuse qui la secondait, ma Sœur Séjolles, celle qui va bientôt montrer à l'égard de Catherine une perspicacité surprenante. Après les premières salutations, Catherine, n'y tenant plus, interroge :

— Quel est ce prêtre que représente ce tableau, ma Sœur ?

— Mais, ma petite enfant, c'est notre Père saint Vincent !

Un ravissement prend le cœur de Catherine : l'appel se précise en elle. C'est le délice de la paix dans une âme qui ne connaît plus d'inquiétudes. Mais ma Sœur Séjolles n'en saura rien. Elle-même, si vive et enjouée, n'aura devant elle, au long de cette visite, que le visage fermé d'une jeune fille qui lui raconte à mi-voix, timidement, son histoire et son désir.

A sa prochaine confession dans l'église de Châtillon, elle avouera au curé, M. l'abbé Prost, son rêve singulier et la confirmation si émouvante que lui en a donnée le tableau du parloir à l'Hospice. — « Ma fille, répond le prêtre, je crois, en effet, que le vieillard qui vous est apparu en songe est saint Vincent de Paul et qu'il vous appelle à être Fille de la Charité. »

Ainsi Catherine connut-elle la douceur de se sentir assistée dans sa conduite d'une façon irrécusable par le secours familier et direct de son Dieu.

* * *

C'est une figure charmante que celle de ma Sœur Séjolles, à l'Hospice de Châtillon. Dans cette époque de renaissance où les œuvres sociales commençaient de s'organiser, elle se heurte d'abord, dans le peuple, à un esprit de méfiance ; mais en quelques semaines elle a séduit tout son monde.

Dès la première visite de Catherine, sa finesse — et elle fut la seule — pénétra cette cuirasse de froideur, cette apparence d'insensibilité qui enveloppait la jeune fille et devina sa vraie nature physique. Catherine n'avait pas de séduction extérieure ; mais Sœur Séjolles fut enchantée d'elle dès l'abord. Catherine passait pour commune, et Sœur Séjolles distingua son extraordinaire personnalité. Catherine fut jugée de petite intelligence, et Sœur Séjolles connut que ce mutisme c'était du recueillement et ce manque à briller, de l'indifférence pour la terre.

— Venez me voir quand vous voudrez, dit-elle.

Dès lors, il semble que Catherine ait plus fréquenté la maison des Sœurs que le « Pensionnat des Jeunes Demoiselles ». Elle accompagnait ma Sœur Séjolles dans ses visites de pauvres. Elle ne disait rien, mais la Sœur lui souriait : elle répondait à son sourire, et toutes deux se comprenaient.

Pour les âmes qui se sont placées sur un certain plan, les paroles semblent un bien pauvre moyen de conversation....

Autrement, comment expliquer ce qui nous est dit que, quelques semaines plus tard, ma Sœur Séjolles serait allée trouver la jeune Supérieure, ma Sœur Cany, pour lui dire :

— Ma Sœur, recevez Catherine Labouré comme postulante. Je vous assure que c'est une vocation comme saint Vincent les veut.



Mais le consentement du père ?

Ce que les pleurs de Catherine n'avaient pu obtenir un an auparavant de Pierre Labouré, obstiné à retenir sa fille dans le monde, à force de lettres, d'habiles négociations, Mme Hubert Labouré l'arracha à son beau-père. Cette bru, qui occupait à

Châtillon une situation en vue et des plus honorées, au surplus la nièce de sa chère défunte, devait avoir du prestige sur le vieux cultivateur. Depuis un an, au surplus, l'enfant trop chérie avait quitté la maison. Il s'était déshabitué de sa douce présence. Tonine faisait des merveilles pour remplacer sa sœur. L'entrée en religion de Catherine ne se présentait plus comme aussi cruelle qu'autrefois.

— Qu'elle fasse ce qu'elle voudra ! finit-il par dire, mais je ne donne pas un sou.

— Qu'à cela ne tienne ! répond aussitôt Mme Hubert. Je fournirai la dot et le trousseau.

« La dot consista en 672 francs — somme importante en ce temps où l'on payait cinq sous de salaire pour une journée de travail — et le trousseau, en 4 paires de draps mi-usés, 12 serviettes œuvrées mi-usées, de la toile pour 11 chemises et 11 de faites, 5 robes d'indienne, 1 de soie violette, 4 jupes dont une d'indienne, 4 châles dont un bien mauvais, 13 fichus de soie violette, 30 serre-têtes dont 20 garnis, 11 mouchoirs de poche, 3 paires de poches, 5 paires de bas, 1 corset, 1 robe noire.

« Plus ce qu'elle a emporté du Séminaire allant en maison. »

Les objets énumérés dans cette nomenclature sont, en effet, ceux qu'elle laissa, selon l'usage, au Séminaire après avoir pris l'habit. On garde ces objets au Séminaire jusqu'aux grands vœux de la nouvelle religieuse, après quoi ils sont distribués aux pauvres.

***

Soyons attentifs à la solennité mystérieuse de ce 22 janvier 1830 où, sans nul apparat ni scène pathétique, Mme Hubert Labouré, coiffée d'un énorme cabriolet, vêtue d'un manteau sombre aux manches à gigots et d'une robe si juponnée qu'elle esquisse déjà une silhouette de crinoline, franchit le seuil de son Pensionnat, accompagnée de sa jeune belle-sœur en robe de soie violette — celle qui figure au trousseau — et cabriolet assorti. Par derrière, un commissionnaire se courbe sous le faix d'une lourde malle. Tout cela paraît fort simple et naturel. Et pourtant, cette jeune fille qui traverse la ville, passe le pont, s'aventure dans l'ancien quartier des Juifs d'une démarche si tranquille et d'un air indifférent, ressent en elle toutes les ivresses de l'allégresse divine. Enfin, enfin, elle quitte ce monde pour

lequel on ne l'a point faite. Ce monde auquel jamais elle ne s'est prêtée qu'avec effort : ce monde qui l'attriste, ce monde qui l'ennuie.

Elle va vers Celui qui peut seul la satisfaire, et le Désir de Dieu s'accomplit.

***

Elle va être postulante ; simple temps d'épreuve pour essayer sa vocation. Aucun vêtement religieux. Elle portera la robe noire mentionnée au trousseau. On l'appellera Mlle Catherine. Mais, elle mènera déjà la vie des Filles de la Charité, partagera tous leurs exercices religieux, accompagnera ma Sœur Séjolles dans ses visites charitables ou travaillera à l'ouvroir des petites filles. Aucune promesse. Libre à elle de partir demain et de retourner à Fain-les-Moutiers si elle regrette son pays.

On pense bien que ma Sœur Séjolles se fit un devoir de donner quelques notions de lecture et d'écriture à cette grande ignorante. Ces notions vinrent s'ajouter à celles du Pensionnat et avec plus de chances de succès. En trois mois, à raison d'une demi-heure par jour quand c'était possible, Catherine sut lire et

écrire. On s'est étonné qu'elle possédât si mal l'orthographe. C'est une des raisons qui la firent passer pour un esprit bien médiocre. Il me semble encore plus surprenant qu'avec deux heures de leçons par semaine elle ait appris dans ce court délai tout ce qu'elle sut et qui la rendit capable plus tard, à Reuilly, de tenir des comptes dans un registre que l'on considérait comme un modèle d'ordre et de clarté.

Pendant ce postulat, la ferveur de Catherine à la chapelle, malgré cette simplicité où l'on n'aurait pu démêler rien de saillant, fut remarquée bien vite par la Supérieure. Ma Sœur Séjolles, attirée vers cette jeune fille par une divination inexplicable de sa vie cachée, éprouvait une douceur mystique à la contempler et un peu du respect qu'on aurait pour un ange.

Une sainte amitié continua d'unir ces deux religieuses jusqu'à la fin de leurs vies. Ces deux âmes s'envolèrent d'ailleurs à peu d'intervalle vers le but de leur pèlerinage.

Ce n'est pas en vain que Sœur Séjolles a été placée à Châtillon pour recevoir Catherine Labouré et la conduire jusqu'au seuil de sa vie religieuse. Celle qui, la

seule, aura lu dans l'âme extraordinaire que nous étudions, sera, par là-même, le seul témoin des grâces merveilleuses dans lesquelles baignait cette méconnue.

***

Son postulat fini et agréé, Catherine quitta ma Sœur Séjolles. La religieuse, qui avait exercé sur elle une telle maternité spirituelle, éprouva le choc humain de nos pauvres affections qui se brisent. Catherine a-t-elle souffert ? Demandez à une jeune fiancée si elle souffre d'abandonner les amours tutélaires de son enfance pour retrouver celui qu'elle a choisi ? Partant pour le Séminaire de la rue du Bac à Paris, Catherine allait à l'Époux divin. Sœur Séjolles ne vit sûrement qu'un bonheur tenant déjà du Ciel dans ces yeux où elle savait lire.

Catherine fut conduite de Châtillon à la rue du Bac par une ancienne supérieure âgée et fatiguée, ma Sœur Hinaut, qui allait prendre sa retraite là où la jeune postulante allait prendre son essor.

***

Les congrégations françaises ne se relevaient que lentement de la tornade révo-

lutionnaire. Les Filles de la Charité n'avaient pas encore repris, à beaucoup près, l'efflorescence magnifique dont nous serons témoins cinquante ans plus tard et qui, depuis, ne cesse de s'épanouir. Dans la Maison-mère de la rue du Bac, on ne comptait pas plus de cent cinquante personnes, novices, Sœurs anciennes, malades et employés.

Détail assez curieux, lorsque les Sœurs avaient voulu reprendre leur habit, bien qu'elles fussent peu nombreuses, on n'avait pu tisser d'un coup l'étoffe gris-bleu de l'origine nécessaire pour les vêtir, si bien qu'en 1830, époque où nous sommes arrivés, beaucoup d'entre elles portaient du noir. Ce ne fut qu'en 1833 que ma Sœur Boulet, étant élue Mère Générale, fort soucieuse de faire reprendre à ses sœurs l'habit gris, finit par trouver un fabricant à la veille de faire faillite, à qui elle avança la somme nécessaire pour le sauver, à condition qu'il mît aussitôt sur le métier du drap gris comme remboursement.

Les lieux où Catherine allait accomplir son temps de Séminaire, ces bâtiments que nous connaissons aujourd'hui, entrecoupés de jardins, au centre d'un quartier alors assez animé, vrai Paris d'autrefois, ne devaient pas présenter l'aspect un peu

vétuste que nous leur voyons actuellement. Cependant le bel oiseau blanc de la cornette, si aimé en France, allait et venait par les allées, les corridors, les escaliers, la chapelle ; mais le grand chapelet battait des jupes noires ou grises selon l'âge des sœurs.

C'est le mercredi, 21 avril, qu'elle arriva.

Elle-même, dans son orthographe impossible, a écrit, en 1856, pour son confesseur : « C'était le mercredi avant la translation des reliques de saint Vincent. Heureuse et contente d'être arrivée pour ce grand jour de fête, il me semblait que je ne tenais plus à la terre. »

Chère Sœur Catherine! cette terre, vous y teniez si peu déjà qu'un souffle d'allégresse religieuse suffisait pour vous en faire perdre le contact!

Elle revêt la robe du Séminaire au style du XVIIe ; corselet noir supportant par des plis serrés à la taille une jupe pareille ; aux épaules, un fichu de linge blanc formant châle et très enveloppant ; une coiffe blanche relevée sur le haut du front en diadème, comme sous Louis XIV et retombant par derrière en deux larges brides flottantes dans le dos. Sœur Catherine va se joindre ainsi toute noire et

blanche, à la bande recueillie de ces jeunes hirondelles de saint Vincent qui, aux heures fixées, traversent les allées et les couloirs pour se rendre à la chapelle.

Pas d'œuvres extérieures. Ni pauvres ni malades à visiter. Le Séminaire est une retraite de plusieurs mois pour arracher ces filles à la vie du siècle, leur apprendre le commerce continuel de Dieu, la méditation, l'oraison qu'elles doivent pratiquer comme des religieuses — bien que n'en étant pas, dit saint Vincent. On sait que cette congrégation fut la première à n'être pas enfermée dans un cloître, et à se mêler au monde.

Lever matinal. Prière. Méditation. Assistance à la messe. Pendant la matinée, chacune travaille à son emploi : couture, écritures, ménage avec permission de parler entre elles, mais de sujets utiles pour la piété ou la charité. A 11 h. 1/2, examen particulier. A 2 heures, lecture spirituelle et grand silence. A 3 heures, l'Acte d'Adoration. A 5 h. 1/2, méditation à la chapelle. Après le dîner, récréation. A 8 heures, prière du soir et préparation de la méditation du lendemain. Dans le cours de la journée, récitation obligatoire du chapelet.

Ma Sœur Catherine, obscurément mêlée

à ces jeunes filles du Séminaire, accomplit pendant huit mois, avec la plus stricte fidélité, tous ces exercices. C'est par hasard si quelque Sœur remarque, pendant l'oraison, cette attitude qui avait déjà frappé les gens de Fain et de Moutiers, et ses regards sur le Tabernacle « auxquels on aurait cru qu'elle voyait Notre-Seigneur ». Comme elle ne parlait que très peu, aucune attention ne se portait sur elle. On la considérait comme une campagnarde très simple.

A sa sortie de la rue du Bac, les archives du Séminaire devaient enregistrer cette appréciation :

« Catherine Labouré : forte, moyenne taille. Sait lire et écrire pour elle ; le caractère a paru bon. L'esprit et le jugement ne sont pas saillants. A de la piété ; travaille à la vertu. »

Jamais Fille de la Charité n'avait pris l'habit avec un certificat sensiblement plus médiocre.

Son confesseur, M. Aladel, jeune lazariste de trente ans, Aumônier de la Maison, n'a pas caché que pendant les huit mois de Séminaire de Sœur Catherine, il avait eu d'elle la plus grande défiance.

On lui concède à peine le minimum

nécessaire pour faire une Fille de la Charité recommandable.

Et c'est bien ainsi.

***

Voilà les apparences.

Voici la réalité :

En 1856, elle écrira de cette période :

« *...Et puis j'aitoit favorisée d'une autre Grande Grâce. C'étoit de voir notre Seigneur dans le très saint Sacrement que j'ai vue tout le tems de mon séminaire exepté toutes les fois que j'ai doutée alors les fois d'après je ne voyez plus rien parceque je voulois a profondir et je doutois de ce misterre je croyent me trompée...* »

Il est bien entendu que je ne démentirai pas la réalité de cette vision. Si l'on accepte le fait mystique, la perception miraculeuse de cette figure du Christ, fréquente chez les êtres parvenus à une grande élévation surnaturelle, paraîtra non seulement admissible, mais conforme à l'état de vie intérieure où se trouvait Catherine Labouré.

Si l'on n'accepte pas le fait mystique, il va sans dire que cette vision ne peut s'expliquer par les lois physiques ordi-

naires et ne sera imputée qu'à l'illusion.

Mais le fait mystique chez notre postulante est si avéré, que je suis bien forcée d'en parler et d'en reconnaître une démonstration dans la faveur qui lui a été accordée de voir le Sauveur dans l'Eucharistie.

Comment le voyait-elle, s'est demandé le P. Misermont dans son beau livre sur *Les Grâces extraordinaires de la Bienheureuse Catherine Labouré*, puisque de sa place, à la chapelle, son regard ne pouvait atteindre l'Hostie au moment du Saint Sacrifice ? Elle pouvait voir l'Hostie présentée au peuple par le prêtre au moment de la communion des fidèles. Pourtant cette perception rapide, pense-t-il, ne suffit pas à expliquer la mention qu'elle fait de l'apparition.

Mais plus loin, elle note :

« *Le jour de la Sainte Trinité, Notre Seigneur m'a paru comme un Roi avec la croix sur la poitrine dans le tres saint sacrement ce qui etoit pendant la Sainte Messe au moment de l'evengile il m'a semblée que Notre Seigneur étoit dépouillée de tous ses ornemens tout a couler parterre... c'est la que j'ai eu les pensés les plus noir et les plus tristes. C'est la que j'ai eu les*

pensez que le Roi de la terre serait perdu et dépouillier de ses abis Royaux. »

Ainsi voilà ce qui se passait journellement à la chapelle entre Dieu et cette humble fille dont on notait comme appréciation : « Elle a de la piété. »

***

Elle a écrit de son entrée au Séminaire que c'était le mercredi avant la translation des Reliques de saint Vincent.

Il faut savoir que pendant la Révolution, les précieux restes de saint Vincent errèrent de place en place, soustraits sans cesse aux menaces de profanation. Confiés d'abord au neveu d'un Père de la Mission, rue des Mathurins-Sorbonne, ils allèrent ensuite chez le notaire de la Congrégation, Me Clairet, rue des Bourdonnais. La Congrégation les prit alors rue Neuve-Saint-Etienne.

En 1806, les Filles de la Charité, étant installées rue du Vieux-Colombier, on leur donna la sainte dépouille qu'elles emportèrent en s'établissant rue du Bac, en 1815.

Le 10 avril 1830, après de nombreux prélèvements pour les reliques, on déposa dans une châsse magnifique le corps re-

vêtu de ses ornements sacerdotaux et cette châsse fut transportée à l'archevêché et ensuite à Notre-Dame. C'est de là que, le 25 avril, le corps du saint fut en très grande pompe ramené à la Chapelle des Pères Lazaristes, rue de Sèvres. Une procession splendide, au son de la musique militaire, accompagna jusqu'à sa destination la châsse portée par trente hommes revêtus de soutanes. Des prélats, la grande majorité du clergé de Paris, le Préfet de la Seine, le Préfet de Police, des détachements de plusieurs régiments, des religieux, des religieuses, des civils en masse firent un triomphe au grand saint de la Charité française.

***

Notre petite Sœur séminariste, que personne ne remarqua parmi les huit cents Filles de la Charité qui suivaient le cortège, était perdue dans ce fleuve humain. C'est assurément, vibrante encore au seul souvenir de cette procession, qu'elle écrivait vingt-six ans plus tard : « Il me semblait que je ne tenais plus à la terre. »

Elle a eu la grande grâce de voir Notre Seigneur dans le Saint Sacrement tout le temps de son Séminaire. Nous sentons

donc fort bien que, du premier jour de sa nouvelle vie en Communauté, elle a accédé d'un seul coup à un plan surnaturel où il semble qu'elle nous échappe, où nous avons au moins peine à la suivre.

Les fêtes se prolongèrent après la translation par une neuvaine à la chapelle des Pères de Saint-Lazare, si voisine. Office pontifical chaque jour, panégyrique du Saint par les orateurs de l'époque, salut en musique du Saint Sacrement, le Roi Charles X y assista une fois avec la famille royale. Les Sœurs du Séminaire suivent quotidiennement cette neuvaine. Ma Sœur Catherine écrit :

« *Je demandoit à St Vt toutes les Grâces qui m'étoit necessaire et aussi pour les deux familles et pour la France tout entier. Il me sembloit quelles enavais le plus grand be soin, en faim je prieest St Vt de Menseignee ce qui faloit que je demende avec une fois vive.*

« *Et toutes les fois que je revenois de St Lasare, j'avois tems de peine. Il me semblais retrouver à la Communoté St Vt ou au moins son cœur qui m'apparaisoit toutes les fois que je revenais de St Lazare.* »

Mettons-nous bien dans l'esprit que celle qui parle ainsi est la jeune fille de

Fain-les-Moutiers, si pondérée, d'un sens pratique si évident, d'un esprit si ferme pour diriger la maison de son père. Celle qui pesait et mesurait ses paroles, se réglait elle-même avec une clairvoyance notoire.

Notons qu'elle est tout le contraire d'une imaginative, d'une illuminée.

Elle goûte tant de joie dans ces fêtes, au pied des restes du Père spirituel vu naguère dans son rêve, qu'elle ne quitte la chapelle de la rue de Sèvres qu'avec un déchirement :

« *Toutes les fois que je revenais de St-Lazare j'avois tems de peine!* »

Pour elle, c'était, hélas! le retour à la vie terrestre. Mais, Dieu merci, elle était consolée: « *Le cœur de saint Vincent m'apparaisoit.* »

C'était pendant la méditation de 5 h. 1/2, le soir, à la chapelle de la rue du Bac, après les grandes cérémonies de Saint-Lazare. Devant l'autel, du côté de l'Épître, les reliques de saint Vincent étaient exposées sur une table. Et au-dessus de la petite châsse qui les contenait, ma Sœur Catherine a vu se dégager et se former le cœur du saint. Trois fois, si je comprends bien, sous un aspect différent qui durait trois jours. La première fois, il était cou-

leur chair, ce qui inspirait à la Voyante une impression de paix, d'innocence, le second aspect fut rouge feu, et la petite Sœur eut la divination que c'était une infinie charité qui l'embrasait ainsi et que cette charité, se propageant à travers le Monde, allait susciter, dans la Congrégation du Saint, un accroissement miraculeux en amour et en nombre. Les trois derniers jours, hélas, elle a vu le cœur d'un rouge noir, et spontanément cette ignorante a su que cet aspect sinistre annonçait les plus grands bouleversements politiques et la révolution sanglante. De même que le jour de la Trinité, devant le Christ dépouillé de ses insignes royaux, elle devait comprendre que le roi Charles X serait dépossédé. Or, la France paraissait alors très tranquille. On était en plein siège d'Alger, les regards se tournaient tous vers l'Afrique où la victoire se dessinait. Tout allait à l'optimisme. Et ma Sœur Catherine sombrait dans une tristesse « qu'elle avait peine à surmonter ».

Ces préoccupations politiques, cette divination des ferments qui travaillaient alors dans l'ombre sont assez inexplicables. De telles pensées débordaient la personnalité de la jeune Sœur. Si peu

portée à se confier à autrui, elle ne put pourtant contenir en elle l'extraordinaire avertissement. Dès sa prochaine confession, qui était la première à l'Aumônier de la Communauté, M. Aladel, elle résolut de lui communiquer son étrange vision et le sens qu'elle y avait discerné. « Je ne pus m'empêcher, écrivait-elle en 1856, d'en parler à mon confesseur. »

***

Qu'on imagine l'état d'esprit de ce jeune prêtre entendant pour la première fois, au confessionnal, cette fille timide, s'exprimant dans le parler de son village avec un fort accent bourguignon, qui déclare avoir vu le cœur de saint Vincent de Paul sous des couleurs différentes qui présageaient successivement la paix de la France, la prospérité de la Congrégation et la chute de Charles X. Il fit ce qu'aurait fait tout autre prêtre sensé et lui dit assez sévèrement : « Ma fille, je vous prie de laisser de côté toutes ces imaginations. Ce sont des tentations de l'orgueil. Appliquez-vous seulement aux devoirs de votre Séminaire. » Et il lui ferma le guichet sans plus de cérémonie.

Et pourtant, dut se dire la pauvre

petite Sœur, je sais bien que j'ai vu le cœur de saint Vincent et ce qu'il annonce!

Quel trouble en elle! Quel désarroi! Mais ce n'était qu'un motif de plus de se jeter aveuglément dans l'oraison, de s'abîmer de plus en plus en Celui qui est la Vérité.



A la fin de mai, sa sœur aînée, la Supérieure de Castelsarrasin, apprend enfin par des tiers que Catherine se trouve rue du Bac. Elle était sans nouvelles depuis deux mois. « Ton silence depuis le 24 mars, ma chère et bonne Zoé [1], m'a donné beaucoup d'inquiétude : je pensais que tu avais changé d'intention. »

On voit par ces deux seules lignes combien la jeune Sœur avait coupé les liens qui la retenaient encore à ce monde. Elle vivait dans son ardente solitude, distraite de l'extérieur, dans une sphère inaccessible, donnant l'impression d'une indifférente.

De l'Ascension à la Pentecôte, elle fait, avec tout le Séminaire, une retraite sévère.

Le premier jour de juillet : Alger,

---

1. Second prénom de Catherine qui était parfois usité dans le foyer familial.

l'imprenable forteresse des pirates, est prise par les armées françaises. A Paris, l'allégresse éclate. Ma Sœur Catherine, qui ressent si vivement l'impression des grands événements de sa patrie, doit se répandre en actions de grâces.

Voici venir la fête de saint Vincent de Paul, le 19 juillet. Le 18 au soir, une des Directrices du Séminaire, la Mère Marthe, fait à ses filles, comme préparation à la Méditation du lendemain, « une instruction sur la dévotion aux saints en général et à la Sainte Vierge en particulier ». Puis, comme on a parfilé un morceau du rochet de saint Vincent, elle en distribue à toutes les novices de petits fragments.

Sœur Catherine a sans cesse la vision du Christ ; jamais celle de sa Mère. Combien elle l'aime cependant! Qu'on se souvienne de tous ces chapelets dits à Fain-les-Moutiers, de tous ceux qu'elle faisait dire à Tonine. Elle a toujours eu le désir de contempler cette Reine des Anges. Ce soir, ce désir la presse davantage. C'est une supplication presque douloureuse qui sort de son cœur.

Dans ses notes de 1856, voici comment elle raconte cette soirée :

« *Je me suis couchée avec cet pensée que*

cet même nuigt je vairai Ma bonne Mère. Il y avait si longtemps que je désirai la voir. En fain je me suis endormie. Comme on nous avoit distribiée une morcaus de linge d'un Rochet de St Vt. j'en ai coupee la Moitier que j'ai avaler et me suis endormie dans la pensée que St Vt. m'ostiendrai la Grace de voir la Ste Vierge. »

***

Arrêtons-nous un instant devant le sommeil si pur de cette jeune fille endormie dans la présence de son Dieu. Elle est en dortoir, dans un lit à la mode du XVII[e] que les Sœurs de Saint-Vincent de Paul ont toujours conservé. Quatre tringles de fer forment en haut un baldaquin sur lequel glissent des rideaux de percale blanche qui enferment strictement la religieuse en son sommeil. Le jour, les rideaux sont repoussés aux quatre tiges qui soutiennent le baldaquin et le lit est découvert. Le front enveloppé dans un serre-tête, Catherine repose sur l'oreiller.

Tout à coup, elle sursaute. Une voix l'a appelée :

— Ma Sœur Labouré ! Ma Sœur Labouré !

La voix a retenti près du lit, du côté du « passage ». La jeune Sœur s'éveille et, instinctivement, tire le rideau. Il y avait là un petit enfant de quatre à cinq ans, habillé de blanc, qui lui dit :

— Venez à la chapelle. La Sainte Vierge vous attend.

Catherine pense qu'elle ne peut se lever sans donner l'éveil à toutes les jeunes Sœurs du Séminaire qui dorment autour d'elle. Que va-t-on dire ? A-t-elle le droit d'aller à la chapelle en pleine nuit ?

Mais avant qu'elle n'ait eu le temps de formuler son objection, le petit enfant réplique :

— Soyez tranquille. Il est 11 h. 1/2, tout le monde dort bien. Venez, je vous attends.

« *Je me suis de pechee de ma billier et je me suis dirigée du coté de cet anfans qui Etoit restee de bout sens avancer plus loin que la tete de mon lit.* »

Le « passage » où la voyante explique bien que se trouvait l'enfant, était l'espace compris entre son lit et le lit voisin, ou entre le lit et la *muraille selon le sens dans lequel les lits étaient* disposés. Elle s'est vêtue prestement, entre ses rideaux tirés, comme c'est l'usage et dès maintenant,

nous allons suivre geste par geste tout le développement de la scène merveilleuse de cette grande nuit, car dans son récit, écrit seulement en 1856, mais après que pendant vingt-six ans elle en a été obsédée, ma Sœur Labouré, avec ses moyens d'écriture bien malhabile, mais une clarté d'esprit extraordinaire, n'omettant rien d'essentiel, mais supprimant tout détail superflu, va dérouler largement devant nous le drame céleste.

L'enfant l'a suivie, dit-elle. Puis elle se reprend. Non, c'est elle qui suit l'enfant. Il se tient toujours sur sa gauche, et « *portais des Rayons de clarté pure partout où il passoit.* »

Elle et lui traversent ainsi le dortoir qui se trouvait alors au-dessus de la sacristie, de sorte qu'on n'avait qu'un escalier à descendre pour gagner la chapelle. Partout, dans le dortoir, dans l'escalier, dans le corridor, les lampes brûlaient comme s'il eût été 9 heures du soir. Ce fut, pour la jeune Sœur, un sujet de grand étonnement. Mais une plus grande surprise l'attendait. Elle la marque spécialement, à la porte de la chapelle qui était fermée. « *Cette porte s'est ouverte a penne l'anfans la voit touchee du bout du doigt.* » A ce moment, son étonnement devient de la stupéfac-

tion, la chapelle s'étend devant elle illuminée comme pour la messe de minuit, « *tou les sierges et flambaux alumée* ».

Mais la Sainte Vierge n'y était pas. .

***

Je sens tellement bien ici l'objection de mon lecteur qu'il me faut y répondre.

Il pense assurément : « Cette jeune novice rêve tout cela. Les choses se passent ici exactement comme dans un rêve, un songe ambulatoire dans lequel on chemine avec facilité, tous les obstacles s'évanouissant d'eux-mêmes sur votre passage. »

Effectivement, jusqu'ici l'on pourrait croire que tout s'est produit dans le sommeil de ma Sœur Labouré.

Mais elle-même nous a prémunis contre ce doute. Elle a eu des avertissements en songe. Elle nous a toujours bien précisé que c'étaient des songes et non point des visions.

Un jour, par contre, vieille religieuse, entendant une jeune Sœur imputer à une illusion les Visions de la rue du Bac, elle ne pourra garder son indignation, et si fortement sa foi réagira contre l'erreur proférée qu'elle sortira de sa réserve, de

son mutisme, de sa règle qui fut de ne parler jamais de ces événements, et qu'on l'entendra, redressant l'échine, déclarer vertement :

— Ma petite, la Sœur qui a vu la Sainte Vierge l'a vue en chair et en os.

Et le silence de sa vie reprendra comme de coutume.

C'est presque le mot de Bernadette Soubirous affirmant la matérialité de sa vision de Marie :

— « Je l'ai vue avec *mes œils.* »

Et en cette nuit du 18 au 19 juillet 1830, après la Vision, lorsqu'elle sera recouchée, Catherine Labouré entendra sonner l'heure, 2 heures *et,* affirme-t-elle, *ne se rendormira plus* jusqu'au matin.

Suivons-la donc dans cette chapelle illuminée, et attendons le miracle.

***

Cette chapelle était moins large qu'elle ne l'est aujourd'hui. L'enceinte s'arrêtait aux piliers actuels. Le sanctuaire n'avait pas de coupole. Le mur du fond, légèrement cintré, était orné de trois tableaux : le Sacré-Cœur, saint Michel, l'Ange Gardien. Le fauteuil destiné au Directeur des filles de la Charité demeurait ordi-

nairement contre la table de communion, du côté de l'Evangile, c'est-à-dire à gauche.

Ma Sœur Labouré est conduite, par l'Enfant, jusqu'à l'intérieur du sanctuaire, au delà de la table de communion, près du fauteuil. Elle est déçue parce que nulle part elle n'aperçoit la Sainte Vierge. Elle s'agenouille, cependant que l'enfant reste debout. Elle trouve le temps long. Tout cela est ponctuellement décrit.

La nuit, dans la Communauté, des Sœurs veillaient et faisaient parfois des rondes. Dans ce cas, elles traversaient la chapelle par la tribune qui débordait à droite l'enceinte de la chapelle et s'appuyait sur le couloir du rez-de-chaussée longeant le mur du côté de l'Epître. La jeune Sœur se demande si, attirée par la lueur insolite qui règne dans la chapelle, les veilleuses ne vont point arriver et apparaître là-haut, et elle lève souvent la tête vers la tribune.

« *En fain l heur est arrivée. L'Anfans me previen il me dit voissi la Ste Vierge la voissi j'entent comme le frou frut d'une robe de soie qui venait du côté de la tribune auprès du tablaux de St Josephe.* »

Elle lève les yeux, nous dit un récit

recueilli de sa bouche quelques mois avant sa mort et elle voit une grande dame qui descendant du côté de la tribune vint se prosterner devant le Tabernacle et s'asseoir dans le fauteuil du Père Richenet.

« Vous connaissez bien le tableau qui représente sainte Anne, ajoutait-elle dans ce récit, c'était comme cela. Mais ce n'était pas sainte Anne, c'était la Sainte Vierge qui était dans le fauteuil. »

Et il lui semblait tout d'abord que ce n'était pas la Sainte Vierge.

A ce moment de la scène, l'Enfant — que, bientôt, après avoir repris ses esprits, elle va supposer être son Ange Gardien — intervient comme un bon Guide. Il ne parle plus comme un enfant, mais avec la voix et l'autorité d'un homme. « *D'un homme le plus fort et des parolrs les plus fortes.* »

Que lui dit-il? Elle ne nous l'a pas transmis, mais nous savons « qu'elle n'a fait qu'un saut » jusqu'à l'Apparition, sur les marches de l'autel, qu'elle s'est précipitée à genoux, qu'elle a appuyé ses mains sur les genoux de la Dame.

Rapprochons ce phénomène de transfert de celui par lequel M. Ratisbonne se trouva porté aux pieds de l'Apparition,

du côté droit au côté gauche de l'église, à Sant Andrea delle Fratte.

« *Là Il s'est passe un Moment le plus doux de Ma vie. Il me seroit impossible dire tout ce que j'ai Eprouvée — J'y suis restée je ne sait combien de temps.* »

On s'est demandé si Catherine Labouré avait connu l'extase. Et malgré son laconisme sur tout ce qui a constitué chez elle l'état mystique, on a pensé que ces seuls mots tombés de sa pauvre plume inexperte, mais qui disent toute l'essence des faits, prouveraient bien qu'elle a passé dans l'extase le temps de cette apparition nocturne.

Que serait ce moment le plus doux de sa vie? Et cette émotion supérieure dont elle ne connaît pas le nom, qu'il lui est impossible de décrire? Et cette absence, cette inconscience matérielle ne lui permettant plus d'apprécier la fuite du temps, sinon l'extase telle qu'on nous la définit : « Une action spéciale de Dieu sur l'intelligence, la volonté, le cœur, l'imagination, action qui en même temps lie les puissances sensibles et les met dans l'impossibilité d'exercer leur action propre » ?

Le P. Misermont dans son livre si

fouillé : *Les Grâces extraordinaires de la Bienheureuse Catherine Labouré* penche à le croire. Mais il ajoute qu'aucune preuve matérielle n'appuie cette hypothèse comme au contraire la flamme du cierge léchant, sans la brûler, la main de Bernadette Soubirous, lors de la vision à la Grotte de Lourdes, attestera vingt-huit ans plus tard, devant la foule, l'état extatique de l'enfant.

***

Comment Marie parla à la jeune fille agenouillée, à l'appel de qui, par une bonté ineffable, elle avait répondu, nous le savons seulement par deux documents émanant de Catherine Labouré elle-même, le père Aladel n'ayant malheureusement pas conservé les notes manuscrites où il consignait à mesure les récits oraux si abondants et précis de sa pénitente.

Par les notes de Catherine écrites en 1856, nous savons ceci :

« *Elle me dit comment je devois me conduire envers Mon directeur et plusieurs choses que je ne doit pas dire, de la Manier de me conduire dans mes pennes de venir en me montrer de la Main gauche le piesd*

de la utelle et la reprendre Mon cœur et je ressevrai les consolations dont j'aurai besoin.

« *La je lui ai de men der tout ce que signifiet toutes les choses que j'avois vue et elle m'a expliquer tout.*

« *J'y suis restée je ne sait combien de tems.* »

Le long entretien qui eut lieu ensuite, Catherine Labouré nous le rapporte dans une nouvelle note de 1876, peu avant sa mort :

« Mon enfant, le bon Dieu veut vous charger d'une mission. Vous aurez bien de la peine, mais vous vous surmonterez en pensant que vous le faites pour la gloire du bon Dieu. Vous connaîtrez ce qui est du bon Dieu, vous en serez tourmentée jusqu'à ce que vous l'ayez dit à celui qui est chargé de vous conduire. Vous serez contredite. Mais vous aurez la grâce, ne craignez pas. Dites-leur avec confiance et simplicité, ne craignez pas. Vous verrez certaines choses, rendez-en compte. Vous serez inspirée dans vos oraisons. Les temps sont très mauvais. Des malheurs vont fondre sur la France. Le trône sera renversé. Le monde entier sera renversé par des malheurs de toutes sortes.

(La Sainte Vierge avait l'air très peinée en disant cela.)

« Mais venez au pied de cet autel ; là, les grâces seront répandues sur toutes... sur toutes les personnes qui les demanderont, les grands et les petits.

« Mon enfant, j'aime à répandre mes grâces sur la Communauté en particulier. Je l'aime heureusement. J'ai de la peine. Il y a de grands abus. La règle n'est pas observée. La régularité laisse à désirer. Il y a un grand relâchement dans les deux Communautés. Dites-le à celui qui est chargé de vous conduire quoiqu'il ne soit pas supérieur. Il le sera dans quelque temps, chargé d'une manière particulière de la Communauté. Il doit faire tout son possible pour remettre la Règle en vigueur. Dites-le lui de ma part.

« Qu'il veille sur les mauvaises lectures, la perte du temps et les visites.

« Lorsque la Règle sera remise en vigueur, il y aura une Communauté qui viendra se joindre à vous. Dites qu'on la reçoive, Dieu les bénira et elles jouiront d'une grande paix. La Communauté deviendra grande.

« Un moment viendra où le danger sera grand ; on croira tout perdu ; là je serai avec vous, ayez confiance ; vous

reconnaîtrez ma visite, la protection de Dieu et de saint Vincent sur les deux Communautés. Ayez confiance, ne vous découragez pas, je serai avec vous.

« Il y aura des victimes dans d'autres communautés.

(La Sainte Vierge avait des larmes dans les yeux en disant cela.)

« Dans le clergé de Paris, il y aura des victimes. Monseigneur l'Archevêque mourra.

(A ces mots, ses larmes coulèrent de nouveau.)

« Mon enfant, la croix sera méprisée, on la jettera par terre, on ouvrira de nouveau le côté de Notre-Seigneur : les rues seront pleines de sang, le monde entier sera dans la tristesse.

« Ici la Sainte Vierge ne pouvait plus parler, la douleur était peinte sur son visage. Et Sœur Catherine pensait : « Quand cela arrivera-t-il ? » — « Quarante ans, comprit-elle. »

Elle ne sait le temps que cet entretien a duré. Tout ce qu'elle sait, dit-elle, c'est que lorsque la Dame est partie, elle n'a aperçu que quelque chose qui s'éteignait, puis une ombre qui se dirigeait du côté de la tribune par le chemin de l'arrivée. Ma Sœur Catherine s'est alors relevée sur

les marches de l'autel où elle se tenait à genoux. Et elle a aperçu l'enfant où elle l'avait laissé. Il lui dit : « Elle est partie[1]... » (orthographe rectifiée).

« *Nous avons reprit le même chemin, toujour tout alumé et cet enfans Etoit toujour sur ma gauche. Je croit que cet enfans Etait mon ange gardien qui s'était ren du visible pour me faire voir la Ste Vierge parce que je l'avais beaucoup prier pour qu'il m'optienne cet faveur, il Etoit abillée de blanc portant une lumier miraculeuse avec lui, c'est à dire Il Etait Resplendissans de lumier age apepré de quatre à cinq ans.*

« *Re venue à Mon lie il Etoit 2 heures du Matin que j'ai etendu sonner l'heur je ne ne me suis point rendormie*[2]. »



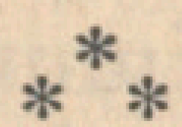
Je défie une fille inculte comme Catherine qui, se suggestionnant elle-même, verrait un Ange dans une fantasmagorie créée par ses propres moyens et par les réminiscences d'images emmagasinées, de l'apercevoir autrement qu'en androgyne,

1. Note remise au Directeur des Lazaristes, M. Chevalier, en. 1876.
2. Lettre à M. Aladel, en 1856.

plus grand que nature, portant la chlamyde et les ailes réglementaires. Or, elle voit son Ange sous la forme la plus inattendue, la moins conventionnelle. Ceci est très remarquable.

Et alors, si nous ne doutons plus que ce ne fût un messager de Dieu, un de nos frères supérieurs dans l'échelle des êtres, comme ceux que discernait fréquemment Jeanne d'Arc même dans la foule, quelle faveur, quelle attention d'avoir mis ce pur esprit au service de la Voyante sous une forme matérielle, comme un interprète sensible, un guide tutélaire. Quel gage du cas fait d'elle par les complaisances divines!

Telle fut l'Apparition de la Sainte Vierge à Catherine Labouré, dans la nuit du 18 au 19 juillet 1830.



La Vierge lui a déclaré : « Vous serez tourmentée jusqu'à ce que vous l'ayez dit à celui qui est chargé de vous conduire. Vous serez contredite, mais vous aurez la grâce. Ne craignez pas. »

Bien qu'il dût lui en coûter de revenir à la charge près de son confesseur après avoir été si bien éconduite lors de l'aveu

des premières visions, la ferme Catherine n'hésita pas.

— Mon Père, j'ai encore à vous dire que la Sainte Vierge m'est apparue.

Là-dessus, le jeune prêtre qui se souvint tout à coup des prétendues visions du Cœur de saint Vincent racontées en avril dernier, dut sentir une pointe d'humeur. « Je vous ai dit, ma pauvre fille, qu'il ne fallait pas prêter attention à ces fantômes créés par votre imagination. » — « Mon Père, ce ne sont pas des fantômes, j'ai vu véritablement la Sainte Vierge en chair et en os. » Et elle lui fit un récit oral certainement plus abondant que le récit écrit à la fin de sa vie, alors que bien des points avaient disparu de sa mémoire. Nous avons la preuve qu'elle lui annonça de la part de la Sainte Vierge des faits particuliers sur les Journées de Juillet qui étaient imminentes. Par exemple qu'un évêque irait demander un refuge à la maison de Saint-Lazare et qu'on pourrait le recevoir sans crainte, qu'il serait en sûreté. — Que la maison de Saint-Lazare, rue de Sèvres, serait épargnée et qu'on respecterait même la croix qui domine le frontispice de la façade ; — car lorsque ces faits se réalisèrent une semaine plus tard, le Direc-

teur des deux Communautés, M. Etienne à qui M. Aladel, sans lui nommer la religieuse confiait fidèlement le rapport des visions, attesta :

— La jeune Sœur du Séminaire l'avait prédit à son confesseur.

Lorsque, aux pieds de M. Aladel, Catherine Labouré en fut à narrer les sombres et nuageuses prédictions qui visaient — on l'a su plus tard — la Commune, et qu'elle cita les paroles de la Sainte Vierge : « Le Monde entier sera dans la tristesse », elle ajouta :

— « Moi, je pensais : quand cela arrivera-t-il. Et il me fut répondu : quarante ans. »

Là-dessus, M. Aladel lui posa une question : « Savez-vous si vous y serez et moi aussi ? » Elle lui répondit : « D'autres y seront si nous n'y sommes pas » (cité par elle-même dans une note de ses papiers).

Cependant il est écrit dans *les Remarques sur Notre Père Aladel par ma Sœur Pineau* : « M. Aladel ne prêtait pas grande attention à ses révélations. »

Rabrouée, découragée, après avoir tout dit sans trouver d'autre écho que le scepticisme de celui qui était chargé de la conduire, ma Sœur Catherine n'eut plus

qu'un refuge, cet autel que la Sainte Vierge lui avait désigné « de la main gauche » en lui disant qu'elle y trouverait les consolations nécessaires. La défense de penser à ces choses ne pouvait tenir contre l'évidence des manifestations surnaturelles. Et il faut encore noter qu'une fille sainte et scrupuleuse comme elle, devait être bien assurée de la réalité de ses visions pour s'y tenir obstinée malgré une opposition si péremptoire de celui auquel son âme devait l'obéissance totale.



Néanmoins, que dut penser M. Aladel, le 27 juillet suivant, huit jours après l'apparition, lorsque le canon tonna et que les clameurs menaçantes de la foule annoncèrent aux Parisiens que la Révolution s'avançait ?

Depuis quelques jours la Chambre des députés dissoute s'était renouvelée par les élections dans le sens de la plus farouche opposition à la politique cléricale de Charles X. Le 25 juillet, le Roi prononçait la dissolution de cette Chambre avant qu'elle ne se fût encore réunie et modifiait la Constitution. Deux jours après, c'était le déchaînement populaire,

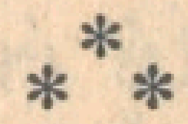
toute une foule irritée contre la malheureuse confusion entre les pouvoirs spirituels et l'autorité temporelle qui avait marqué le règne de Charles X. De ce fait, les Communautés religieuses étaient désignées à leur rage. Beaucoup furent envahies, les églises profanées. On renversait la croix partout où elle se trouvait. On en faisait ainsi, hélas, l'emblème de la politique cléricale! L'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, dut se cacher sous un déguisement.

Pendant ce temps, ma Sœur Catherine suivait à la Communauté les exercices d'une retraite. Aucun changement ne fut apporté à l'ordre des instructions que les Filles de la Charité écoutaient en paix. Rue de Sèvres, à deux pas, les bandes révolutionnaires envahirent la maison de Saint-Lazare, mais ce fut une visite domiciliaire, pour la forme, sans qu'aucune déprédation fût commise. Elles revinrent en forces un autre jour pour abattre la Croix qui domine l'entrée. Mais le P. Etienne, alors Directeur des deux Communautés, les reçut avec tant de noblesse et d'autorité qu'elles se retirèrent.

Enfin, au milieu de ces journées tragiques, un certain matin que M. Aladel,

ayant dit sa messe et terminé son service rue du Bac, rentrait rue de Sèvres, à son arrivée on lui dit que Mgr Frayssinous, évêque d'Hermopolis et Ministre des Cultes dans le précédent Cabinet, sortait de la maison où il était venu demander un asile. Mais M. Salhorgnes, le Supérieur, avait craint qu'en plein Paris il ne fût pas en sécurité, et sur ces appréhensions l'évêque s'était décidé à se retirer à Saint-Germain.

A cet instant, M. Aladel ne put manquer de rapprocher le fait de la prédiction de ma Sœur Labouré. Ne fut-il pas un peu troublé ?



Cependant celle-ci, renonçant à le convaincre, s'abstint de revenir sur ce sujet des Apparitions. Jusqu'ici, d'ailleurs, se bornant à lui annoncer une mission future, la Sainte Vierge ne lui en avait pas dévoilé la nature ni l'ordre. Aucun inconvénient pour les desseins de Dieu encore inconnus, au scepticisme du confesseur. Mais sur l'âme de Catherine la contradiction doit peser cruellement.

L'époque est arrivée, pour cette silencieuse, du silence héroïque dont sa vie ne

se départira jamais. Imagine-t-on l'état d'âme de cette jeune fille de vingt-quatre ans qui a vu la mère de Dieu, qui s'est abandonnée à Elle dans une familiarité touchante jusqu'à poser les mains sur ses genoux, qui a suivi sur son visage tous les signes de l'extrême émotion humaine, du sourire aux larmes et aux sanglots qui coupent la parole ; qui a comme surpris le cœur de cette Femme divine, et qui, rebutée par la seule personne à laquelle il lui fût permis de parler, se taira, gardera en elle son accablant fardeau !

Quoi ? pas à une voisine de dortoir ? pas à la bonne Mère Marthe, l'une des Directrices qui s'occupe des jeunes Sœurs ? pas à une compagne d'office dans ces blancs entretiens où il n'était permis de parler que des choses célestes ? pas à sa grande sœur Marie-Louise, Supérieure à Castelsarrasin ? pas à sa chère Tonine lorsqu'elle viendra la voir au parloir, elle n'ouvrira ce cœur qui porte un monde ?

La Sainte Vierge le lui avait défendu. A la fin de sa vie, elle le dira formellement.

***

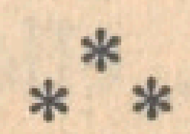
Les mois de Séminaire s'écoulent. Ma Sœur Catherine est dans le jeune trou-

peau la plus effacée, la plus ordinaire. Son visage même qui possède une certaine perfection avec « ces yeux qui reflètent quelque chose de pur, d'élevé, de céleste, leur bleu limpide exprimant la candeur d'une belle âme », n'arrête pas les regards ni ne fixe l'attention. Beaucoup d'autres jeunes Sœurs devaient être également agréables ; l'ignorance qu'on lui savait la faisait ranger parmi les campagnardes.

Qui se doutait que cette campagnarde-là vivait jour par jour dans l'attente de Celle qui devait revenir ?

« J'avais la conviction que je la reverrais encore, a-t-elle écrit en 1841, et que je la verrais encore belle dans son plus beau. Je vivais dans cet espoir. »

L'été s'achève pourtant et ma Sœur Catherine a beau s'appliquer à tous ses emplois et appeler de toute son âme la Reine du Ciel, rien de miraculeux ne se reproduit.



C'est le samedi, veille du 1er dimanche de l'Avent, le 27 novembre 1830. Les Sœurs sont à la chapelle pour la Méditation, la bonne Mère Marthe, à mi-voix,

donne lecture du premier point. Puis tout bruit s'éteint, un silence absolu règne dans les rangs — noir et blanc — des petites Sœurs immobiles. Quelques minutes se passent...

« *Il m'asemblée entendre du bruit du cotée de la Tribune à cotee du tableaux de St Josephe, comme le frou frou d'une Robe de soie eyent Re gardee de ce cotée la j'ai apercue la Ste Vierge a la auteur du tableaux de St Josephe.* »

Cette fois, Notre-Dame ne descendra pas jusqu'à la pauvre Catherine et ne viendra pas s'asseoir à sa portée. Elle reste dans l'espace « de bout », rapporte la Voyante.

Voici comment Sœur Catherine nous la montre : habillée de blanc ; sa robe de soie blanche aurore est taillée « à la Vierge », c'est-à-dire dans une simplicité qui épouse au cou, aux épaules, aux bras, directement les formes du corps. Manches plates, long voile blanc qui descend jusqu'aux pieds et l'enveloppe toute. Par-dessous le voile, la Sœur qui ne laisse aucun détail inaperçu, remarque l'abondance des cheveux et sur les cheveux une dentelle d'environ trois centimètres de hauteur qui n'est pas froncée et s'applique à plat sur la naissance de la cheve-

lure. Mais le visage est très dégagé du voile, tout à fait découvert, c'est celui d'une femme de quarante ans, ni trop jeune, ni trop souriante, d'une gravité mêlée de tristesse, mais qui s'illumine par moments. La forme sainte de Marie ne flotte pas dans l'air. Elle s'appuie fortement sur une vaste sphère, ou plutôt un hémisphère, qui, lui, est fixe en un point de l'espace. Et puis de ses deux mains élevées à la hauteur de la poitrine elle soulève un globe terrestre plus petit que son piédestal. Détail charmant de la Voyante, elle le tenait sans effort : « *d'une Manier tres aisee les yeux Elevee Verle ciel.* »

L'Apparition n'est pas immobile. Elle a d'insensibles transformations : « *Ici, dit la Sœur, sa figure Etoit de toute beautée. Je ne pourrai la dépoindre.* »

C'est le cri de Ratisbonne, c'est celui de Bernadette, de tous ceux qui ont connu l'inestimable faveur. Cette beauté que les plus puissants artistes, les plus purs, les plus fous de la Vierge n'ont jamais pu recréer, ces bergères, ces paysannes l'auront donc fabriquée par leurs rêves ?

Tout d'un coup, Sœur Catherine découvre aux doigts de ces mains vénéra-

bles des anneaux tout ornés de pierreries splendides.

Il semble qu'il y ait dans tout ceci un déroulement de faits assez concevables; le globe terrestre que la puissante Mère des hommes élevait vers le Ciel dans un geste plein de grâce a disparu. Les doigts apparaissent alors chargés de bagues qui lancent des feux. Et ces feux bientôt s'allongent en rayons, et les mains s'ouvrent pour laisser tomber ces rayons comme une pluie sur la sphère où s'appuie la Sainte Vierge. « *Les rayons sortois des pierres, les plus Grosses des plus gros rayons toujour en ses largissans, et les peties plus peties, toujours en Elargissans en bas, ce qui Remplissoit tout le ba. Je ne Voyais plus ces pierds.* »

Que l'on comprenne bien. Ce n'est pas une série de pierres précieuses, comme on l'a parfois représenté, qui descend des mains de Marie sur l'Univers, ce sont les rayons de ses bagues, pas plus. Et à cet instant où l'extase paraît commencer chez Catherine, où elle est en pleine contemplation, les yeux de la Vierge qui étaient levés vers le ciel s'abaissent sur la jeune Sœur et la contemplent.

Alors une voix parla.

Il ne paraît pas que ce fût la voix de

Marie. Un avertissement. Une glose sur ce qui se passait. Voix intérieure ? Perçue de l'extérieur ? On ne sait. Mais cette voix disait :

« Cette boule que vous voyez représente le monde entier — particulièrement la France — et chaque personne en particulier. »

Ici Catherine revivant, après onze années, la scène solennelle, s'écrie qu'elle n'est pas capable de dire ce qu'elle a éprouvé, les pensées qui l'ont envahie et tout ce qu'elle a appris en si peu de temps. C'est-à-dire que la voix s'est tue, qu'elle n'a compris surnaturellement que la splendeur des pierreries, « *L'Eclar des Royons sibaux... était le simbolle des Graces que Marie Repens sur les personnes qui le lui demende en me fesant Comprendre combien il étoit agreable de prier la SteVierge et combien elles Etoit Jenereuse envers les personnes qui la prie, que de graces elle accordait au personnes qui les lui de Mande, quelle joye elle Eprouve en les accordans.* »

Je ne pense pas qu'aucun grand mystique soit allé plus loin que ma Sœur Labouré, à cet instant, dans la théologie mariale. Tous les mots sont à peser. Ils font penser à chacune de ces « pierries »,

comme elle l'écrit, qui projette un rayon si puissant. La Vierge elle-même daigne s'expliquer à cette jeune fille. Elle lui laisse voir ce qui se passe dans son cœur à l'égard des hommes malheureux, et la joie dont elle inonde ceux qui la prient véritablement et, sublime mystère, la joie qui accompagne en elle les bontés qu'elle a envers l'Humanité. Jamais on n'a connu à ce point la psychologie de la Mère de Jésus. Et on se la remémore aux noces de Cana disant : « Ils n'ont plus de vin... »

Il paraît hors de doute que cette fois ce fut bien une extase de la Bienheureuse, à partir du moment où elle dit que les yeux de Marie s'abaissèrent sur elle et la regardèrent. Car après nous avoir rapporté la révélation dont elle est illuminée, elle ajoute ces mots extraordinaires :

« *A ce moment, ou Jaitois ou je n'étois pas... Je Jouissais... Je ne sais...* »

Ce serait alors dans cette extase qu'elle a vu le modèle de la Médaille Miraculeuse. Il s'est formé, dit-elle, un tableau autour de la Sainte Vierge : « *un peu aux valle et il y avait au aux du tableaux ces*

parolles : O Marie Conçue s. p. p. N. qu'av. avons Ecrie en lettres d'or. »

Puis le tableau a paru se retourner et elle a vu le revers de la Médaille avec le monogramme de Marie, l'M surmonté d'une croix, et les deux cœurs, l'un entouré d'une couronne d'épines, l'autre percé d'un glaive, une guirlande d'étoiles formant l'ovale autour du tout.

De nouveau, une voix se fit entendre : « Faites frapper une médaille sur ce modèle. Toutes les personnes qui la porteront recevront de grandes grâces. Les grâces seront abondantes pour les personnes la portant avec confiance. »

La conception de la Médaille de Marie Immaculée était née dans l'esprit de ma Sœur Catherine telle qu'elle allait être lancée dans l'univers.

« Puis tout a disparu comme quelque chose qui s'éteint et je suis restée pleine de joie et de consolation. »

***

Aussitôt — c'est le mot de M. Aladel — plus exactement, le lendemain, le prêtre reçut la visite de Catherine « en direction ». C'est-à-dire qu'elle venait lui communiquer les ordres reçus de Marie : « Faites frapper la médaille. »

« J'avoue, écrivait en 1834 M. Aladel à M. l'abbé Le Guillon, qui a publié sa lettre, j'avoue que je pris tout cela pour une pure illusion de sa pieuse imagination (il ne nommait nécessairement pas la Sœur dont il parlait). Je me contentai de lui dire quelques mots sur la véritable dévotion à la Sainte Vierge, lui observant qu'imiter les vertus était le meilleur moyen de l'honorer et de s'assurer sa protection. Elle se retira sans s'occuper davantage de ce qu'elle avait vu. »

L'entretien avait dû, d'ailleurs, être fort long entre la Voyante et le Directeur incrédule. Il est certain que ma Sœur Catherine raconta tout par le détail. En effet, jusqu'à 1841, M. Aladel n'eut pas une ligne écrite sur les Apparitions. Toute son information était d'origine orale. Il fallait donc que l'exposé de la jeune Sœur eût été fort circonstancié. Mais il fut accueilli avec tant de brusquerie que, timide comme elle l'était, elle n'osa le recommencer.

M. Aladel est-il bien sûr que la pauvre petite postulante se retira sans s'occuper davantage de ce qu'elle avait vu ? Pourra-t-elle oublier l'aspect de la Vierge ? Lorsque le soir, à la chapelle, les Sœurs réciteront le chapelet, pourra-t-elle pronon-

cer un seul *Ave Maria* sans que surgisse à ses yeux la Mère Admirable dont les mains rayonnent sur la terre l'amour et les grâces ? Se défera-t-elle de ce regard de Marie dardé sur elle une fois pour jamais ? On ne peut vraiment y souscrire, d'autant qu'elle-même, dans des récits ultérieurs, écrira :

« Toujours occupée de la Vierge que j'avais vue, je croyais que je la reverrais encore. Je vivais dans cette idée. »



Pendant les derniers mois de son Séminaire elle continue de suivre ponctuellement la règle sans attirer sur elle aucune attention. Néanmoins on raconte qu'un soir, comme elle revenait de la Méditation à la chapelle et arrivait au réfectoire, ma Sœur Caillaud, l'une des Directrices, l'apercevant immobile devant son assiette déjà remplie et les yeux perdus dans son rêve, ne put s'empêcher de s'écrier :

— Allons ! allons ! ma Sœur Labouré, sortez de votre extase !

La chère Sœur Caillaud ne savait pas si bien dire. C'était peut-être le soir du 27 novembre. Mais c'était peut-être aussi n'importe quel soir et il suffisait que ma

Sœur Catherine revînt d'un entretien avec son Dieu et sortît pour ainsi dire du Ciel.

D'ailleurs, le ton de la Directrice, dans cette remarque, donne assez l'impression d'une personne qui taquine une jeune fille moins pour une attitude accidentelle que pour un état d'esprit durable.

C'est bien ainsi que nous devons nous représenter cette bienheureuse Fille de la Charité : perdue en Dieu.

***

D'ailleurs, elle devait encore revoir la Sainte Vierge.

La troisième fois ce fut, pense-t-on, en décembre à la Chapelle, toujours pendant la Méditation du soir, la date n'est pas certaine. L'Apparition procède comme le 27 novembre. Dans le même silence, la Vierge ne surgit pas. Elle avance toujours avec le même frou-frou de robe de soie, mais cette fois elle se tient près du Tabernacle par derrière. Elle est vêtue d'une robe de soie blanche montante : elle paraît de taille moyenne et les pieds posés sur la sphère du monde, sphère blanche aussi. Ses cheveux sont divisés en bandeaux et couverts sous le voile d'une

espèce de serre-tête garni de la même petite dentelle que la dernière fois.

« *Elle était si belle*, dit la Sœur, dans son papier de 1871, *qu'il me seroit impossible den exprimer la beauté ravissante.* » Elle tient encore le globe dans ses mains et la Sœur comprend qu'Elle l'offre à son Fils. Et le même phénomène qu'à la première vision se reproduit ensuite, les bagues jetant des feux qui deviennent rayons.

Cette fois, la Sœur dit positivement : « Comme j'étais occupée à la contempler, une voix se fit entendre dans le fond de mon cœur qui me dit : « Ces rayons sont le symbole des grâces que la Sainte Vierge obtient. » La voix était donc intérieure.



Catherine pressée de nouveau, tourmentée comme le lui avait prédit la Sainte Vierge en juillet, retourne toute tremblante à son confesseur et lui rapporte la nouvelle vision. Mais M. Aladel, il l'avoue lui-même, la traita comme l'autre fois avec peut-être encore plus d'humeur à constater comment cette pauvre fille s'abandonnait à cette grande présomption qu'elle avait vu la Mère de Dieu.

Il fut assez vif à son égard et l'humilia même sévèrement en la disant rebelle à sa Direction. Il dut ajouter qu'elle était folle.

Cependant, il est impossible qu'après cette insistance il ne se soit mis à l'observer davantage, soit avec une certaine aigreur, soit avec une curiosité déjà respectueuse. Cette campagnarde aurait-elle inventé la prière inédite qui entourait la Sainte Vierge d'une guirlande de lettres d'or dessinant un cintre d'une épaule à l'autre ? Le Dogme de l'Immaculée Conception ne devait être proclamé que vingt-quatre ans plus tard. Mais, de plus en plus, la croyance à ce privilège s'avérait dans l'Église avant même que le Pape eût parlé et une dévotion se développait à son égard : « O Marie, conçue sans péché! » Catherine l'avait encore répété en ce mois de décembre. Il y avait là quelque chose d'étrange.

Mais il peut se trouver dans les Communautés des esprits déréglés qu'il faut surveiller et tenir ferme. M. Aladel jugeait ainsi la Sœur aux visions. Cependant, il ne pouvait manquer de noter que rue du Bac tout le monde ignorait les Apparitions prétendues. Il s'attendait à des bavardages entre jeunes Sœurs du Séminaire. Il serait inadmissible que d'une touche habile il n'eût éprouvé les Supé-

rieures, les religieuses, pour savoir s'il n'y avait eu aucune communication de faits miraculeux accomplis à la Chapelle. Mais non. Rien. Pas une parcelle du secret n'avait échappé aux lèvres scellées de Catherine. Cette grande discrétion, cette maîtrise de soi l'intrigua. Quel caractère! Quelle dignité! Quelle obéissance!

Il continuait de l'entendre en confession. Là, il n'était plus question de merveilleux. Il écoutait l'aveu de ses imperfections, de ses scrupules. Elle a toujours craint, paraît-il, de délaisser en elle la présence de son Dieu. Elle devait certainement s'en accuser. Elle avait des vivacités, de l'irritation pour des paroles blessantes.

Elle continuait de se montrer moyenne en tout. Même en dévotion.

Une impression de droiture et d'équilibre se dégageait des observations de M. Aladel. Il l'attendait à l'heure de sa prise d'habit et de sa sortie du Séminaire. Rien ne se produisit. Personne dans la maison ne se douta que Marie l'avait marquée entre toutes. Elle quitta la robe du XVII[e] siècle, le fichu et le bonnet blancs et connut la joie inexprimable de revêtir le costume de style céleste qu'on ne peut

voir passer dans la rue sans que le cœur ne s'élève à une région de bonté, de pureté : cette robe gris-bleu sans tristesse, aux larges manches miséricordieuses et la cornette aux ailes souples et palpitantes qui semblent emmener si haut, si loin la Fille de Charité.

Il est présumable que Catherine n'eut d'abord qu'une robe noire, étant donné la pénurie de drap gris dont j'ai parlé. N'importe. Qu'on imagine au fond de la cornette ce visage de vingt-quatre ans, ces yeux bleus adoucis dans cette pénombre, cette bouche fermée sur le mystère de sa vie...

Enfin! elle est toute à ce Dieu qu'elle épouse. Son vêtement l'atteste devant tout le monde. Nous pouvons être assurés qu'aucune Sœur ne connut en sa prise d'habit une joie plus intense que celle-là, illuminée d'une foi si certaine, possesseur de secrets si doux, pour qui le Spirituel était la seule réalité!

« Catherine Labouré. Forte. Moyenne taille. Sait lire et écrire pour elle. Le caractère a paru bon. L'esprit et le jugement sont peu saillants ; a de la piété ; travaille à la vertu. » Voilà pourtant tout ce que l'on pouvait écrire dans les archives du Séminaire!

Ses Supérieures la désignent alors pour être affectée au service de la cuisine à l'Asile de vieillards d'Enghien, rue de Picpus, lequel ne faisait qu'un avec la maison des Sœurs de Saint-Vincent de Paul de la rue de Reuilly, un jardin, une longue bande de terrain étant communs aux deux établissements. L'un et l'autre se trouvaient sous l'obédience de la même Supérieure, à cette époque ma Sœur Savart.

C'est là qu'elle va passer toute sa vie.

***

Elle a dit adieu à ses Sœurs du Séminaire. Elle a pris de M. Aladel un congé bien relatif, puisqu'il va rester son Directeur et qu'elle reviendra parfois se confesser rue du Bac. Mais elle quitte cette maison avec le tourment de n'avoir pas satisfait la Sainte Vierge. Non seulement il n'est pas question de faire frapper la médaille demandée, mais elle a laissé M. Aladel obstiné à juger pour folles ses déclarations. Du moins il lui semble ainsi. Car, la vérité est que ce prêtre se trouve à ce sujet dans un doute assez troublant.

Après le départ de ma Sœur Catherine, il ne cache plus aux Supérieures qu'une

jeune Sœur faisant son Séminaire et qu'il ne peut nommer, car elle lui a parlé sous le sceau de la confession, prétend avoir vu la Sainte Vierge.

— Elle ne s'est pas confiée à nous, déclarent les Directrices.

C'est ce respect du secret qui le porte de plus en plus à envisager le cas de ma Sœur Labouré comme digne d'une certaine attention.

Mais loin de lui montrer qu'il fléchit il redouble de sévérité chaque fois qu'elle vient se confesser.

***

C'est le 5 février qu'elle était arrivée à sa nouvelle résidence.

Cet hospice du Faubourg Saint-Antoine s'appelait maison d'Enghien en souvenir du malheureux prince fusillé dans les fossés de Vincennes. C'est sa mère, la duchesse de Bourbon, qui l'avait fondé et dédié à sa mémoire, en 1819, quinze ans après le meurtre. Cet asile était destiné aux anciens serviteurs des maisons d'Enghien et de Condé.

Il y avait là sept religieuses et une cinquantaine de bons vieux. Mais, comme nous venons de le voir, ma Sœur Cathe-

rine ne fut pas admise d'emblée à leur donner directement ses soins. Nous pouvons être sûrs qu'à la cuisine elle confectionna de son mieux les mets et les sauces dont elle était chargée comme si elle eût servi le Christ lui-même, se souvenant des paroles du Christ citées par sa sœur ainée : « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger. »

Cette Sœur Marie-Louise lui écrivait de nouveau au cours de l'été 1831, disant combien elle était heureuse de l'intérêt que lui portait ma Sœur Savart, lui envoyant mille bons conseils à propos de cette Supérieure : « J'ai bien confiance que tu ne lui donneras pas de chagrin. Mais ce n'est pas tout. Il faut lui donner beaucoup de consolation en t'appliquant à tous tes devoirs avec simplicité, gaîté, naïveté, diligence, ouverture du cœur. »

Sauf l'ouverture du cœur, qui n'était pas son trait dominant, la petite Sœur a accompli à la lettre toutes ces perfections. Mais l'aînée ignorait que ce cœur mystérieux était fermé par ordre.

***

La maison de la rue du Bac reste, pour toutes les Filles de la Charité, la maison

de famille où elles reviennent chaque fois qu'elles le peuvent. Il leur semble toujours que la chapelle qui a vu la première fleur de leur vocation, c'est-à dire leur temps de Séminaire, est dispensatrice de plus de grâces. Mais que dire de l'attrait que cette chapelle exerçait sur celle qui y avait vu Marie ? Soyons certains qu'elle n'a pas manqué une seule occasion d'y aller prier avec l'arrière-pensée qu'elle y reverrait l'apparition.

Il y eut en effet une troisième vision de la Médaille miraculeuse et à la chapelle de la rue du Bac. Après un intervalle de six mois, dit le Père Aladel, dans le temps où la Sœur Catherine se trouvait en fonctions à l'hospice d'Enghien. Ce serait pendant la messe qu'elle aurait revu le tableau de la Médaille.

A l'Enquête de 1836, M. Aladel déclare en effet, sur une question du Promoteur : « La vision s'étant répétée a eu lieu tantôt pendant l'oraison, et tantôt pendant la messe. »

La vision précédente s'étant produite pendant l'oraison du soir, il y a des raisons de penser, en effet, que celle-ci fut accordée à Catherine Labouré pendant la célébration de la messe. On la place généralement au mois de mars. Je la verrais

plutôt en mai. La Sainte Vierge, toujours dans le même appareil — car c'était sa divine insistance à faire frapper la médaille qui la rappelait ici, dit à Sœur Labouré :

« Ma fille, désormais, vous ne me verrez plus, mais vous entendrez ma voix pendant vos oraisons. » Et elle ne cessait de se plaindre qu'on négligeât de fabriquer la médaille puisqu'elle l'avait demandé.

Pour la troisième fois au sujet de la médaille, ma Sœur Catherine alla trouver son Directeur et lui rapporta en termes pressants les plaintes de Marie.

Cette fois, une grande émotion saisit le prêtre. C'est que depuis une année, la jeune religieuse avait donné de tels gages qu'il trembla de résister maintenant, non pas à l'entêtement et aux illusions d'une religieuse bornée, mais à la Mère de Dieu elle-même.

Et les circonstances l'ayant amené à l'archevêché, il en profita pour s'ouvrir de ces événements à Mgr de Quélen.

L'Archevêque de Paris lui dit en substance que le fait de frapper une médaille en tout conforme à la loi de l'Eglise et à la piété courante des fidèles, ne constituait pas un acte extraordinaire et n'engageait même pas l'autorité ecclésiastique dans l'authentification des apparitions pré-

tendues de la jeune religieuse ; qu'il n'y voyait, lui, qu'un moyen d'honorer la Sainte Vierge et qu'il ne trouvait aucun inconvénient à ce que M. Aladel se libérât de son scrupule — qui pouvait, en effet, avoir quelque raison de le tourmenter — en éditant cette médaille dont lui-même désirait posséder la première.

Bref, il dissociait le fait de la médaille du fait des Visions.

De ce moment, M. Aladel changea d'attitude. Il ne se gêna plus pour propager le récit des Apparitions. Il parla, rue du Bac, de son intention de commander la médaille. Le bruit en vint à Reuilly, et un jour, en arrivant à cette maison, il s'en aperçut. Les Religieuses sont femmes. A peine avait-il atteint la salle de Communauté qu'il se vit assailli par une foule de cornettes frémissantes. « Oh ! Monsieur l'Aumônier, Monsieur l'Aumônier ! dites-nous ce qui s'est passé rue du Bac ! » Grand embarras de M. l'Aumônier qui vient d'apercevoir ma sœur Catherine se mêlant, bien naturellement, à ses Sœurs. Va-t-il parler devant elle ? Que faire ?

« La Sœur qui avait eu la vision, raconta-t-il lui-même, se trouvait là. Comment répondre sans gêne de ma part et sans la livrer ? »

Dans son trouble, il invoqua la Grande Intéressée elle-même, Celle qu'il ne voulait pas trahir, et le plus simplement qu'il put, il se mit à rapporter les prodiges que nous connaissons.

Et alors il vit, ainsi qu'il le dit lui-même, cet autre prodige, c'est que l'héroïne des Apparitions, la jeune religieuse qui se tenait là dans la grande salle au milieu des autres, beaucoup moins embarrassée que lui, gardait sa contenance naturelle, se mêlant à la conversation et disant bonnement ce qu'elle pensait des grâces de la Sainte Vierge, comme s'il se fût agi, dans la Voyante, d'une personne étrangère.

M. Aladel commençait d'admirer profondément tant de simplicité, tant d'humilité, tant de grandeur.

« Alors il me sembla, dit-il, que le secret gardé par nous deux était agréable au Seigneur et qu'Il bénissait l'humilité du silence dans laquelle elle se réfugiait et se cachait. »

Il ne peut s'empêcher là-dessus de parler d'elle à son ami, le Procureur Général des Lazaristes, M. Etienne, qui allait bientôt en devenir le Supérieur Général. « Il me l'a présentée, dira M. Etienne, comme une fille très pieuse, très simple dans

toutes ses manières, en particulier dans ses dévotions ; une fille dont la vie a toujours été pure et marquée par une dévotion particulière envers la Sainte Vierge ; dont l'imagination est très calme et nullement susceptible d'exaltation. »

***

Il est, pendant ce temps, une jeune religieuse qui garde en elle l'ineffaçable souvenir d'une postulante qui a passé dans sa vie et y a laissé une lumière étrange. C'est ma sœur Séjolles, de Châtillon-sur-Seine.

La première fois qu'elle vint rue du Bac pour faire sa retraite annuelle, les Sœurs n'eurent rien de plus pressé que de lui conter à qui mieux mieux les faits extraordinaires passés à la chapelle.

— La Sainte Vierge était là, ma Sœur, de ce côté de l'autel. Et personne de nous ne l'a vue, sauf cette sœur du Séminaire...

— Vous n'avez pas pu savoir laquelle ? interrogeait ma Sœur Séjolles.

— Impossible, ma Sœur, M. l'Aumônier seul la connaît, mais c'est un secret de confession et il ne peut le divulguer.

Ma Sœur Séjolles s'abandonna un moment à ses pensées, fit des calculs et dit :

— « *C'était en* 1830 ? *Une jeune Sœur du Séminaire? Nos Sœurs, dans ce cas ce ne peut être que ma Sœur Catherine Labouré. Soyez assurées que cette enfant est destinée à recevoir les plus grandes faveurs de Dieu* [1]. »

Un murmure courut parmi les religieuses.

— Comment! Ma Sœur Labouré, cette Sœur si commune? Mais elle était comme tout le monde! Bien soumise, certes, et c'est tout.

— Elle récitait le chapelet avec une application remarquable, hasarda quelqu'une des religieuses présentes.

Ma Sœur Séjolles enfermait son émotion dans son cœur...

On nous dit dans les Remarques de la Communauté concernant cette religieuse, qu'elle ne venait jamais à Paris pour sa retraite annuelle sans se rendre à Reuilly et afin de voir sa chère élève. Sainte et douce visitation! L'humble Sœur Labouré recevait là sa seule amie terrestre. Elle voyait les seuls yeux qui eussent lu dans son âme. On pense à ces rencontres des Saints, dans la *Légende Dorée*, où ils échangeaient si peu de mots — mais des sentiments plus grands que la terre.

Cette année-là, sachant ce qu'elle savait,

1. Remarques sur ma Sœur Séjolles.

nous pouvons imaginer dans quel état d'esprit ma Sœur Séjolles sonne à la grande façade de la rue de Reuilly, salue ma Sœur Savart et demande à voir son ancienne postulante.

— A Enghien, là-bas, lui dit-on, en désignant le fond de la grande allée.

Ma Sœur Labouré arrive au parloir, rouge encore du fourneau. Elles se saluent, sous leur cornette, d'un ineffable sourire. Et ma Sœur Séjolles a envie de s'agenouiller devant ces yeux limpides qui ont vu la Sainte Vierge ; oui, elle en est sûre : ce ne peuvent être d'autres yeux que ceux-là.

***

En 1832, ma Sœur Catherine a enfin la joie de savoir sa Souveraine satisfaite. A la fin du mois de mai, M. Aladel a donné la commande de 20.000 médailles à M. Vachette, fabricant, 54, quai des Orfèvres à Paris.

Les détails très précis de la composition de la médaille, M. Aladel ne les tient pas du récit que nous avons lu et qui n'a été demandé à la Voyante qu'en 1841, mais de la bouche même de Catherine Labouré qui les lui répéta sans se lasser pendant qu'il prenait des notes.

Voici comment, à l'enquête de l'Ordinaire en 1836, le confesseur de Sœur Catherine décrit le modèle inspiré par Marie elle-même :

« D. — Pouvez-vous me transmettre les détails tels qu'ils vous ont été donnés par la Sœur ?

« R. — Que la jeune Sœur, vers le mois de septembre 1830[1], étant venue en Direction, lui fit part qu'elle avait cru voir un tableau représentant la Sainte Vierge telle qu'on la représente sous le nom de l'Immaculée Conception, étant la Sainte Vierge debout et vêtue d'un manteau d'étoffe et de couleur bleu argenté, ayant les deux bras étendus : elle voyait comme des diamants en ses deux mains d'où sortaient des faisceaux de rayons lumineux qui se dirigeaient vers la terre, mais avec plus d'abondance sur un point : alors elle crut entendre une voix qui lui disait : « *Ces rayons sont le symbole des grâces que Marie obtient aux hommes et le point sur lequel ils découlent le plus abondamment, c'est la France.* » Elle lisait autour du tableau, écrits en caractères d'or, ces mots : *O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.*

1. Il semble résulter des écrits de Catherine Labouré que c'était en novembre.

« Cette prière était en demi-cercle commençant à la hauteur de la main droite et finissant à la hauteur de la main gauche ; alors le tableau se retourna. La Sœur vit au revers le monogramme du nom de la Sainte Vierge, composé de la lettre M. surmonté d'une croix et en bas les deux cœurs de Jésus et de Marie qu'elle distingua parce que l'un était entouré d'une couronne d'épines et l'autre transpercé d'un glaive. Elle crut entendre la voix qui lui disait : « *Il faut faire frapper une médaille sur ce modèle. Les personnes qui la porteront indulgenciée et feront avec piété cette prière jouiront d'une protection toute spéciale de la Mère de Dieu.* » A cet instant, la vision cessa. »

***

M. Vachette livra les premières médailles à M. Aladel, le 30 juin suivant. Celui-ci se hâta d'en offrir la primeur à ma Sœur Labouré. La remise se fit-elle mystérieusement à l'ombre de ce nuage de silence qui enveloppait la Voyante ? Ou bien la reçut-elle mêlée à toutes les autres Sœurs, sans plus de cérémonie qu'aucune ? Cette dernière hypothèse est la plus vraisemblable ; la plus conforme à la simplicité absolue de cette vie.

Pourtant, quelle paix dut descendre dans l'âme de la petite Sœur quand elle tint dans ses mains la première médaille ? Elle dit « qu'elle la porterait avec beaucoup de vénération et qu'il fallait travailler à la répandre et à la propager », rapporte textuellement M. Aladel.

Ce soir-là, lorsque ma Sœur Labouré se rendit à la chapelle d'Enghien pour la méditation du soir, on devine dans quelle joie, les yeux levés sur la statue de Marie — qu'elle regardait sans cesse durant les exercices, nous dit-on — elle rendit compte du résultat de sa mission. Contre son cœur, la médaille désirée par la Reine du Ciel, était comme un sceau brûlant.

***

Alors commencèrent les prodiges accomplis par cette petite effigie de Marie.

J'en sais ainsi presque tout un livre portant seulement de 1832 à 1835 et ne concernant que la France. A l'étranger aussi les prodiges accomplis par l'acte de foi fait dans le message de Marie furent si nombreux que, dans le monde entier, la médaille ne fut plus celle de l'Immaculée Conception, mais la Médaille Miraculeuse. Non seulement il s'agit de mi-

racles matériels, car ils frappent plus, hélas ! nos esprits si portés au concret. Mais bien plus nombreuses encore furent les guérisons spirituelles de pauvres âmes ennemies de Dieu qui, au contact du cadeau fait aux hommes par la Mère du Christ, connurent tout d'un coup la lumière divine et virent pour ainsi dire le monde céleste dont elles niaient l'existence.

***

En 1836, M. Vachette déclarait à l'Enquête que sur ce nombre de deux millions quarante-sept mille deux cent trente-huit médailles qu'il a fait frapper ou vendre, la prière : « O Marie, conçue sans péché, » a été gravée non seulement en français, mais en espagnol, en italien, en flamand et en allemand, d'après les demandes venues de l'étranger.

Onze autres graveurs travaillaient dans Paris à la fabrication. M. Vachette estime que ces autres fabricants ont vendu plus de deux millions de médailles.

Cette extraordinaire propagation frappa singulièrement l'Archevêque de Paris. S'il avait accepté le principe de la Médaille en le disjoignant en quelque sorte des

apparitions sur lesquelles aucune étude ni contrôle n'avaient pu être possibles, tant de miracles confirmant une telle foi donnaient beaucoup de poids aux révélations de la Religieuse inconnue. Il y a des cas où la main de Dieu apparaît sans conteste aux âmes croyantes. Un tel mouvement aurait-il pu naître d'une mystification ? Tant de grâces auraient-elles correspondu aux promesses inventées par une fille exaltée ?

Et le bon prélat ne cachait pas sa curiosité de parler à la Voyante. Il lui semblait que sa vue aurait définitivement levé, ou confirmé, ses doutes sur les Apparitions.

1835. Cette année-là, toujours à la cuisine des vieillards d'Enghien, ma Sœur Labouré eut, à ce sujet, de longs et fréquents entretiens avec M. Aladel[1]. L'aumônier lui représentait le vif désir de la voir qu'avait Mgr de Quélen.

— Non, monsieur Aladel, répondait la Sœur. La Sainte Vierge m'a dit de ne parler qu'à vous.

— Mais, ma fille, Monseigneur l'Archevêque propose même de ne vous entendre

1. A l'enquête de 1836, M. Aladel déclare qu'il lui a demandé plusieurs fois en vain, l'année précédente, de se présenter devant l'autorité ecclésiastique.

que derrière un voile. Ainsi ne saurait-il pas même qui vous êtes. Vous resteriez pour lui la sœur anonyme dont il sait bien l'existence. Il entendrait seulement de votre bouche les récits des apparitions : il vous poserait certaines questions. Ce serait très utile même à la cause de la Sainte Vierge en le confirmant dans sa créance à la véracité de vos visions.

— Non, monsieur Aladel, reprenait fermement l'humble Sœur. Je tiens à demeurer totalement inconnue. La Sainte Vierge le veut ainsi.

Et rien ne la fit changer de résolution. Monsieur Aladel dut transmettre à l'Archevêque la singulière, mais respectable obstination de la Voyante. Et l'Archevêque alors, loin d'insister, comprit avec son intelligence des choses spirituelles — aussi admirable que la farouche humilité de la Sainte — la véritable impossibilité de ce qu'il désirait tant. Il dut voir, dans cette étrange fermeté si contraire à la nature, la marque même du mystère céleste qui enveloppait l'inconnue.

Une religieuse ordinaire aurait cédé. Il ne vénéra celle-ci que davantage.

***

Telle nous avons vu la robuste jeune fille de Fain-les-Moutiers se livrer aux travaux les plus durs avec une sorte de plaisir vif et sain, telle nous retrouvons la religieuse de Reuilly, rude à elle-même, méprisant la fatigue, passive, acceptant toutes les besognes. A la cuisine des vieillards, elle adjoindra bientôt le soin de la lingerie.

Elle parle peu en travaillant, toujours aussi peu communicative. « Elle passait, dans la Communauté, pour vivre dans un recueillement habituel. » — « Elle était presque toujours absorbée, dit une autre Sœur, et je pense que c'était par l'exercice de la présence de Dieu. »

Le soin de ne pas perdre la présence de Dieu fut le scrupule continuel de la vie de ma Sœur Catherine. Combien de fois s'est-elle accusée de n'être pas assez attentive à l'Hôte de son âme! Perdre un instant le sentiment de cette union lui paraissait une faute inadmissible envers le Saint Amour. Sans doute y avait-il, dans cette rude travailleuse, un goût de l'action qui l'étourdissait parfois dans ses besognes et la distrayait de son Dieu. En ce temps-là, d'ailleurs, elle perdit son père et

le chagrin la replia encore sur elle-même.

On croit la voir, jeune religieuse, dans la salle blanche où on sent le linge frais repassé, comptant les piles de draps dans les armoires, rassemblant en colonnes les chemises bien pliées de ses vieux, ses minces lèvres serrées, les yeux fixés à son ouvrage, sa calme physionomie exprimant la retraite de son âme en son Seigneur. Plusieurs des Sœurs, ses compagnes, ont déposé abondamment dans ce sens au procès apostolique.

Cependant, la qualité des vertus est bien inégale dans une communauté même exemplaire. Quelques religieuses ne comprirent pas toujours cette retraite du monde extérieur que pratiqua constamment Catherine Labouré. Elle n'avait rien d'une intellectuelle. Elle-même faisait nettement état de son ignorance, se disant bonne uniquement aux gros ouvrages. Ces Sœurs, peu clairvoyantes, s'appuyèrent sur l'humilité même de leur compagne pour lui dénier toute intelligence. Ses absences d'esprit, on les imputa au vide fâcheux de la pensée. Il est aussi, dans les supériorités de la sainteté, des causes d'irritation pour certaines âmes. Catherine Labouré éprouva souvent l'aiguillon de cet état d'esprit.

Elle ne ripostait jamais.

***

Ses premières années à Reuilly sont marquées par un autre chagrin, après le deuil de son père. Un chagrin qui dut bouleverser le cœur et l'âme en même temps de la jeune religieuse. Sa sœur Marie-Louise, sur on ne sait quelle crise, quitta la maison de Castelsarrasin, la congrégation des Filles de la Charité et rentra dans le monde.

Cette défection dut atterrer Catherine qui représente si bien, à nos yeux, l'essence même des Filles de la Charité. Jamais, Sœur de Saint-Vincent de Paul ne fut aussi attachée à sa Congrégation. Et celle qui trahissait ainsi son Ordre, c'était la sœur tutélaire, la sœur chérie sur laquelle Catherine naguère avait étayé sa propre vocation!

Que va faire, dans cette occurrence affreuse pour elle, « la pauvre fille dénuée d'esprit et bonne à traire les vaches », comme l'ont jugée certaines personnes?

Elle va s'adresser à sa sœur et la reprendre. Elle se met en devoir de lui écrire une lettre. Et quelle lettre! Il me faut la citer ici, témoignage émouvant de

son intelligence aiguë et ordonnée de paysanne française, modèle de douce ironie, de sagesse sûre, de pensée ferme :

« Ma chère Sœur, avant de partir pour le pays de notre enfance (erreur de syntaxe, c'est Marie-Louise qui part et non pas elle), je te renvoie une lettre qui vous fera sans doute plaisir, que vous m'avez écrite au moment que je voulais entrer dans notre Communauté.

« Les engagements que vous me fîtes et les bons conseils que vous m'avez donnés, maintenant, appliquez-les à vous-même et dites bien surtout ces paroles qui sont telles : « Que si en ce moment une personne était assez puissante pour m'offrir de posséder non un royaume, mais tout l'univers, je regarderais tout cela comme la poussière de mes souliers, étant bien convaincue que je ne trouverais pas dans la possession de l'univers le bonheur et le contentement que j'éprouve dans ma chère vocation [1]. »

« Je vous dirai que j'ai bien de la peine de voir que dans presque toutes vos lettres vous me parlez de miracles comme si le bon Dieu en faisait à propos de rien.

1. Tout ce passage fait partie de la lettre envoyée par Marie-Louise à Catherine chez leur frère le restaurateur, en 1829.

Nous sommes de bien pauvres créatures pour espérer que le bon Dieu nous accorde des miracles. Vous me parlez d'un miracle quand vous êtes sortie de la Communauté, hélas! Dieu sait si c'en est un! Notre-Seigneur, la Sainte Vierge et tous les saints ont-ils prôné leurs miracles? Où est votre humilité? Elle est bien loin de la leur : ou disons mieux, vous n'en avez pas du tout.

« Adieu! je t'engage à aller dans la maison paternelle, vous serez dans la solitude et c'est là que le bon Dieu parlera à votre cœur.

« Méditez bien la mort de votre mère que vous avez vue, et celle de notre père qui est encore toute récente. En méditant sur la mort, c'est le meilleur moyen de trouver grâce devant Dieu. »

L'orthographe est corrigée. Non la syntaxe. Qu'importe! Cette lettre était une de ces flèches qui ne manquent pas leur but. Si, comme le caractère de Catherine Labouré, si secret et si peu porté à confier ses affaires propres, nous le fait croire, elle ne lui fut suggérée par personne, c'était, au contraire, une femme de bonne tête que celle qui tint une telle plume.

La lettre porta ; et, sans doute, plus

encore les supplications que, pressante avocate, ma Sœur Catherine adressait à Dieu pour la transfuge. A un certain temps de là, Marie-Louise demanda son pardon, l'obtint et rentra au bercail.

***

C'est lorsque son emploi se trouvait encore à la cuisine, alors qu'elle venait d'avoir le bonheur de prononcer ses Vœux, le 1er mai 1835, que, sa bataille pour la Médaille étant gagnée, elle commença d'assiéger l'esprit de son Directeur relativement aux Associations d'Enfants de Marie.

Elle écrit, en 1841 ou 1876 (note retrouvée dans ses papiers dont la date est incertaine) :

« Un jour, je me rappelle, je disais à M. Aladel, la Sainte Vierge veut de vous une mission de plus. Vous en serez le fondateur et le directeur. C'est une confrérie d'Enfants de Marie où la Sainte Vierge accordera beaucoup de grâces... Il se fera beaucoup de fêtes. Le Mois de Marie se fera avec grande pompe et sera général. Les fêtes seront grandes. »

Elle écrit : « La Sainte Vierge veut de vous une mission de plus. » Donc la pre-

mière mission est accomplie, car Catherine Labouré a l'habitude de sérier ses efforts avec beaucoup d'ordre. Comme on le voit, la Messagère de Marie parle net : « La Sainte Vierge veut. » Elle a de l'autorité, de la fermeté : « La Sainte Vierge veut une nouvelle mission. » Nous sommes loin de la religieuse niaise, déshéritée, dont les silences sont imputés à bêtise ; et le confesseur qui n'oppose quelques délais que pour la forme — empêché aussi par ses occupations propres, — voit les offensives de la jeune Sœur se répéter. « Monsieur Aladel, vous devez créer de nouvelles Associations d'Enfants de Marie. Je suis pressée, tourmentée à ce sujet. La Sainte Vierge est mécontente... »

Si bien que M. Aladel s'exécuta. A cette époque — 1835 — il venait d'être nommé Directeur-Assistant de la Congrégation des Lazaristes (réalisation des paroles de la Sainte Vierge lors de l'Apparition de juillet 1830 : « Dites-le à celui qui est chargé de vous, quoiqu'il ne soit pas Supérieur. Il sera, dans quelque temps, chargé d'une manière particulière de la Communauté, il doit faire tout son possible pour remettre la règle en vigueur. Dites-le-lui de ma part »). Il profita de cette situation officielle pour commencer

à édifier sans bruit ces associations de jeunes filles unies dans le culte de la Sainte Vierge, qui, le 20 juin 1847, étaient officiellement autorisées par S. S. le Pape Pie IX.

Cette congrégation qui fonctionna d'abord chez les élèves ou orphelines des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, est répandue aujourd'hui dans les cinq parties du monde. Mais n'oublions pas celle qui, dans l'ombre épaisse de son humilité, en a été l'instigatrice véritable, le ministre des désirs de la Mère de Dieu.



C'est en 1836 que Sœur Catherine est placée directement au service des vieillards.

Elle a trente ans.

Jusqu'à sa mort, elle demeurera là pour éclairer de sa lumière mise en douce veilleuse le déclin de ces bonshommes accablés par l'âge ou de ces bonnes femmes acariâtres. Et sa vie s'écoulera dans une monotonie absolue, toujours pareille, orientée autour d'un seul intérêt extérieur : le souci du bien-être, de la consolation, du perfectionnement, du retour à Dieu de ses vieux. Nul prince, parmi ceux dont

ces vieillards ont été jadis les domestiques, n'a connu de service aussi ponctuel, aussi absolu, aussi dévoué que celui qu'elle donne à ces impotents, à ces infirmes.

Il y en avait un de caractère insupportable et d'une grossièreté qui blessait foncièrement ma Sœur Labouré : « Vous devriez, lui disait une autre Sœur, être un peu plus sévère avec lui, le remettre à sa place, lui infliger quelque pénitence lorsqu'il s'est montré trop méchant. »

— Je ne puis pas, répondit-elle. Je vois Notre-Seigneur en lui.

Ses bonshommes avaient des jours de sortie où ils allaient se promener dans Paris. Quelques-uns ne s'éloignaient guère et se contentaient d'une longue station chez le marchand de vin prochain d'où ils rentraient dans un état pitoyable. Ma Sœur Catherine, d'un pays où l'on ne connaît guère l'ivrognerie et qui, le soir, les recevait à la porte, ne pouvait, sans une émotion affreuse, les voir dans cette déchéance. Son cœur se soulevait de dégoût. Mais elle les reconduisait à leur lit sans reproches, sans colère; la pitié l'emportait sur son indignation : « A quoi bon les reprendre, disait-elle, puisqu'ils ne comprendraient pas mes observations. »

Mais le lendemain, elle les attendait

au réveil de leur ivresse et là, doucement, sans arrogance, à la manière d'une pauvre fille qui n'a pas le droit de gronder trop fort, elle leur faisait une leçon à voix basse, leur représentant quel péché ils commettaient contre Dieu en dégradant leur raison, leur âme et leur corps, dont ils lui devaient compte.

Alors s'ils essayaient des excuses : « Ce n'est pas à moi qu'il faut demander pardon, disait-elle, c'est à Dieu. » Et ils lui voyaient tant de peine qu'ils faisaient de grands serments pour ne plus recommencer...

Pour les cas très graves, elle avait néanmoins à sa disposition un châtiment terrible. Mais les témoins ont déposé qu'elle n'y recourait pas souvent, tant sa douceur répugnait à punir. Cette peine redoutable consistait à les tenir trois jours au lit, sans permission de se lever!

On a remarqué combien elle était juste à l'égard de ses vieux, ne montrant jamais aucune préférence, ni aucune antipathie pour l'un ou pour l'autre. Si bien que, soit à table, soit dans la distribution des vêtements, aucun d'eux ne s'est jamais plaint.

Beau témoignage rendu à son équité ; des vieillards qui ne se plaignirent pas!

Leur confort était sa première loi :

on nous la montre au réfectoire, disposant les portions dans les assiettes, s'appliquant à ce qu'elles soient égales. Une fois tout le monde servi, elle parcourait les rangs, regardait les assiettes vides, demandait de son air calme : — « En avez-vous assez ? — Avez-vous encore faim ? » Et ceux qui réclamaient étaient servis de nouveau. La Sœur de la cuisine trouvait sans doute qu'elle en usait trop largement avec ses vieillards car ma Sœur Darlin dépose au procès que Sœur Catherine dut un jour répondre d'une façon très ferme à cette Sœur cuisinière :

— Ma bonne, il faut ce qu'il faut...

On la voit, à l'égard de ses pensionnaires, un peu comme une mère lionne qui défend la provende de sa progéniture. Elle, si réservée, si modeste en ce qui la concerne, ne montre les dents que s'il lui semble qu'on menace quelques-uns de leurs privilèges. Elle est pour eux contre les autres, tout simplement.

Voici qu'un soir, au moment du dîner on s'aperçoit que la soupe manque. La Sœur cuisinière l'a oubliée. Ma Sœur Catherine est fort contrariée. Elle a un mouvement de vivacité aussitôt réprimé, puis s'adresse avec une légère nervosité à sa compagne :

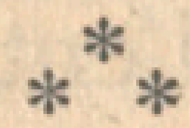
— Qu'à cela ne tienne, ma Sœur! Je viens de traire les vaches. Les seaux de lait sont là, vous allez les employer à leur faire une bonne soupe, et ils se régaleront!

Plus tard, un jour, au verger, ma Sœur Thomas, se promenant avec elle, dira, en apercevant des fruits appétissants — je suppose des prunes :

— Oh! qu'elles sont belles! Ma Sœur Catherine, permettez-moi d'en prendre quelques-unes?

— Ah! non, ma chère! répondra la Bienheureuse. Ces prunes sont pour nos vieillards. S'il en reste... oui, vous en aurez!

Or, Sœur Thomas n'en eut jamais.



1836. Pendant que ma Sœur Labouré entoure douillettement d'attentions, de soins, d'aises et de douceur les dernières années de ses vieillards, à l'Archevêché de Paris se déroule l'Enquête de l'Ordinaire sur la Médaille miraculeuse, sous la présidence de M. l'abbé Quentin, Vicaire général. Le premier mot de celui-ci est, qu'avant tout, il veut entendre la Sœur qui prétend avoir vu la Sainte Vierge.

« Je ne le crois pas possible, déclare

M. Aladel. Monseigneur l'Archevêque m'a soumis le même désir, il y a un an. La religieuse qui a vu la Sainte Vierge s'y est absolument refusée. »

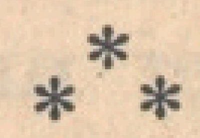
Ce qui ne l'empêcha pas de presser de nouveau Catherine Labouré à ce sujet. Celle-ci répondit que, le voulût-elle, déposer à l'Enquête lui serait impossible, attendu qu'elle ne se souvenait de rien.

Est-ce donc possible ?

Le fait est avéré. Il s'est produit trois fois, d'une façon inopinée, alors que la Sœur ne devait pas parler. Oubli tout momentané, d'ailleurs, car, cinq ans plus tard, en 1841, elle écrira ses premières notes si vivantes sur les Apparitions.

Lorsque M. Quentin exprima officielle ment la nécessité d'entendre la Voyante, M. Aladel répondit :

« Chose étonnante, maintenant cette Sœur ne se rappelle plus aucune circonstance de la vision et, par conséquent, toute tentative pour obtenir d'elle des renseignements serait complètement inutile. »



La reconnaissance officielle de l'origine céleste de la Médaille miraculeuse causa

une grande joie dans toutes les maisons des Filles de la Charité. A Reuilly, les Sœurs en parlèrent comme les autres. Mais on ne vit aucune marque particulière de contentement chez la Sœur du poulailler, comme on appelait maintenant ma Sœur Catherine. Il faut dire qu'elle avait adjoint encore au service des vieillards le soin des poules.

Elle aimait bien reprendre les besognes de son enfance, aller, comme à Fain, relever les œufs dans les cages, répandre le grain en pluie en caquetant dans le langage de ses bonnes bêtes. Les couvées, l'éclosion des petits poussins étaient pour elle des sources de plaisir. Elle choyait les poussins malades ou délicats. Sa grande récréation était de les voir grossir de jour en jour, accourir à sa voix. Il y avait aussi, comme dans la ferme paternelle, des pigeons. C'est une race plus élevée que les simples et pauvres gallinacés, il volent ; ils planent au-dessus des boues de la basse-cour ; ils sont familiers et tendres. On la voyait sourire en les contemplant.

Mais tous ces ouvrages durent la fatiguer car, dès trente-cinq ans, elle fut prise d'une douloureuse sciatique dont elle ne devait jamais guérir.

***

La dévotion à la Médaille miraculeuse devenait toujours plus ardente. Depuis l'Enquête, on entendait parler de miracles obtenus dans tous les pays du monde par ce petit signe des bontés de Marie. Ma Sœur Catherine ne manquait pas d'en combler ses vieillards. Beaucoup n'étaient guère dévots. Ils prenaient la médaille pour faire plaisir à leur petite Sœur. Et puis, une fois qu'ils l'avaient prise, c'était fini, un jour ou l'autre, ils se convertissaient. Pas un, nous est-il certifié, parmi ceux qu'elle a servis, n'est mort sans avoir pieusement et de bon cœur fait ce retour au Dieu de son enfance.

Mais ce n'était plus la médaille qui inquiétait maintenant Sœur Labouré, ni les Congrégations des Enfants de Marie.

Il était encore un message de la Sainte Vierge que Catherine n'avait pas accompli Et elle en était obsédée.

Il s'agissait d'un monument qui commémorerait les visites de Marie et au pied duquel se perpétuerait en quelque sorte le miracle marial par l'afflux des grâces qu'on y obtiendrait. Il y aurait un autel à l'endroit où la Sainte Vierge s'était fixée, et cet autel supporterait la statue

de la Mère des hommes tenant dans ses mains — sans qu'on sache si c'est la marque de sa puissance ou celle de sa bonté — le globe terrestre, c'est-à-dire l'humanité tout entière qu'elle offre au Sauveur.

Ce moment des apparitions en est peut-être le point capital. Si Catherine Labouré avait eu la faculté de s'exprimer davantage, nous aurions eu, de par sa relation, une notion éblouissante sur le rôle d'Avocate que joue Notre-Dame auprès de Dieu pour notre race malheureuse. Mais il ne fallait sans doute pas que cette vérité se fasse trop évidente, trop sensible et comme facile. La Vérité céleste demande à être forcée douloureusement ; non pas cueillie avec gourmandise, comme un beau fruit à portée de la main. La Voyante a déclaré seulement, dans une des lettres à M. Aladel, que nous allons bientôt lire :

« *Vous dire ce que j'ai Eprouvée alors et tou ce que j'ai appris aux moments que la Sainte Vierge offroit le Globe à Notre Seigneur, cela est impossible de le rendre. Il me serait impossible de Vous L'Exprimer. Je ne sorai... les penses et tout ce que j'ai appri dans si peu de tems, il me serait impossible de le dire.* »

Il est évident que, dans cette sorte d'extase, ou même d'extase véritable — nous ne savons, — Catherine Labouré avait eu la révélation de ce qu'est l'amour de Marie pour nous. Peut-être a-t-elle connu dans un immense aperçu le rayonnement, la pluie de ses bienfaits. Nous avons déjà lu, lors du récit de l'Apparition, à son temps, ce qu'elle nous apprend de la jubilation de notre Mère Céleste lorsqu'elle peut nous combler.

Voilà ce qui remplissait la vie, la mémoire, les pensées de la Servante des Vieillards à Reuilly, pendant qu'on la croyait toute absorbée par son travail matériel. Lorsqu'elle se rendait de la maison d'Enghien à Reuilly, par la grande allée qui existe toujours et qu'elle apercevait la statue ancienne de la Sainte Vierge dressée sur son socle parmi les fleurs, on dit qu'elle ne manquait jamais de s'arrêter pour une prière courte, mais si ardente, que parfois les jeunes religieuses se cachaient derrière des massifs de feuillages pour surprendre ce visage émerveillé levé sur Marie. Elles se disaient l'une à l'autre :

— Venez, nous allons voir l'extase de ma Sœur Catherine.

Il faut comprendre ce que cette simple

figure de plâtre évoquait pour la Sainte. C'était la surhumaine bonté de la Vierge Marie, c'était sa maternité héroïque à l'égard de tous les hommes, c'était son désir, à leur demande, de les inonder de grâces.

Et dire que rien n'était fait pour réaliser le Vœu qu'elle avait exprimé!

De sa trente-troisième à sa trente-cinquième année, ma Sœur Catherine fut torturée par la voix intérieure qui réclamait impérieusement l'autel et la statue, et l'établissement d'une Communion générale annuelle dans la Congrégation.

C'est en 1841 qu'elle décide d'écrire à M. Aladel. On a retrouvé de son écriture plusieurs modèles de lettres raturées portant cette date. Elle y rappelle les apparitions de la Vierge de la Médaille ; mais comme la médaille est à ce temps réalisée, elle ne parle ni du tableau qui se retourne en faisant voir le verso avec le monogramme de Marie, ni de l'invocation : *O Marie, conçue sans péché.* Elle s'arrête au ruissellement des rayons issus des pierreries de ses bagues, après que la Vierge a remis à son Fils le globe du Monde. C'est là qu'elle avoue avoir appris tant de choses qu'elle ne peut dire.

Et dans toutes les copies elle ajoute :

« *Mains tenans je vous dirai que je me sempresse depuis deux ans de vous dire de faire batir une autelle a la Ste Vierge dan landroit meme ou elle a paru dans ce moment plus que jamais je me sens pressee de vous le dire et de vous demander une communion pour toutes la Communotée tous les ans, toutes les indulg. vous seront accorder... demender, demender tout ce que vous vouderait il vous sera accordé. Je vous demenderai donc de faire de même pour celle du cœur de St Vincent dont je vous ai parlé de ja plusieur fois et aussi dans faire Mémoir (en surcharge) : une Communion s'il vous plais — je crois que le bon Dieu ensera Gloriher et la Ste Vge honorée ce qui donnera une nouvelle ferveur dans tous les Cœurs et le Culte de la Ste Vierge, je crois que vous ne negligerai rien pour le ferfere le plus prontement possible pour que ce la soit fait le samedi avant le 1° di Manche de lavent. Je vous en prie mil et mille fois pour laquit de ma Conscience je Crois que le bon Dieu et la Ste Vierge le demende de vous... je vous prie de le demendé à Notre très h. Mère, je suis dans ces sacrés cœurs de Jésus et de Marie votre toute devouee et soumise fille.* »

Dans une 3e copie l'on voit :

« *Comme j'aitait occupee acontempler la Ste Vierge une voix se fit Entendre au fond de mon cœur qui me dit : « Ces rayons sont le symbole des graces que la Ste Vierge obtient aux personnes qui les lui demandent.*

« *Ces quelque ligne doit Etre mise en les Jante au bas de la Ste Vierge.* »

***

Dans ces textes il n'est pas question de statue. Mais soyons certains qu'il n'y a pas eu que ces textes. Depuis 1839, ma Sœur Catherine ne s'est pas tue auprès de son Directeur. Elle l'a sûrement harcelé. Si elle en vient à ce moyen si pénible pour elle de la lettre, c'est qu'elle a épuisé tous les autre. Ce cri : « Je vous en prie mille et mille fois pour l'acquit de ma conscience », dit bien l'état d'imploration passionnée où elle était. Elle a demandé oralement la statue, elle l'a même si bien demandée que c'est par là que M. Aladel va se décider à lui donner satisfaction. Dès 1841, l'année même des lettres, il confiera au peintre Letaille le soin de dessiner le modèle de la Vierge au Globe, l'épreuve était si mal réussie que, montrée

à la Voyante qui se récria à cette vue, elle fut abandonnée.

Pour donner satisfaction à Catherine, M. Aladel, à l'endroit des Apparitions de la Médaille et du Globe, fit enlever le maître-autel qu'on remplaça par un autel de marbre blanc qui fut un peu reculé par rapport à l'ancien. Et derrière il fit placer une statue de la Vierge de la Médaille.

Mais ce n'était pas la Vierge au Globe. Et la Bienheureuse demeura inquiète. « M. Aladel la fit patienter d'une année à l'autre, dit le P. Misermont, et mourut, en 1865, sans avoir pu réaliser son vœu. »

TROISIÈME PARTIE

Deux jeunes postulantes qui venaient de terminer leur épreuve à la maison de Reuilly et se rendaient au Séminaire vinrent un jour dire adieu à notre Sainte. On leur avait parlé de ma Sœur Catherine comme pouvant bien être la Sœur des visions. Elles se flattèrent d'obtenir sinon un aveu, du moins une parcelle de confidence, en lui demandant à genoux : « Ma Sœur, nous partons demain pour la rue du Bac, dites-nous un mot sur la Sainte Vierge. » Catherine qui les voyait venir les regarda froidement et leur répondit : « Eh ! bien, Mesdemoiselles, priez bien la Sainte Vierge, et tâchez de profiter de votre Séminaire. »

Ce fut tout ce qu'elles obtinrent.

Une jeune religieuse de Reuilly reçoit la visite de toute une famille amie. Dans la cour, elle causait avec ses visiteurs

lorsque passa à proximité ma Sœur Labouré qui venait sans doute d'Enghien pour se rendre à la chapelle. Vivement, la jeune Sœur se penche à l'oreille de son voisin et tout bas : « C'est la Sœur des Apparitions de 1830... » L'imprudence n'était pas plutôt commise que ce monsieur se précipite vers ma Sœur Catherine : « Oh! ma Sœur, que je suis heureux de saluer celle qui a eu la grande faveur de voir la Vierge de la Médaille! »

Catherine Labouré, de ses grands yeux étonnés, le regarde et paraît ne pas comprendre, tandis que la jeune Sœur, toute confuse, tire par la manche le bavard en murmurant : « Elle ne veut pas qu'on le sache! » Grand embarras du monsieur qui balbutie quelques mots pendant que Sœur Catherine s'éloigne indifférente, comme une personne victime d'une grosse méprise.

La jeune Sœur s'en fut, le soir, s'accuser de sa faute à la Supérieure. Celle-ci déclara qu'elle devait, avant tout, des excuses à ma Sœur Labouré et lui donna l'ordre d'aller les présenter. Ce qui fut fait sur-le-champ.

— Ma Sœur, pardonnez-moi, on m'avait raconté au Séminaire que c'était une Sœur du poulailler que avait vu la Sainte Vierge...

— Ma petite, dit fermement la Bienheureuse, il ne faut pas parler comme ça à tort et à travers.

***

Sa vie s'écoulait avec une monotonie parfaite « en grande intimité avec Dieu », a témoigné M. Chevalier, Directeur des Filles de la Charité, qui semble avoir reconnu la hauteur de son état mystique. Peu d'événements extérieurs. On la voyait toujours placide, ne disant jamais un mot qui pût faire de la peine, entourant ses vieux, adoucissant leur fin, ne les quittant ni jour ni nuit lorsqu'elle les voyait très mal, les encourageant, les soutenant, les exhortant, leur faisant recevoir les sacrements, les préparant doucement à la mort. De la nuit entière elle ne se couchait pas, s'il s'agissait d'assister un mourant. Qui ne souhaiterait pour ce moment redoutable la présence d'un Ange comme en eurent ces bons vieux! Ce n'étaient pas ses mots malhabiles. C'était sa suavité intérieure, sa connaissance de Dieu, sa science des secrets de la Vierge. Les êtres simples n'intimidaient pas son humilité. Il est permis de croire qu'ils reçurent plus d'elle que nul au monde.

Elle soignait aussi son poulailler et ses vaches, refaisant automatiquement les gestes de sa jeunesse. Personne ne soupçonnait le tourment intérieur qui la rongeait, qui était que M. Aladel n'eût pas fait mettre encore un autel à la place du tableau de saint Joseph. A la fin de sa vie nous apprendrons que ce fut une vraie torture pour elle, car la sainte Vierge n'était pas satisfaite et elle le sentait.

Nous savons qu'en 1856, elle écrivit, sous la forme d'une lettre à M. Aladel qui, probablement, désirait un document durable et authentique, le récit de l'Apparition du 18-19 juillet 1830 où l'Ange Gardien précède la Vierge. C'est sur cette lettre, sur une autre écrite en 1876 et sur les précisions orales fournies à ma Sœur Dufès la même année, que la relation que j'en ai donnée en son temps a été établie.

Puis la poussière grise des années continue à unifier la vie de cette religieuse de cinquante ans.

Une Sœur a écrit :

« Ayant passé six ans avec ma Sœur Catherine et ayant travaillé continuellement pendant un an avec elle, il me semble que je pourrais citer un grand nombre

de détails pleins d'intérêt et d'édification, mais je suis tout étonnée moi-même d'être forcée de vous dire que la vie de cette bonne Sœur a été si simple, si uniforme que je ne trouve rien à remarquer. Et je vous assure que malgré l'assurance donnée tout bas que c'était cette Sœur privilégiée de la Sainte Vierge, j'y croyais peu, tellement sa vie était semblable à celle des autres. Quelquefois j'ai cherché à m'éclairer individuellement en la questionnant, espérant qu'elle se couperait dans ses réponses. Mais elle répondait avec tant de simplicité qu'il était impossible de se douter qu'elle était la Sœur privilégiée dont elle parlait en tierce personne. »

Ses joies humaines, c'était la visite de sa sœur Tonine, mariée à Viserny et devenue Mme Meugniot, de sa nièce, Mme Duhamel ; de son neveu — qui devait entrer chez les Lazaristes — M. Meugniot. Elle avait connu, dès son jeune âge, sa vocation religieuse et lui écrivit un jour lui demandant s'il voulait véritablement être prêtre. Comme il répondait qu'il le désirait de plus en plus, elle le fit venir à Paris et le conduisit elle-même au Collège de Montdidier dirigé par les Lazaristes.

A la fin de ses études secondaires, il débarqua à Reuilly près de sa bonne tante qui lui fit fête et lui dit plaisamment :

— Tu sais, si tu veux entrer chez ces Messieurs (les Lazaristes), on te recevra certainement. On peut assez vite être nommé supérieur. On peut aussi voyager, voir du pays, aller en mission... Qui dit que tu n'iras pas en Chine comme le Vénérable Perboyre, pour y subir le martyre ? Mais de Chine on peut aussi revenir, mon petit...

Il avait dix-sept ans. Il prit — a-t-il raconté — ces propos pour des malices de sa tante qui aimait à le taquiner.

Mais le plus beau c'est que tous ces propos dits en souriant par la pauvre religieuse ignorante se réalisèrent. Le P. Meugniot fut, de très bonne heure, envoyé en Extrême-Orient, exerça longtemps la charge de Procureur des Missions de Chine, et fut rappelé en France pour des fonctions importantes auprès des Filles de la Charité.

***

En 1842, ma Sœur Séjolles était devenue Supérieure à l'Hospice de Moutiers-

Saint-Jean où Catherine avait connu l'initiation à la vie mystique. Elle revenait toujours annuellement faire sa retraite rue du Bac et ne manquait jamais sa visite à Reuilly. Les deux saintes religieuses se retrouvaient toujours avec le même bonheur, sans grandes conversations. Elles « s'avisaient », comme l'on disait autrefois. Et elles y avaient autant de joie l'une que l'autre. Sœur Séjolles parlait de la chapelle où, fillette, Catherine descendait de Fain à la messe dès cinq heures du matin. Ce souvenir éveillait dans les yeux de ma Sœur Catherine une lumière que ma Sœur Séjolles aimait y voir. La Sainte rappelait ses leçons d'écriture à Châtillon.

— Je n'ai jamais été qu'une pauvre bourrique.

— Oui, ma Sœur, oui, ma Sœur, disait Sœur Séjolles avec un sourire de vénération.

Ma Sœur Séjolles, chaque fois qu'elle en avait l'occasion, envoyait des religieuses à Reuilly comme ses messagères, pour le simple fait de voir ma Sœur Catherine. Ainsi celle-ci se trouvait-elle avoir des visites inopinées dont elle fut plus d'une fois embarrassée, elle qui ne savait jamais que dire.

— Nos Sœurs, leur disait ma Sœur

Séjolles, quand on parlera de Sœur Catherine, je serai morte, mais, vous, vous vivrez encore et vous serez heureuses d'avoir pu vous entretenir avec cette privilégiée de la Sainte Vierge[1].

***

En 1858, ce furent les Apparitions de Lourdes.

Bernadette a dit :

« La Dame se tenait debout au-dessus du rosier comme elle se montre dans la Médaille miraculeuse. »

Et, le 25 mars, Marie conçue sans péché, à qui, depuis six semaines, la petite fille suppliante demandait son nom, a déclaré avec une sorte d'apparat suave et céleste : « Je suis l'Immaculée Conception. »

Ma Sœur Labouré fut très vivement frappée de ces nouvelles Apparitions qui continuaient le cycle de lumières fournies aux hommes sur cette exemption du péché originel dont fut honorée la Mère de Jésus. On dit que personne ne parlait des visions de Lourdes comme elle, avec autant de clarté, de vie. Ce fut pour elle un renouveau des souvenirs de Marie et, après la

1. Remarques sur Sœur Séjolles.

définition du Dogme de l'Immaculée-Conception, promulgué quatre ans auparavant, la confirmation et comme la dernière note de l'harmonie dont elle avait vécu le prélude.

Ce ne fut cependant qu'à la fin de son pèlerinage que l'on connut la commotion profonde que les faits de Lourdes lui avaient donnée. Avant de mourir, la Vierge ayant descellé ses lèvres, elle déclara un jour à ma Sœur Dufès, sa Supérieure :

— Lorsque la Sainte Vierge apparut à Bernadette, elle a dit : « Je suis l'Immaculée Conception. » Vous voyez donc bien que c'était *la Nôtre!*

***

Au long de ces années un événement vient mettre accidentellement en relief la figure de sérénité que fut Sœur Labouré.

Contiguë à la maison des Filles de la Charité, à Reuilly, était une fabrique de papiers peints qui brûla en 1863. Très violent incendie. Les flammes sortent de toutes parts. Les bâtiments en feu touchent à la Chapelle. La foule, difficilement contenue dans la rue, pousse un

cri de terreur : « Les Sœurs vont brûler! Les Sœurs vont brûler! »

Dans la maison, grand effroi des pauvres religieuses dont les cornettes affolées vont et viennent dans l'allée, dans les cours intérieures, guettant le jeu des flammes.

Mais Sœur Catherine arrive là-bas, de la maison des vieillards, boitillant, récitant son chapelet de son air tranquille. Et elle dit aux Sœurs :

— Allons, allons, mes bonnes, pourquoi vous agiter ainsi! La Sainte Vierge garde la maison. Aucun mal ne peut arriver. Soyez donc en paix! »

Et, comme elle l'avait affirmé, l'incendie continua son œuvre dans l'immeuble voisin sans que la maison de Reuilly connût le moindre dommage.

* * *

Entre le prêtre très distingué qu'était M. Aladel et la religieuse inculte que fut la Sainte, entre ces deux formes d'esprit si distantes, le surnaturel avait tressé un lien bien fort.

Il ne lui montra jamais la vénération dont il était pénétré à son égard. Il de-

meura pour elle d'un abord sévère. De son côté, chaque fois qu'elle défendait près de lui les intérêts de sa Souveraine, elle était ferme, pressante, indomptable. Mais à personne elle n'a parlé autant qu'à ce prêtre. Elle a été avec lui abondante, prolixe. Il a eu d'elle, sur les Apparitions, des détails oraux que nous ne connaîtrons jamais complètement, bien qu'à l'Enquête, et à M. Etienne, Supérieur, il en ait confié beaucoup qui nous sont parvenus. Mais j'ai dit qu'il avait détruit, avant de mourir, ces notes rédigées par lui sous le coup des déclarations de la Bienheureuse et connues de ma Sœur Grant, sa secrétaire. On ne les a pas retrouvées.

Malgré cette attitude de rigidité qui fut la leur, ce commun souci de servir Marie et leur collaboration les unissaient intimement. Combien de fois est-il venu à Reuilly voir ma Sœur Catherine! Combien de fois est-elle allée le demander rue de Sèvres!

M. Aladel devait mourir en 1865. Il avait l'âge de ce siècle dont il fut une des pures figures ecclésiastiques. Sa sainteté était assez reconnue pour qu'à sa mort, le bruit eût couru qu'il avait offert sa vie en rançon de celle de son Supérieur Géné-

ral, fort malade à Dax en ce temps-là. On l'a appelé un nouveau saint Bernard. Il a joué un très grand rôle dans l'efflorescence du culte de la Sainte Vierge au XIXe siècle.

Lorsque ma Sœur Labouré apprit cette mort du père de son âme, on crut qu'elle allait faire éclater ou laisser deviner une grande peine ; mais nul ne put savoir ce qu'elle pensait. Et lors des obsèques auxquelles, bien entendu, elle assista, on ne put manquer de remarquer l'aspect radieux de sa physionomie. « J'en fus saisi », a dit quelqu'un.

C'est qu'à ce moment, cette fille privilégiée de Marie était bien loin du faste funèbre qui se déroulait sur terre autour de la dépouille du prêtre. Elle le suivait encore, mais dans la lumière où il baignait maintenant et dont seule, dans l'assistance, elle avait la science mystérieuse.

Leur sainte amitié continuait...



Peu avant la guerre de 1870, la Très Honorée Mère Devos, Supérieure générale des Filles de la Charité, fit venir

ma Sœur Labouré, rue du Bac, pour s'entretenir avec elle. La chère « Sœur du poulailler », qui avait alors une soixantaine d'années, obéit avec sa simplicité coutumière et prit l'omnibus à impériale sans se douter, certes, de ce qui l'attendait à la Maison-Mère. La Supérieure générale causa longuement avec elle lui posant mille questions. Puis, tout à coup :

— Ma Sœur Labouré, que diriez-vous si je vous nommais Supérieure de notre maison de la rue X... ?

L'humble religieuse sursauta d'étonnement et n'eut qu'une réponse presque indignée.

— Oh! ma très Honorée Mère! mais vous savez bien que je n'en suis pas capable!

— Vous croyez, ma Sœur ?

— Vous n'avez qu'à demander à n'importe qui.

La Très Honorée Mère s'était cependant informée. A l'asile des vieillards où Sœur Labouré présidait sous l'autorité de ma Sœur Dufès, régnait un ordre parfait. La lingerie des pensionnaires était un modèle. Des dépenses et recettes du poulailler elle tenait un registre de comptes qui faisait l'admiration de tous : chaque chiffre bien en place, jamais

d'erreur : une présentation de bon comptable. Elle s'y appliquait comme à la moindre de ses petites entreprises.

De plus, ma Sœur Dufès lui laissait à peu près le gouvernement de l'asile d'Enghien. C'était elle qui en tenait toutes les clefs. A table, elle était placée à la droite de la Supérieure comme l'eût été une Assistante.

Mais on ne put lui faire admettre qu'elle était capable de diriger quoi que ce fût et la Mère Devos finit par la croire.

Lorsqu'elle racontait l'histoire à son neveu, M. Meugniot, lors du siège de Paris, elle concluait d'un air malicieux :

— Et l'on m'a renvoyée à Enghien !



A la voir dans ses humbles emplois, une religieuse de passage, frappée de cette douce autorité qui émanait d'elle et que celles de la maison ne reconnaissaient peut-être pas, s'étonna et lui demanda un jour :

— Est-ce que tous ces travaux ne vous ennuient pas, ma Sœur ?

— On ne s'ennuie jamais quand on fait la volonté du bon Dieu, répondit la Sœur du poulailler.

Cependant une époque allait venir où cette douce autorité et la valeur méconnue de cette âme secrète par la force des choses passèrent au premier plan et s'affirmèrent d'une façon singulière. Ce fut la guerre de 1870 et la Commune.

En 1870, les salles de classes de Reuilly furent converties en ambulance. On y avait à la fois 200 malades et blessés que les Sœurs se mirent à soigner. A Enghien, ma Sœur Labouré dut en recevoir également. La mairie du XIIe arrondissement chargea ensuite la maison de Reuilly de la distribution de la viande aux petites ambulances du quartier. Plus de 1.200 portions de boucherie étaient réparties matin et soir aux différents asiles par les mains des Sœurs.

Le 18 mars 1871, la Commune était proclamée. Des bandes armées envahirent aussitôt les Communautés religieuses. Reuilly avait déjà été visité. Les Sœurs vivaient dans un état de frayeur continuelle.

Un soir, pendant la récréation de huit heures, dans la grande salle longue de la Communauté au rez-de-chaussée, alors qu'elles causaient ensemble bien tristement toutes angoissées, ma Sœur Catherine, qui se trouvait sur une chaise à

droite de ma Sœur Dufès, à la surprise de tout le monde, prit la parole et, s'adressant à la Supérieure :

— Ma Sœur, je dois vous dire que j'ai fait un rêve la nuit dernière. La Sainte Vierge est venue vous demander ici, à la Communauté ; et, ne vous y trouvant pas, elle s'est alors dirigée en face, vers votre cabinet où vous n'étiez pas davantage. Alors, elle s'est assise sur votre fauteuil à votre bureau, et m'a dit : « Puisque ma Sœur Dufès n'est pas là, tu lui diras qu'elle peut partir tranquille. Je prends possession de sa maison et je la garderai. Elle ira dans le Midi avec ma Sœur Claire et reviendra le 31 mai. »

Ma Sœur Dufès eut un petit sourire. Elle et ses Sœurs demeurèrent tant soit peu incrédules. Mais si sceptique et sur la réserve qu'on soit, il ne déplaît pas d'entendre des paroles rassurantes quand on est dans l'anxiété. Les Sœurs parlèrent ensemble de ce rêve le lendemain. Ma Sœur d'Aragon, qui n'était pas présente à la communauté la veille au soir, entendant leurs propos, alla trouver ma Sœur Catherine et se le fit rapporter point pour point par elle-même.

Là-dessus, ma Sœur Catherine, prise d'un scrupule et craignant qu'on imaginât

une Apparition, retourna vers sa Supérieure :

— Vous savez, ma Sœur, ce que je vous ai raconté, ce n'était qu'un rêve fait en dormant.

— Oh ! je n'y pensais déjà plus ! s'écria vivement ma Sœur Dufès qui ne voulut jamais paraître la prendre au sérieux.

***

Les jours suivants, les Insurgés envahirent tout le rez-de-chaussée de la maison, refoulant les pauvres Sœurs au premier étage. Ma Sœur Catherine, « qui ne perdit pas son calme un seul moment », comme on l'a déposé sous la foi du serment, allait et venait, des révolutionnaires aux religieuses, servant d'agent de liaison. Elle savait leur parler. Cette vieille Religieuse, aux yeux si beaux, leur imposait le respect et calmait leur rage. Elle allait jusqu'à leur distribuer des médailles miraculeuses !

Malheureusement, aux hommes se joignirent aussi des femmes, et chacun sait que dans la passion politique elles sont les plus déchaînées. Ces femmes étaient beaucoup plus difficiles à apprivoiser que les

hommes. Elles causaient tous les ennuis possibles aux religieuses, ne cessaient de les injurier.

Le Vendredi Saint, 7 avril, les Insurgés réclament aux Sœurs deux gendarmes blessés dans la rue et soignés à l'ambulance de Reuilly. Les Sœurs refusent de les livrer. Le jour de Pâques, ils reviennent à la charge, ayant à leur tête le nouveau maire du XIIe et somment Sœur Dufès de leur désigner les deux gendarmes.

— Jamais! répond simplement Sœur Dufès.

Un Communard se précipite et lève son sabre sur la tête de la Supérieure.

— Ne me touchez pas! commande-t-elle fortement.

Et le sabre s'abaisse.

Mais la troupe révolutionnaire perquisitionne dans l'ambulance. L'un des deux gendarmes, à peu près guéri, a pu s'habiller et fuir par Enghien. L'autre a la chance de n'être pas reconnu dans son lit parmi les autres blessés.

Furieux de leur déconvenue, les Communards veulent emmener ma Sœur Dufès à Saint-Lazare. Quarante religieuses aussitôt se mettent en devoir de la suivre.

— Qu'est-ce que vous voulez que je

fasse de ces hirondelles effarouchées! dit en riant le maire.

Et on les laissa libres.

***

Cependant la Sainte Vierge avait dit à ma Sœur Catherine quarante ans auparavant :

« Le moment viendra où le danger sera grand. On croira tout perdu. Là, je serai avec vous. Ayez confiance. Vous reconnaîtrez ma visite et la protection de Dieu.

« Mais il n'en sera pas de même des autres Communautés. Il y aura des victimes. Pour le Clergé de Paris il y aura bien des victimes. Monseigneur l'Archevêque mourra. La Croix sera méprisée. Monseigneur l'Archevêque sera dépouillé de ses vêtements. Le monde entier sera dans la tristesse. »

Cette note était consignée dans un document écrit par la Sœur et qui se terminait par ces mots : « En moi je pensai : quand sera-ce ? J'ai bien compris : quarante ans. A ce sujet, M. Aladel me répondit : « Savez-vous si vous y serez et moi aussi ? — Je lui ai répondu : D'autres y seront si nous n'y sommes pas. »

Durant la Commune, ce document, ou une copie, était entre les mains de M. Chinchon, prêtre de la Mission et, depuis la mort de M. Aladel survenue six ans auparavant, confesseur de la Bienheureuse.

M. Chinchon a déclaré :

— « Elle avait eu, m'a-t-on raconté, une vue prophétique des événements qui allaient fondre sur notre Patrie. Elle assurait que la Providence nous protégerait pourvu que nous restions bien tranquilles dans nos maisons. Elle m'a dit cela à moi-même. »

A l'Armistice, en mars 1871, M. Chinchon, qui était à Dax, au « Berceau de saint Vincent de Paul », revint en hâte à Paris pour préparer, rue de Sèvres, le retour des séminaristes réfugiés dans les Pyrénées. Mais il débarqua en pleine effervescence de la Commune proclamée depuis deux jours. Il entoura beaucoup les Sœurs de Reuilly pendant ces jours troublés et dit plusieurs fois la messe dans leur chapelle. Notamment le jour de Pâques.

Il vit, bien entendu, Catherine Labouré qui lui parla des prédictions de la Sainte Vierge et lui remit un écrit touchant la menace qui pesait sur l'Archevêque.

Huit jours plus tard, M. Chinchon obtint l'autorisation de quitter Paris. Il se dirigea d'abord sur la Belgique où il demeura quelque temps et ne rejoignit ses séminaristes à Dax que le 19 mai, cinq jours avant le massacre des otages.

Le soir même, il recevait dans sa chambre « en Direction » l'abbé Serpette, futur Supérieur de cette maison du Berceau de saint Vincent de Paul à laquelle il avait confié ses séminaristes de Paris.

Et dans cette visite M. Chinchon prit en main le cahier de la Sœur Catherine et lut à haute voix deux lignes environ prédisant la mort de l'Archevêque, puis continua à lire tout bas quelques passages du même cahier.

En 1907, au Procès de Béatification, le même abbé Serpette a déposé que « le 19 mai 1871, M. Chinchon, revenant de Paris où il avait vu la Sœur des Apparitions, annonça comme certaine aux jeunes séminaristes et étudiants de Paris réfugiés dans cette maison, d'après les écrits d'une Sœur, écrits qu'il avait entre les mains, la mort violente de Monseigneur Darboy et des prêtres otages de la Commune ».

Ce cahier fut aussi communiqué avant

la lettre, au Supérieur de la Maison, M. Lacour.

***

Pendant ce temps, voici ce qui se passait à Reuilly.

Le lendemain du jour où l'on avait voulu l'emmener à Saint-Lazare, Sœur Dufès, toujours sous la menace d'une arrestation, parvint à s'échapper à temps dans une voiture qui la conduisit à Versailles, à l'une des maisons des Filles de la Charité. Elle y passa quelques jours au bout desquels une Sœur fut envoyée à Reuilly chargée de quérir ma Sœur d'Aragon. « Car, disait ma Sœur Dufès, sans plus penser au fameux songe de ma Sœur Catherine, si la situation se prolonge, je préfère aller dans le Midi, et je l'emmènerai avec moi à Toulouse. »

Ce qui fut fait. Ainsi se réalisa le rêve de l'humble Sœur.

Celle-ci, en ces jours terribles, continuait de régner sur ses bandes de Fédérés, et de leur distribuer des médailles de la Sainte Vierge. Bien que la chose paraisse incroyable, tout se passa réellement ainsi. C'est une compagne de la Sainte qui le rapporte :

Ils disaient : « Nous voudrions des médailles, ma Sœur, vous en avez donné à nos camarades ! » — « Mais, malheureux ! vous n'y pensez pas ! Vous n'avez pas de religion, à quoi vous servira votre médaille ? » — « Ma Sœur, c'est bien vrai ! mais la médaille, elle en a protégé d'autres. Pourquoi pas nous ?... » Et Sœur Catherine leur souriait de toute son indulgence et donnait toutes les médailles qu'on voulait.

Les Fédérés qui occupaient Reuilly mettaient leur amour-propre à faire régner une comédie d'ordre dans leurs rangs. Et l'une des Communardes ayant dépassé les bornes de violences vis-à-vis des religieuses fut mise en jugement par eux. Ma Sœur Catherine fut appelée à déposer contre elle.

Mais la vieille religieuse, avec son indulgence et sa modération coutumières, dit en hésitant, en secouant sa cornette, quelque chose comme :

— Oh ! elle n'a pas été si méchante que cela. Je n'ai pas vu, je n'ai pas entendu. Je crois qu'elle ne mérite pas qu'on la punisse.

Si bien que le témoin à charge devenant avocat, la citoyenne fut sauvée. Et ce spectacle produisit, dit-on, un grand effet sur les révolutionnaires.

***

— Soyez tranquilles, mes bonnes, répétait sans se lasser la douce vieille Sœur ; il n'arrivera rien. C'est la Sainte Vierge qui est notre Supérieure. Elle garde la maison.

Rien ne la troublait. Rien ne l'épouvantait.

On était au samedi 29 avril. Ce jour-là, Catherine Labouré fut conduite en grand appareil devant le tribunal des Fédérés pour subir un interrogatoire. Il s'agissait encore de l'affaire des gendarmes évadés. Elle ne comprit pas ce qu'on lui demandait. Tout ce qu'on put tirer d'elle fut qu'elle les avait vus se « *remouver* ». Elle mit en joie le tribunal qui la traita de vieille bête et la renvoya.

Cependant, le soir du même samedi, les Communards qui étaient demeurés à boire dans l'ancienne salle de Communauté au rez-de-chaussée, où ils faisaient leurs orgies, commençaient à mener grand tapage. Jamais encore des clameurs et des menaces pareilles n'avaient retenti. Les Sœurs, pressentant qu'elles n'allaient pas pouvoir demeurer davantage et voulant éviter toute profanation, prirent

aussitôt la précaution d'enlever la Sainte Eucharistie de la chapelle et de la mettre à l'abri dans la classe du premier étage où elles se tenaient désormais. Et elles restaient là, tremblantes, l'oreille aux aguets. En bas, les chants se faisaient plus discordants, plus vils, plus traînants, annonçant l'ivresse commençante. Puis un va-et-vient s'organisa, un mouvement vers la porte qui menait à l'escalier. Lorsqu'elles perçurent que la masse se mettait vraiment en branle et se préparait à monter, les pauvres Sœurs se partagèrent les Saintes Espèces et communièrent ainsi que les premiers chrétiens. Aussitôt, la sainte religieuse qu'était Sœur Cosnard, récita à haute voix les prières de l'Action de grâces.

Lourdement appesantie par le vin, la bande des Fédérés montait l'escalier. Puis des coups formidables retentirent dans la porte dominant la douce voix de ma Sœur Cosnard.

— Ne craignez rien! dut dire Sœur Catherine.

Elles ouvrirent. C'était le chef des Fédérés qui était devant elles, complètement ivre, déblatérant. Les Sœurs lui tinrent tête, parlementèrent. Lui, est frappé par le calme du spectacle qu'il a sous les yeux.

Il s'apaise, s'attendrit, s'excuse, dit qu'il n'est pas maître de sa bande, mais encore grandiloquent, se couche en travers de la porte et hurle qu'il faudra marcher sur son corps avant d'atteindre ces saintes Filles.

Cet ivrogne les sauva.

Mais le lendemain, elles comprirent que la situation n'était plus tenable et décidèrent enfin de partir.

Elles partirent par petits paquets. Ma Sœur Catherine resta l'une des dernières. Auparavant, elle se rendit avec sa compagne à la statue de la Vierge du jardin, celle devant qui elle ne passait jamais sans s'arrêter pour un *Ave Maria.*

Là, elle supplia encore sa Bonne Mère de bien garder la maison et de leur permettre de revenir pour la clôture du mois de Marie. Puis elle lui enleva sa couronne qu'elle enveloppa pieusement avec son linge pour l'emporter à Saint-Denis où elle se rendait.

A son départ, à six heures du soir, les Fédérés firent encore un esclandre et exigèrent de visiter le sac de toile bleue dans lequel se trouvaient ses effets. Et l'on raconte que toutes ses pauvres affaires roulèrent par terre, à la grande joie des Communards qui firent là-dessus

des plaisanteries. Puis l'autre Sœur et elle montèrent dans l'omnibus, où jusqu'à la Barrière du Trône, elles furent escortées par une bande de femmes qui les faisaient huer et injurier par leurs enfants.

***

A Saint-Denis, on ne pouvait loger qu'une seule religieuse. Elle refusa d'y demeurer sans sa compagne. Sa jambe la faisait sans cesse souffrir, et sans doute se sentait-elle malade, puisqu'elle dit qu'elle craignait de mourir là, inconnue, sans l'assistance d'une de ses chères Sœurs de Reuilly. Alors, elles décidèrent de se rendre toutes deux ensemble à Balainvilliers (Seine-et-Oise) où la Supérieure, ma Sœur Metavent, leur avait offert asile.

C'est de Balainvilliers qu'elle écrivit à ma Sœur Dufès une très longue lettre, lui annonçant de nouveau qu'elles rentreraient à Reuilly pour le 31 mai.

Pendant ce temps, dans la chère maison, les Insurgés se livraient à une véritable folie. Ils s'établirent dans la chapelle, y commirent toutes sortes de sacrilèges, et s'en prirent à la statue de Marie Im-

maculée qui trône encore aujourd'hui au-dessus de l'autel. Ils essayèrent de la déboulonner, à l'aide de cordes qu'ils tiraient de toutes leurs forces réunies. Jamais ils n'y parvinrent. Cet échec les mit dans une telle rage qu'ils la frappèrent à coups de barres de fer — ce dont elle porte encore aujourd'hui les traces, mais rien ne l'ébranla.

A Paris, l'église de Notre-Dame-des-Victoires fut saccagée. « Ils ont touché à Notre-Dame-des-Victoires, dit ma Sœur Catherine aux Sœurs de Balainvilliers, ils n'en ont plus pour longtemps! » En effet, le 21 mai, les troupes de Versailles entraient à Paris par Auteuil et l'insurrection était maîtrisée.

Le 30 mai, ma Sœur Dufès rentra de Toulouse et s'en fut à Balainvilliers chercher ma Sœur Catherine et sa compagne.

Le lendemain, elles étaient à Reuilly.

« Je vous l'avais bien dit, ma bonne Mère, dit la Bienheureuse, en remettant à la chère statue du jardin le diadème qu'elle avait su préserver, je vous l'avais bien dit que je reviendrais vous couronner le 31 mai! »

***

Il me faut reproduire ici la déposition au Procès apostolique de ma Sœur Cosnard, cette Sœur si vertueuse que nous avons laissée récitant suavement l'Action de grâces après la Communion, lorsque les Insurgés firent irruption parmi les religieuses, ma Sœur Cosnard, que les Sœurs âgées qui l'ont connue appellent encore l'Angélique. Cette déposition si surprenante en ce qui concerne Sœur Dufès qui fut une Supérieure très aimée — j'en ai reçu l'assurance de la bouche d'une religieuse qui l'a beaucoup connue et la vénère entièrement — nous est une nouvelle preuve de ce que Dieu laisse souffrir à ses Saintes de la part de leur prochain.

« J'ai vu plusieurs fois, dit ma Sœur Cosnard avec une émotion non dissimulée, c'est-à-dire cinq à six fois peut-être pendant mon séjour avec ma Sœur Catherine, cette bonne Sœur à deux genoux devant Sœur Dufès, Supérieure, qui lui faisait des reproches pour des choses qu'elle n'avait pas faites et dont elle ne pouvait pas être responsable. Les reproches étaient vifs, très vifs. Sœur Cathe-

rine, quoique innocente, ne s'excusait pas. Il me semblait pourtant qu'il y avait dans son âme une véritable lutte. Ses lèvres remuaient comme près de s'ouvrir. D'un mot, elle pouvait montrer qu'elle n'était pas coupable. La lutte se termina toujours par le triomphe de l'humilité. La Bienheureuse était comme l'agneau conduit à la boucherie qui ne sait pas se plaindre.

« Je restais tellement impressionnée de ce spectacle que j'osai demander à ma Sœur Dufès comment elle pouvait traiter ainsi une Sœur si vénérable. » « Je ne comprends pas du tout cette manière de faire », lui dis-je.

« Sœur Dufès me répondit d'une manière très ferme : « Ma Sœur, laissez-moi faire ; je me sens poussée. » Je vis, dans cette réponse, un dessein particulier de la Providence d'augmenter les mérites de Sœur Catherine. Je me consolai en pensant que les grands saints avaient eu, en général, des supérieurs de ce genre. »

Une autre fois, Sœur Dufès s'est excusée en quelque sorte devant Sœur Cosnard :

« C'est une chose unique que je ne me suis jamais sentie portée à me servir de Sœur Catherine. Je ne lui demandais jamais le moindre service. Je ne le pou-

vais pas. Je l'aimais bien, pourtant. Mais je la laissais dans son coin, c'était tout. »

Qui déterminera ici le jeu de Dieu et celui du Diable?...

***

Nous voici en 1872 et j'ai à rapporter ici un épisode ravissant de la vie de ma Bienheureuse. Il m'a été permis de lever un coin du voile sur son humble existence au cours de cette année-là, la soixante-septième de son âge. Et la main qui, pour moi, a fait ce miracle de me présenter soudain dans une vive lumière la sainte figure que je peins, est celle de l'héroïne même de l'épisode, la vieille et charmante Sœur Lafon, âgée aujourd'hui de 86 ans, dont la vie religieuse est une fleur éclose entre les mains de Sœur Labouré.

Le 31 mars 1872, dans l'ancien sanctuaire de Fourvière, à Lyon, devant la Vierge noire qui recevait les hommages de la foule avant la Vierge blanche d'aujourd'hui, une jeune fille était en prière. Elle s'appelait Marie Lafon, avait vingt-deux ans et venait du Cantal, ici, en pèlerinage, dans l'incertitude où elle était de l'Ordre religieux qu'elle allait choisir,

ayant déjà décidé de se donner à Dieu. C'était une fille d'aspect un peu timide, bien élevée, d'une bonne instruction, mais au fond, très déterminée. Pas de mère. Un père qui la laissait libre d'orienter sa vie à son gré.

« Pas un Ordre Religieux ne me plaisait, affirme-t-elle dans son incoercible franchise, et celui des Filles de la Charité encore moins que les autres! »

Et elle est venue passer ce jour de Pâques à Fourvière pour que la Sainte Vierge lui indique sa voie. Elle la supplie en termes véhéments : « Ma bonne Mère! je vous en conjure, indiquez-moi ce que je dois faire! Vous voyez bien que je ne sais que devenir. » Alors une voix finit par dire : « C'est à Paris que cela se décidera. »

Oui. Mais Marie Lafon n'est pas une fille qu'on dupe ou qui se dupe elle-même. Elle connaît bien toutes les illusions de l'imagination. Cette voix... Il arrive parfois qu'on perçoive ou qu'on croie percevoir des phrases insolites... Elle hausse mentalement les épaules et pense :

— Tu rêves, ma fille!

Puis, elle se remet en oraison, suppliant plus fort que jamais la Mère de Dieu. Et alors à ses côtés une voix part : « Très

forte, celle-là, me disait-elle, oh! très forte! qui ordonne » : — « Pars pour Paris! Pars pour Paris! » Cette fois, elle subit une vive émotion. Sa résolution est aussitôt prise. Elle n'en demeure pas moins la journée entière devant cet autel, prosternée.

Le soir, à 6 heures, en revenant à Lyon, au lieu d'aller coucher à l'hôtel familial où elle était descendue la veille, elle règle son compte, plie bagages et s'en va droit à la gare prendre le premier train pour Paris.

A 4 heures du matin, donc avant l'aube de ce premier jour d'avril, la voilà sur le quai de la gare de Lyon, sa petite valise à la main, partant à l'aveuglette dans les rues de ce grand Paris encore obscur.

A la première personne rencontrée, elle pose une question bien singulière : « S'il n'y a pas un couvent dans le quartier? — Il y a les Sœurs de Reuilly. » Et on lui indique l'itinéraire à suivre. Mais elle se trompe, s'en va avenue Daumesnil, revient rue de Picpus, questionne un agent au sujet d'un couvent qui doit se trouver proche de là : « En face, Mademoiselle, voici la porte! » C'était, en effet, l'hospice d'Enghien qui ouvrait rue de Picpus.

Une vieille religieuse essuyait les carreaux de sa petite porterie, voit la scène, n'attend pas qu'on sonne pour aller ouvrir la porte et dit à la jeune fille stupéfaite :

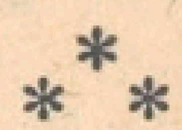
— Entrez, ma petite.

On la fait pénétrer dans la porterie, on lui demande ce qu'elle veut, on la voit exténuée, on va cuisiner quelque temps sur les braises et on lui apporte une boisson chaude.

— Qu'était-ce, ma Sœur ? ai-je demandé ici à ma Sœur Lafon. A coup sûr du café au lait ?

La chère vieille Sœur me regarde ; ses yeux sont tout plissés de malice :

— Du bon chocolat ! renchérit-elle victorieusement.



Pendant qu'elle raconte son équipée à Catherine Labouré, celle-ci l'interrompt soudain :

— Quelle heure était-il lorsque vous avez entendu à Fourvière cette voix vous disant d'aller à Paris ?

La jeune fille hésita : « Entre 9 heures et 10 heures du matin, 9 h. 1/2 peut-être... »

— Ah ! oui », fit alors la Bienheureuse, énigmatique, en hochant lentement la

tête, comme une personne qui comprend tout à coup...

Ma Sœur Lafon a toujours cru que Sœur Catherine était intervenue mystérieusement à cette minute même dans sa destinée. Comment ? On ne sait avec les Mystiques dont la vie se déroule sur un autre plan que le nôtre. Peut-être a-t-elle prié à ce moment psychologique pour quelque pauvre âme en peine. Peut-être avait-elle perçu l'S.O.S. de la jeune fille en prière sur la colline ?

***

Quand la voyageuse fut réconfortée et que l'heure fut propice, ma Sœur Catherine l'envoya voir Sœur Dufès, à la maison de Reuilly, au bout de l'allée, la première porte à gauche...

Toute revêtue d'autorité, cette grande religieuse d'autrefois la reçut froidement. Quand elle eut entendu l'extraordinaire histoire de Marie Lafon, elle s'écria :

— Mademoiselle, nous ne prenons pas de ces jeunes filles de la campagne qui arrivent ainsi un beau matin, à Paris, sans parents ni famille pour les présenter.

— Madame, reprit du tac au tac l'in-

connue craintive qui tremblait tout à l'heure, si j'étais une de ces jeunes filles de la campagne à qui vous pensez, je ne serais pas descendue dans un couvent.

Et la vieille religieuse d'aujourd'hui, toute secouée de rire à cette réminiscence, ajoute : « Comment ai-je pu lui dire cela ? Je ne savais même pas de quoi je parlais. »

Ma Sœur Catherine intervint. Elle, si humble, ne craignit pas de dire à sa Supérieure : « Ma Sœur, je crois qu'il faut la conserver à l'épreuve quelque temps. » Et on la garda comme aspirante.

Primesautière comme devait l'être Mlle Marie — si l'on en juge par la religieuse qu'elle est devenue — elle dut s'abandonner comme un jeune chien errant qu'on recueille — à une reconnaissance joyeuse et éperdue envers ma Sœur Labouré. Piété filiale ardente, confiance absolue. Qui n'aurait été séduit, d'ailleurs, par ce beau visage noble de vieille religieuse, ces yeux bleus si purs et surtout ce front d'une sérénité, d'une blancheur extraordinaire, d'après ce que disait, paraît-il, ma Sœur de Billy, qui ne trouvait pas d'autre expression pour la dépeindre, qu'un « front d'albâtre... »

— Nous ne nous parlions jamais beaucoup, m'expliquait ma Sœur Lafon, mais nous nous regardions et cela suffisait. Dans ses yeux, on lisait bien plus de choses qu'elle n'en a dites, jamais. Et mes yeux aussi lui parlaient quand je me taisais.

La Sainte la prit à Enghien où elle aidait à distribuer les repas aux vieillards.

Je pose la question :

— N'y avait-il pas aussi des femmes à l'hospice ?

— Oui. Mais c'est aux bonshommes que l'on m'envoyait. Pour m'apprivoiser, je pense !

Elle assistait ainsi, de ce fait, aux semonces que ma Sœur Labouré leur adressait lorsqu'ils rentraient pris de boisson.

— Vilain homme ! se contentait de dire la douce vieille. Oh ! le vilain homme ! Allez vous coucher bien vite !

Le soir, Mlle Marie faisait la classe aux petits garçons du patronage et les gardait jusqu'à 9 heures du soir.

Un jour, après l'avoir regardée bien profondément, comme elle savait regarder, ma Sœur Labouré, dont elle suivait partout les pas, lui dit avec gravité et bien doucement :

— Je crois que le bon Dieu vous veut ici, mon enfant.

— Je l'ai crue, ajoutait, l'autre soir, ma Sœur Lafon et jamais depuis lors, de toute ma vie de religieuse, je n'ai eu une minute l'ombre d'un doute sur ma vocation.

Le 15 juin, à la grande joie de ma Sœur Catherine, sa protégée, agréée par l'Ordre, devenait postulante en titre.

***

Et voici l'extase de la Bienheureuse. Fut-ce une extase ? personne ne le saura jamais. Cependant les Sœurs penchent à le croire.

La Vérité, c'est que la Vierge avait promis : « Vous entendrez ma voix pendant l'oraison. » Sans arriver au ravissement total où les jeux de la physiologie sont suspendus, la Bienheureuse pouvait cependant prier d'une manière à demi extatique...

Ma Sœur Lafon me raconta la chose ainsi :

« M. l'Aumônier, qui s'était absenté depuis quelques jours, revint un soir à l'improviste, de sorte qu'il y eut le lendemain matin, à cinq heures et demie,

à la chapelle de Reuilly, une messe que l'on n'attendait pas. Ma Sœur Dufès me dit alors : « Courez vite à Enghien avertir ma Sœur Catherine qu'il y a la messe ici. » Je prends ma course et j'arrive à l'asile des vieillards. On me dit que ma Sœur Catherine se trouve à la chapelle. J'y entre et m'approche d'elle à pas assourdis : je l'aperçois. Elle était à genoux, droite sur son prie-Dieu, comme une statue, le front levé, regardant l'autel avec des yeux dont je ne puis dépeindre l'expression, la fixité. Je dis tout bas : « Ma Sœur Catherine! Ma Sœur Catherine! » Elle ne fait pas un mouvement. Plus haut : « Ma Sœur Catherine! » Rien. Ses yeux levés sur la Sainte Vierge ne cillaient pas : après plusieurs autres appels, je prends doucement sa grande manche et la secoue : « Ma Sœur Catherine! Ma Sœur Catherine! » Elle restait figée, sans bouger d'une ligne. On l'aurait dite en pierre. Et ses yeux regardaient toujours la Sainte Vierge. Alors je l'ai crue morte, et je me suis sauvée, prise d'une grosse peur.

« Une fois dans le jardin, j'ai pensé : « Tu vas être grondée. On va dire de toi : Bête d'Auvergnate! qui n'est pas capable de faire une commission! »

« Et je suis retournée sur mes pas jusqu'à la chapelle où ma Sœur Catherine était toujours dans la même attitude. Alors, je l'ai reprise par sa manche et j'ai dit cette fois : « La Bonne Mère vous demande ! » Quand elle a entendu que sa Supérieure l'appelait, elle s'est levée instantanément et m'a suivie aussi vite qu'elle a pu — à cause de sa jambe.

« Pour moi, de peur de manquer la messe, je courais déjà devant, lorsque je l'ai entendue frapper dans ses mains pour me faire revenir. Et elle me disait : — « Eh ! bien, vous me laissez toute seule ? Donnez-moi le bras, donc ! » J'ai obéi. Elle a pris mon bras. Mais arrivée devant la statue de la Sainte Vierge, il a fallu s'arrêter pour réciter un *Ave Maria* bien tranquillement, bien lentement. Moi je disais : « Ma Sœur, nous allons manquer la messe. » — « Ne vous agitez pas, reprenait-elle. Nous avons le temps. » Et elle a répété trois fois : *O Marie, conçue sans péché*... Lorsque nous entrions dans la chapelle, M. l'Aumônier sortait juste de la sacristie... »

***

Le 25 septembre, Mlle Marie Lafon quittait la maison de Reuilly pour entrer

au Séminaire. Le cœur de la Bienheureuse fut sans doute en morceaux, car cette jeune fille, elle l'avait enfantée à la vie religieuse à plus de cent lieues de distance en ce jour de Pâques où elle lui avait enseigné sa voie, au sanctuaire de Fourvière. Chez la vieille religieuse, la venue de cette jeune âme fervente avait retenti dans l'ordre sentimental comme le chant du berceau... Mais elle était trop surnaturelle pour ne pas aimer ce brisement de son cœur comme un fait nécessaire qui la donnait plus totalement à Dieu.

***

Une épreuve qui eût profondément secoué une religieuse moins humble attendait Sœur Catherine en 1873.

On sait que, à cause de l'autorité dont elle jouissait dans la maison des Vieillards, elle était considérée comme l'assistante de ma Sœur Dufès, placée à sa droite au réfectoire, à la Communauté et dans toutes les réunions. Or, dès 1872, il fut question de donner à ma Sœur Dufès une assistante en titre. Celle-ci pensa naturellement tout d'abord à celle qui l'était déjà de fait. Puis elle réfléchit.

Son peu d'instruction, sa simplicité, son âge, tout semblait écarter de cette tâche ma Sœur Catherine, alors qu'il y avait, à Reuilly, une jeune religieuse d'une vive intelligence, ma Sœur Angélique Tanguy, toute désignée pour l'emploi.

Catherine Labouré fut donc informée au bout de quelque temps, par Sœur Dufès, qu'elle n'aurait plus les clefs d'Enghien, signe de son autorité et qu'on lui remettait en main tous les soirs. Que c'était à ma Sœur Tanguy que reviendrait désormais ce privilège. A partir de ce jour, avant de prendre aucune détermination à l'Asile, elle devrait s'adresser, en premier lieu, à ma Sœur Tanguy.

La vieille religieuse dépossédée sourit légèrement, étonnée seulement d'une décision qu'elle attendait si peu. Puis elle dit aussitôt :

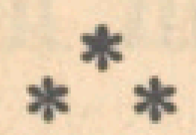
— Ma Sœur, soyez tranquille, il suffit que mes Supérieurs aient parlé pour que nous recevions ma Sœur Angélique comme une envoyée du bon Dieu, et lui obéissions comme à lui-même.

D'elle-même, le soir, au réfectoire, elle céda sa place à la nouvelle Assistante, bien que ma Sœur Dufès insistât pour la garder près d'elle et désirât ne rien

changer là-dessus aux habitudes passées.

Et jamais personne n'a même entrevu depuis ce jour, chez Catherine Labouré, la moindre trace d'humeur au sujet de cette mesure. Elle rendit chaque soir les clefs d'Enghien à ma Sœur Tanguy, et celle-ci, toute jeune encore, était confuse de trouver dans la vieille religieuse, dont elle prenait la place, tant de déférence et de soumission.

Ce fut sans doute l'une des plus grandes victoires de l'humilité chez notre Sainte.



Une Sœur, curieuse de la faire parler, lui disait un jour à la Communauté :

— Les Sœurs qui ont été favorisées de la vision de la Médaille et du Scapulaire de la Passion sont vraisemblablement supérieures, aujourd'hui...

— Non, non, répondit-elle, ces religieuses seront toujours dans l'obscurité. Il faut qu'elles mènent une vie cachée.

— Peut-être sont-elles mortes ? suggéra malicieusement une autre Sœur au bout de la table.

— Qui sait ! répondit Sœur Catherine, d'un air indifférent. Qui peut savoir !...

***

En 1876, autre grand bouleversement, dans la vie de la vieille religieuse, bien affaiblie et bien dolente.

Son confesseur, son confident, la seule âme en qui elle put épancher ses grands secrets, le Père Chinchon, reçut, du nouveau Supérieur général des deux Congrégations, M. Boré, l'ordre de se consacrer entièrement aux jeunes gens et Séminaristes et d'abandonner la direction des Sœurs qui lui prenait trop de temps.

Ma Sœur Catherine, en apprenant cette nouvelle qui bouleversait toute l'ordonnance de sa vie intérieure, sentit comme la terre manquer sous ses pas. D'autant qu'elle n'avait pu encore obtenir de M. Chinchon la réalisation des désirs de Marie.

Comment, à soixante-dix ans, changer de Directeur, en choisir un nouveau ? Comment surtout l'initier d'un coup à cette intimité qu'elle nourrissait avec la Sainte Vierge — qui continuait de lui parler dans l'oraison, comme Elle l'avait promis ?

Je crois qu'il est difficile à des profanes

comme nous de se représenter ce que fut, pour cette chère vieille Sœur, l'horreur d'une pareille occurrence. Son indispensable soutien s'évanouissait tout d'un coup.

Elle n'avait pas abandonné sa fermeté de caractère et décida d'en appeler au Supérieur général.

Avec la permission de ma Sœur Dufès, la voilà qui s'en va rue de Sèvres, tenter de fléchir M. Boré. Quand ce prêtre important vit devant lui cette bonne vieille si simplette qui réclamait avec véhémence et supplications qu'on lui laissât son confesseur, bien loin de se douter qu'elle était si grande aux yeux de Dieu, et quoiqu'elle prétendît avoir des raisons particulières de conserver M. Chinchon, il lui répondit qu'on ne pouvait prendre pour elle des mesures exceptionnelles, et la renvoya rapidement avec quelques paroles de consolation.



Lorsqu'elle revint, ce jour-là, de la rue de Sèvres, sous le coup de son échec près de M. Boré, ma Sœur Dufès qui la connaissait toujours si rigide, indifférente en apparence, ne manifestant jamais le

moindre sentiment, fut bouleversée de la voir fondre en larmes en entrant dans son cabinet. Ces larmes touchèrent la Supérieure. Elle essaya de consoler sa vieille compagne, lui démontrant qu'on ne pouvait pas faire d'exception à son égard, que Dieu se mêlerait de tout arranger.

Amenuisée par l'âge, le visage bien amaigri, ses grands yeux bleus tombés au creux de l'orbite sous les paupières plissées, les joues fripées, ruisselante de pleurs, elle faisait peine à voir,

Puis, tout à coup, elle se reprit :

— Ma Sœur, dit-elle, désormais je ne vivrai plus longtemps. Je crois que le moment est venu de parler. Mais comme la Sainte Vierge m'a dit de ne parler qu'à mon confesseur, je ne vous dirai rien avant de le lui avoir demandé dans mon oraison. Si elle me dit que je dois vous parler, je le ferai. Sinon, je ne dirai rien.

Ces paroles, Sœur Dufès les reçut cette fois avec une émotion extraordinaire et le cœur battant. C'était la première fois qu'elle prenait en quelque sorte au sérieux l'humble Catherine. Elle eut, dit-elle, un avertissement intérieur... Elle lui répondit qu'elle se tenait à sa disposition et, dans une anxiété compréhensible, attendit le lendemain matin.

***

Le lendemain matin, à 10 heures seulement, Sœur Catherine envoya chercher ma Sœur Dufès la priant de venir au parloir d'Enghien.

A l'instant celle-ci arriva. Sœur Catherine l'attendait debout dans le parloir. Après s'être saluées, elles ne s'assirent ni l'une ni l'autre. Et l'*Angelus* de midi les trouva dans la même attitude, debout l'une devant l'autre. Et, dans le parloir nu et vide, se déroulaient en évocations les visions merveilleuses, les radieux passages de Marie.

« J'entendis comme le froufrou d'une robe de soie. Je levai les yeux et je vis une grande Dame qui descendait du côté de la tribune, vint se prosterner devant le Tabernacle et s'asseoir dans le fauteuil du P. Richenet. Ma Sœur, vous connaissez bien le tableau qui représente sainte Anne. C'était comme cela ; mais ce n'était pas sainte Anne, c'était la Sainte Vierge qui était dans le fauteuil. »

La Sainte Vierge est encore apparue debout, à la hauteur du tableau de saint Joseph. Elle tenait une boule dans ses mains, sans effort, à la hauteur de l'esto-

mac. A un moment Catherine a vu ses lèvres remuer. Elle a compris qu'elle priait pour le monde entier. C'est ce souvenir qu'il faut immortaliser.

Ici Sœur Dufès se récrie, elle qui ne connaît que la Vierge de la Médaille : « Jamais il n'a été question de boule dans les mains de la Sainte Vierge ; si nous en parlons, on va dire que vous avez perdu la tête. » — « Ce ne sera pas la première fois que l'on me traitera de folle, dit Sœur Catherine, Mais je dirai jusqu'à mon dernier soupir : la Sainte Vierge m'est apparue tenant la boule du monde dans ses mains. » — « Que disait la Sainte Vierge quand elle offrait ce globe ? » — « Ah ! ma Sœur, je n'entendais pas, mais je comprenais qu'elle priait pour le monde entier. — « Et après, que devint la boule ? » — « Ah ! ma Sœur, je n'en sais rien (la Bienheureuse fait alors le geste d'étendre les mains), je ne vis plus que les rayons qui tombaient sur le globe que la Sainte Vierge avait sous les pieds, surtout sur un point où était le mot *France*. » — « Mais, vous porterez préjudice à la médaille en parlant d'une boule ! » — « Non, qu'on ne touche pas à la médaille, mais qu'on fasse une statue avec la boule et qu'on élève un autel dans l'endroit où la

Sainte Vierge a apparu. Cette statue a été le martyre de ma vie. Je ne voudrais pas paraître devant la Sainte Vierge avant qu'elle ne soit faite. Vous n'avez qu'à demander des renseignements sur tout cela à ma Sœur Pineau qui était sacristine, et à ma Sœur Marie Grant qui était secrétaire à la Maison-Mère sous M. Aladel et qui savent tout ce que j'ai écrit à M. Aladel à ce sujet de la boule... »

Ma Sœur Dufès ne se sent plus appartenir à la terre. Elle ne reconnaît plus dans la religieuse à l'élocution si facile, à la pensée si nette, à la réplique si vive et qui sait admirablement ce qu'elle veut et qui l'impose, la pauvre Sœur du poulailler, la fille de campagne, la religieuse assez dépourvue que de ne pas savoir se défendre quand on la grondait sans motif. Sœur Dufès ne comprend plus comment elle a osé traiter avec tant de sévérité cette servante si aimée de la Reine du Ciel! Elle tombe à genoux, lui demande pardon, s'humilie à son tour devant elle. Mais la messagère de Marie ne prend pas garde à ces réparations qui ne l'atteignent pas. Une seule chose compte : réclamer les écrits aux Sœurs secrétaires de M. Aladel. Faire bâtir l'autel, ériger la statue de « l'Avocate de l'Humanité ».

***

Ah! il me semble qu'on n'a pas encore tout à fait compris le testament de Sainte Catherine. La chapelle de la rue du Bac contient, il est vrai, l'autel demandé et une statue bien émouvante de la Vierge au Globe. Mais n'est-ce point partout que l'on devrait voir régner cet aspect de Marie, le plus touchant, le plus vrai, le plus ressemblant, la vision du *Salve Regina,* la vision de l'Avocate, la vision de l'Orante divine : « *Eia ergo, Advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte* »

La Vision de la Vierge à l'Humanité! Elle devrait être honorée dans toutes les églises, sur toutes les bannières, dans chaque chambre chrétienne, alors que nous avons cette référence troublante : Marie a eu sur terre une secrétaire qui, pendant quarante-six ans, a répété le désir de sa maîtresse d'être représentée ainsi, soutenant notre pauvre terre, implorant pour elle...

« Les apparitions de 1830 à la rue du Bac, a écrit Serge Barrault, Professeur à l'Université de Fribourg, constituent l'apparition-mère dont toutes celles du

XIXe et du XXe siècles sont le commentaire. »

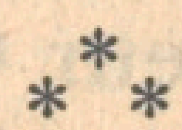
***

M. Chevalier, Directeur des Filles de la Charité, mis au courant par ma Sœur Dufès, vint voir Sœur Catherine et reçut de sa main les écrits qu'elle avait rédigés en 1841 et 1856 sur l'ordre de M. Aladel. Les Sœurs secrétaires, ma Sœur Pineau et ma Sœur Marie Grant furent questionnées.

Supérieure alors de l'hôpital de Riom, Sœur Grant répondit : « Oui, notre douce Reine est apparue tenant la boule du monde dans ses mains virginales et bénies, la tenant sur son cœur tout miséricordieux et la regardant avec une ineffable tendresse. J'ai même encore un essai de dessin projeté il y a fort longtemps la représentant ainsi. Je ne sais si je le retrouverai... car il date de bien des années. Le digne et vénéré P. Aladel, peut-être sur la demande de la Sœur, avait eu la pensée de conserver ce mémorable souvenir...

« ...Ce que je regrette, c'est que votre vénéré P. Aladel n'ait pas laissé, au moins par écrit, les détails inconnus qu'il

m'avait dit ne pouvoir mettre au jour qu'au décès de la Sœur parce que s'ils étaient révélés plus tôt, m'ajoutait-il, on connaîtrait aussitôt celle qui avait eu la vision. Je ne me suis plus permis de les lui demander. »



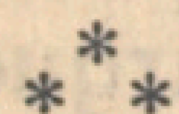
La première statue fut commandée, et exécutée assez tôt pour que ma Sœur Labouré pût la voir — et faire la grimace. Sa vieille tête, pleine encore du miracle de la beauté de Marie, fut déçue. « Elle était bien plus belle que ça ! » déclara-t-elle. Mais ces réalisations ne la regardaient plus. Elle avait délivré son message. Elle pouvait s'en aller.

Elle ne se gênait pas pour annoncer à tout le monde que cela ne tarderait pas. Son cœur était usé. Sa sciatique la faisait souffrir. Des crises d'asthme la prenaient quelquefois maintenant. Cependant, elle allait et venait toujours, grâce à son bâton. Quelqu'un lui ayant demandé si elle n'avait pas peur de mourir, elle se mit à rire...

En novembre 1876, elle put se rendre encore rue du Bac pour faire sa retraite annuelle. Ma Sœur Cosnard voulut lui

donner un coussin pour qu'elle pût s'agenouiller avec moins de douleurs, mais elle se contenta du banc de bois comme les autres, et remercia seulement pour l'attention.

Etant rue du Bac, elle en profita pour aller revoir une dernière fois les tableaux qui se trouvaient au grand Séminaire et qui représentaient les diverses phases des Apparitions. Elle les contempla sans rien dire. Mais pendant qu'elle les regardait sa physionomie changea ; son visage, son beau front s'emplirent d'une lumière céleste. De jeunes sœurs du Séminaire qui entrèrent à ce moment en furent saisies et ne purent s'empêcher de murmurer : « Oh ! on dirait celle qui a eu les visions ! » Elle les entendit, et toute confuse pressa sa compagne de sortir avec elle : « Venez, venez, ma bonne ! »



Après son retour à Reuilly, elle alla s'affaiblissant et prit le lit. Pour remédier à quelques crises d'étouffement on lui fit une saignée et on lui posa des ventouses sur les reins. Elle recommença à dire : « Je ne verrai pas l'année prochaine. » Puis elle disait aussi qu'elle n'aurait pas

16

besoin de corbillard, qu'elle resterait à Reuilly, on l'inhumerait dans la chapelle : « Vous verrez, ma chère ! »

Elle s'alimentait peu. Une légère tasse de bouillon le matin, vers 9 heures. Et quand on lui demandait ce qu'elle désirait pour son déjeuner : «Ce que vous voudrez.» Si l'on insistait : « Eh ! bien, faites-moi un petit œuf brouillé. »

On cite comme un fait extraordinaire de sa part qu'elle eût un jour réclamé une pomme cuite. Et comme une grande impatience — la seule qu'on lui ait pu découvrir — qu'elle eût dit au bout d'un certain temps : « Cette pomme cuite ne vient donc pas ? »

Une autre fois, elle demanda un peu de raisin sec.

Cependant l'année s'achevait et elle vivait toujours, bien qu'elle eût déclaré qu'elle ne verrait pas la suivante. Si on le lui faisait remarquer, elle répétait : « Non, non, je ne verrai pas l'année prochaine. »

Le 30 décembre, une Sœur venant la voir lui dit : « Ma bonne Sœur Catherine, vous allez donc nous quitter sans dire un mot de la Sainte Vierge ! » La Bienheureuse la regarda longtemps et lui déclara : « Il faut beaucoup prier pour que Dieu

inspire aux Supérieurs de faire honorer Marie Immaculée. Oh! c'est le trésor de la Communauté. Recommandez surtout qu'on dise bien le chapelet. »

Ne l'avait-elle pas toujours elle-même récité comme un ange ?

Le 31 décembre, au matin, elle eut plusieurs faiblesses. On lui administra les derniers sacrements. Elle était dans une sérénité parfaite.

Comme de coutume, elle se leva ensuite et s'installa sur son fauteuil. Ses petites nièces Duhamel vinrent la voir avec leur mère. Elle leur distribua des images, des bonbons et des médailles. Toute la journée elle prépara de petits paquets de médailles pour les Sœurs.

Ma Sœur Dufès lui dit : « Quand vous serez au Ciel, vous ferez bien toutes mes commissions ? »

— « Ma Sœur, répondit-elle, je veux bien ; mais j'ai toujours été si sotte que je ne sais comment je m'expliquerai, car je ne sais comment on parle au Ciel. » — « Ma bonne Sœur Catherine, au Ciel, on ne parle pas comme sur la terre, l'âme regarde le bon Dieu, le bon Dieu regarde l'âme et tout est compris. C'est là le langage du Ciel. » — « Dans ce cas, toutes vos commissions seront faites », répondit

celle qui connaissait bien ce langage-là.

Le Directeur des Filles de la Charité vint la bénir l'après-midi et lui parler des pèlerinages de Lourdes.

A 4 heures, elle eut une syncope. Sœur Dufès accourut. Elle revint à elle. « Vous me faites des frayeurs, ma bonne Sœur! » lui dit sa Supérieure. Elle répliqua : » Ma Sœur, je n'aurais pas voulu qu'on vous dérange. Ce n'est pas encore la fin. »

Vers 6 heures, on sonna les cloches, car elle s'affaiblissait beaucoup. Toutes les Sœurs se réunirent dans sa chambre pour les prières des agonisants, les litanies de la Sainte Vierge, celles de l'Immaculée Conception.

Ma Sœur Dufès a écrit :

« Nous entourâmes son lit jusqu'au soir. A sept heures, elle parut s'assoupir davantage et, sans la moindre agonie, sans les moindre signe de souffrance, elle rendit le dernier soupir. C'est à peine si nous pûmes nous apercevoir qu'elle avait cessé de vivre. Je n'ai jamais vu de mort si calme et si douce. »

***

L'idée de se séparer de ce corps béni ne pouvait être admise par les Sœurs de Reuilly.

Depuis qu'il était exposé à la vénération des fidèles dans le costume des Filles de la Charité, c'était un défilé incessant des personnes du quartier et de tous ceux de Paris. On connaît la photographie qui a été prise de Catherine Labouré sur son lit de mort. C'est une physionomie de sérénité, mais celle aussi d'une vieille femme qui a souffert. N'oublions pas qu'elle a avoué avoir enduré un martyre des délais apportés à la réalisation des ordres de Marie. Personne n'a jamais pénétré la vie secrète de Sainte Catherine.

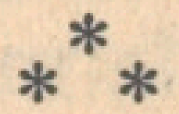
Tout d'abord, les Sœurs, ne sachant comment s'y prendre pour obtenir l'autorisation officielle de conserver le corps de la défunte, eurent l'idée d'envoyer un message à la Maréchale de Mac-Mahon, bienfaitrice de la maison, qui consentit à faire effectuer elle-même les formalités. On n'était pas moins embarrassé au sujet de la place qu'on lui affecterait. Ma Sœur Dufès était en grand souci au moment de prendre une décision à ce sujet, car le temps passait...

Le 2 janvier, de bon matin, comme ma Sœur Dufès ouvrait la fenêtre de sa chambre, au-dessus de la Communauté, pour sonner la cloche du réveil, elle entendit une voix qui disait :

« Le caveau est sous la chapelle. »

A ce moment, le souvenir lui revint d'un petit caveau voûté, s'ouvrant sur une des classes, mais bâti, en effet, au-dessous de la chapelle et qui avait servi, pendant la guerre et la Commune, à mettre les provisions des ambulances du quartier.

Et voici comment le lendemain, 3 janvier, après le service religieux célébré dans la chapelle d'Enghien et où l'on comptait deux cent cinquante Filles de la Charité, l'humble Catherine fut transportée en grande pompe, le long de cette allée qu'elle avait tant de fois parcourue, pour être déposée pieusement dans ce tombeau improvisé que l'on aménagea en chapelle.



Telle on l'y couchait le 3 janvier 1877, telle on devait l'y retrouver le mardi 21 mars 1933, lorsque, par mandat de la Sacrée Congrégation des Rites, le Cardinal Verdier, archevêque de Paris, fit procéder à l'exhumation et à la reconnaissance des Reliques de la Vénérable Servante de Dieu, en vue de la Béatification, le tout en présence de deux médecins, les

docteurs Didier et Auboux, et du Commissaire de police, ainsi que des employés des Pompes funèbres, et des témoins survivants du temps de la défunte.

Le corps était intact. On apercevait en toute leur chair les mains avec leurs beaux doigts effilés. Le visage n'apparaissait pas encore, caché sous la cornette retombée par-dessus la tête. Mais on le dégagea ; alors fut dévoilé ce doux visage à peine bruni. L'un des docteurs souleva la paupière et recula en réprimant un léger cri. On venait de voir apparaître ces beaux yeux bleus qui avaient contemplé Marie, et qu'après cinquante-six ans la mort n'avait pas encore éteints, semblait-il...

Ce furent des minutes intraduisibles.

Le cou s'était un peu infléchi et laissait le menton toucher la poitrine ; on le redressa, car il avait gardé la souplesse de la vie, et il reprit sa position normale.

Il en était de même pour les bras et pour tout le corps.

Les prélèvements des reliques une fois accomplis, on la rhabilla comme une vivante. Elle se laissait faire.

***

C'est ce corps si pur, si saint, vainqueur des pourritures du cercueil que nous pouvons aller vénérer dans la chapelle des Filles de la Charité, 140, rue du Bac, où il est exposé dans sa châsse glorieuse, sous l'autel de la Vierge au Globe que la chère Sainte a tant désiré.

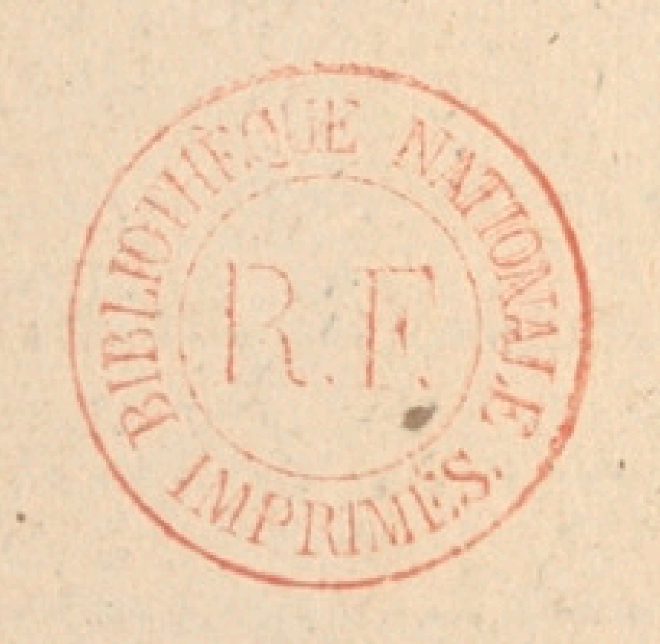
C'est là qu'elle ne cesse de recevoir ses visiteurs, l'étrange et incommunicable créature qui réunit en elle, durant sa vie, les raisons du mépris des hommes et celles de la gloire céleste, tant d'ignorance et tant de science, tant d'incompréhension temporelle, tant de clarté sur Dieu. Si dédaignée et si prisée. Si méconnue et si renommée. Si obscure et si lumineuse.

Le 28 mai 1933, S. S. Pie XI plaçait au rang des Bienheureux la petite paysanne bourguignonne qui avait contemplé la Vierge, Mère de Dieu, « belle dans son plus beau. »

Et le 27 juillet 1947, S. S. Pie XII inscrivait au Catalogue des Saints celle qu'il caractérisait ainsi : « la Sainte du silence. »

***

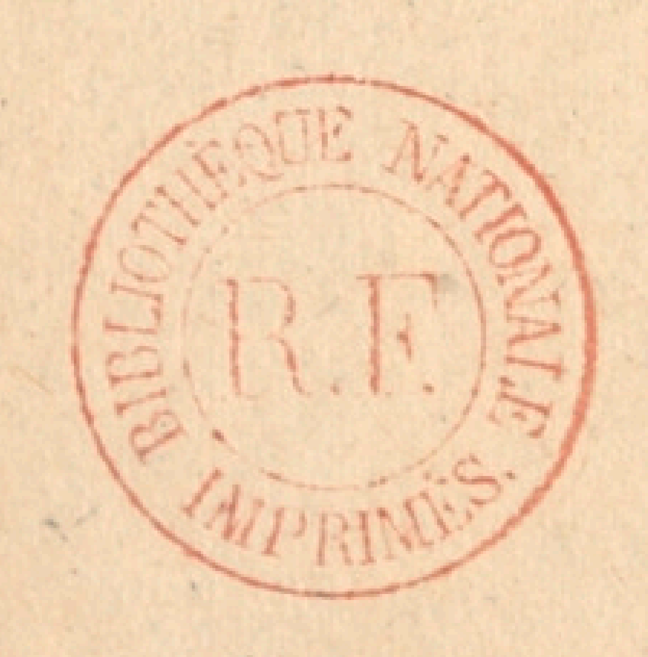
Soyez, ma Sœur Catherine, qui, par la force d'un secret gardé toute votre vie, avez donné au peuple chrétien l'exemple d'une humilité inégalable, soyez la leçon de notre malheureux siècle d'orgueil et de lâcheté. *Amen.*



[illegible]

[illegible] Sœur Catherine, qui par la [illegible] d'un secret guidé toute votre vie, [illegible] au [illegible] l'exemple [illegible] vous la leçon [illegible] malheureux [illegible] d'orgueil et [illegible] Amen.

TABLES DES MATIÈRES



Imprimerie Bussière à Saint-Amand (Cher), France. — 5-4-1956.

Dépôt légal : 2e trimestre 1956
No d'édition : 903 *No d'impression : 199*

IMPRIMÉ EN FRANCE